

Mali — Consultations de 2010 au titre de l'article IV, quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation

Dans le cadre des consultations au titre de l'article IV, quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV, quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation, préparé suite aux entretiens avec les autorités maliennes sur les politiques et la situation économiques, qui ont pris fin le 6 avril 2010 (dernier jour de la mission). La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 29 juin 2010. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement au point de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Annexe d'information.
- Communiqué de presse résumant les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 16 juin 2010, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui complétait la demande.
- Note d'information au public.
- Déclaration de l'Administrateur pour le Mali.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités maliennes au FMI*

Protocole d'accord technique*

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles.

Pour aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs observations par courrier électronique à publicationpolicy@imf.org.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services

700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431

Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

MALI

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV, quatrième revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et demande de modification de critères de réalisation

Préparé par le Département Afrique
(En consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Roger Nord et Thomas Dorsey

29 juin 2010

Entretiens : les entretiens se sont déroulés à Bamako du 24 mars au 6 avril 2010 et à Washington pendant les réunions du printemps de 2010. La mission était composée de MM. Maret (chef de mission), Féler (représentant résident), Camard, Ghazanchyan et Razafimahefa (tous du Département Afrique). Elle a rencontré MM. Modibo Sidibé, Premier ministre, Sanoussi Touré, Ministre de l'économie et des finances, Oumar Ly, Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que d'autres hauts responsables, des partenaires du développement du Mali et des représentants de la société civile et du monde des affaires.

Régime et restrictions de change : le Mali, pays membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a accepté les obligations de l'article VIII, sections 2, 3 et 4, des statuts du FMI le 1^{er} juin 1996 et applique un régime de change n'imposant aucune restriction aux transactions internationales courantes. Le régime de change de l'UEMOA est fondé sur un arrimage classique à l'euro.

Consultations au titre de l'article IV : les entretiens ont essentiellement porté sur les politiques visant à empêcher un surendettement du pays, à réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs et à améliorer les perspectives de croissance. Les risques qui pèsent actuellement sur la stabilité extérieure sont faibles, mais il convient de poursuivre plus vigoureusement les mesures visant à améliorer la compétitivité de l'économie. La forte croissance démographique et le recul potentiel des exportations d'or posent des risques à long terme.

Quatrième revue de l'accord FEC : l'accord triennal FEC actuellement en vigueur, dont le montant est de 27,99 millions de DTS (30 % de la quote-part), a été approuvé le 28 mai 2008. Les trois premières revues ont été achevées en décembre 2008, juillet 2009 et février 2010, respectivement. Les services du FMI recommandent d'achever la quatrième revue pour les raisons suivantes :

- les critères de réalisation quantitatifs fixés pour la fin de juin 2009 ont tous été respectés ;
- les repères structurels ont été observés, à l'exception d'un seul pour lequel des actions correctives ont été engagées ;
- la loi de finances rectificative pour 2010 est conforme à l'esprit de la troisième revue.

Publication : les autorités consentent à ce que le présent rapport soit publié.

Table des matières

Résumé analytique	5
I. Informations générales	6
II. Évolution récente de l'économie et mise en œuvre du programme	6
III. Questions liées au programme	8
A. Cadre macroéconomique.....	8
B. Politique budgétaire.....	8
C. Réformes structurelles.....	10
D. Modalités du programme	10
IV. Défis à moyen terme.....	11
A. Gestion du risque de surendettement	12
B. Gestion du risque de chocs extérieurs.....	14
C. Gestion du potentiel de croissance et des pressions démographiques	15
D. Autres questions.....	20
V. Évaluation par les services du FMI.....	21
 Graphiques	
1. Evolution de la situation macroéconomique, 2008–12.....	7
2. Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015.....	16
 Encadrés	
1. Recommandations formulées lors des consultations de 2008 au titre de l'article IV : état d'avancement	11
2. Secteur minier : impact et perspectives macroéconomiques	13
3. Rapport 2008 sur l'état d'avancement de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)	17
4. Évaluation du taux de change	19
 Tableaux	
1. Indicateurs économiques et financiers, 2008–12.....	23
2. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour 2009.....	24
3. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour 2010.....	25
4. Repères structurels pour les troisième et quatrième revues du programme FEC	26
5. Repères structurels pour les cinquième et sixième revues du programme FEC.....	27
6. Comptes nationaux, 2008–12.....	28
7. Balance des paiements, 2008–12	29
8. Opérations financières consolidées de l'administration centrale, 2008–12.....	31
9. Critères de convergence de l'UEMOA, 2006–12	33
10. Situation monétaire, 2008–12	34
11. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2002–09	35
12. Projections à moyen terme, 2008–15.....	36

13. Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2008 ; cibles pour 2015.....	37
14. Indicateurs Doing Business, 2010.....	38
15. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2008–14.....	39
16. Calendrier des décaissements au titre de l'accord FEC, 2008–11.....	40
Appendice I. Lettre d'intention.....	41
Pièce attachée I. Protocole d'accord technique.....	55

SIGLES ET ACRONYMES

BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDM	Banque de développement du Mali
BHM	Banque de l'habitat du Mali
BIM	Banque internationale du Mali
CENTIF	Cellule de traitement des informations financières
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des textiles
CR	Critère de réalisation
DEMPA	Évaluation des résultats de la gestion de la dette
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EDM	Énergie du Mali
FEC	Facilité élargie de crédit
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
FT	Financement du terrorisme
GFP	Gestion des finances publiques
GIABA	Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
MPEF	Mémorandum de politiques économiques et financières
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ODN	Office du Niger
PAGAM-GFP	Programme d'action gouvernementale d'amélioration et de modernisation de la gestion des finances publiques
PAT	Protocole d'accord technique
PEFA	Programme des dépenses publiques et responsabilité financière
PPTE	Pays pauvres très endettés
SOTELMA	Société de télécommunications du Mali
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
TCER	Taux de change effectif réel
TOFE	Tableau des opérations financières du gouvernement
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Résumé analytique

Le programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) continue d'être appliqué comme prévu. Malgré la crise mondiale, le programme économique et financier du gouvernement a été mis en œuvre, dans l'ensemble, de façon satisfaisante en 2009. Les objectifs quantitatifs étaient tous respectés à la fin de décembre, de même que trois des quatre repères structurels de la revue ; des actions correctives, dont la mise en service d'un nouveau logiciel de comptabilité publique, ont été engagées pour le quatrième repère.

En 2009, la croissance a été soutenue (4,5 %), le taux d'inflation moyen est tombé à 2,2 % et la balance des paiements s'est nettement améliorée. Ces résultats s'expliquent par l'excellente récolte de produits agricoles, les prix à l'exportation élevés de l'or et la faiblesse des cours du pétrole, ainsi que par des politiques macroéconomiques prudentes. La balance des paiements a tiré parti aussi d'un volume de ressources extérieures exceptionnelles (recettes de privatisation et allocations de DTS) équivalant à 5½ points de PIB.

Le déficit budgétaire de base de 2009 — solde budgétaire global hors dons, dépenses en capital financées sur ressources extérieures et dépenses financées par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) — s'est établi à 1,4 % du PIB, soit un taux inférieur à celui fixé dans le programme, mais l'objectif prévu pour la réduction des factures en souffrance n'a été pleinement réalisé qu'à la fin de mars 2010.

Les perspectives économiques pour 2010 restent positives, l'activité devant s'accélérer selon les projections. Les entretiens ont pour l'essentiel porté sur la façon de concilier l'emploi du produit des privatisations (4 % du PIB) et la stabilité macroéconomique. La mission s'est félicitée de la réaffirmation des autorités concernant leur ambition de limiter le déficit budgétaire de base à 2½ % maximum du PIB en 2010 et les a invitées instamment à employer les recettes de privatisation de manière tout à fait transparente.

Le programme de réformes structurelles progresse de façon satisfaisante, un nouveau renforcement de la gestion des finances publiques étant fixé comme objectif en 2010. La privatisation de la CMDT et la réforme de la BHM sont en bonne voie.

Les défis à relever demeurent gigantesques. La viabilité intérieure et extérieure ne pourra être préservée que si des politiques budgétaires et d'endettement prudentes sont appliquées, compte tenu du déclin anticipé du secteur minier qui compte actuellement pour 75 % des exportations. En vue de réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs et naturels, il semble nécessaire de concevoir de bonnes stratégies de gestion des risques, d'élaborer de saines mesures d'urgence et de diversifier les activités économiques. A cet effet, une stratégie de développement plus audacieuse s'impose afin de développer le secteur privé et d'accélérer la croissance, ce que justifient également les pressions démographiques. Conformément aux précédentes recommandations, les services du FMI ont fait ressortir l'importance d'améliorer la compétitivité, ainsi que la solidité et les perspectives du secteur financier.

Les services du FMI appuient la demande d'achèvement de la quatrième revue FEC présentée par les autorités.

I. INFORMATIONS GENERALES

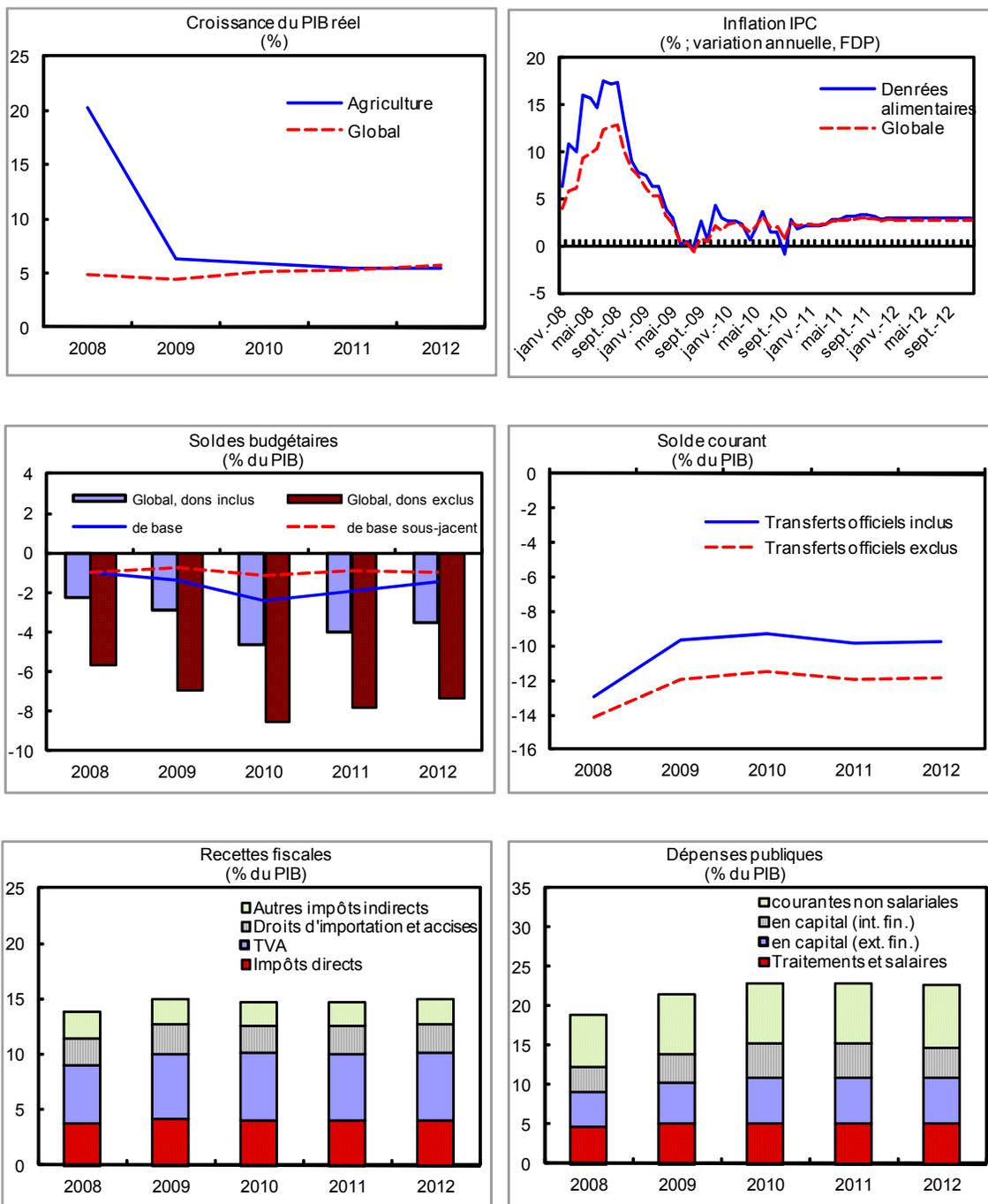
1. **L'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en faveur du Mali à l'occasion des dernières consultations au titre de l'article IV (SM/08/142, 5/5/08) se situait dans le contexte de la crise alimentaire et pétrolière de 2008.** Les décaissements au titre de cet accord triennal (2008-11) étaient fortement concentrés en début de période afin de répondre aux besoins de financement causés par la flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires et des carburants qui a commencé à toucher le Mali en 2007. L'accord visait à préserver la stabilité macroéconomique tout en permettant de réaliser des taux plus élevés de croissance et des progrès crédibles dans la lutte contre la pauvreté grâce à des politiques budgétaires prudentes complétées par des réformes structurelles. Alors que le taux d'inflation atteignait le pic de 13 % en 2008, une bonne campagne agricole a contribué à la croissance à hauteur de 5 % malgré les difficultés de la filière coton et la forte dégradation du solde extérieur courant a été pour l'essentiel financée par des apports de capitaux privés (tableaux 1 et 6-16, graphique 1). Le déficit budgétaire de base (c'est-à-dire hors dons, dépenses en capital financées sur ressources extérieures et dépenses financées par l'initiative PPTE) est resté stable à 1 % du PIB, encore que les contraintes de financement se soient traduites par une accumulation significative des instances de paiements intérieurs à la fin de 2008.

II. ÉVOLUTION RECENTE DE L'ÉCONOMIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

2. **Les résultats économiques de 2009 ont été bons.** La résorption des chocs énergétique et alimentaire de 2008 a grandement aidé à compenser les effets négatifs du ralentissement mondial et une bonne campagne agricole a facilité ce retournement. L'inflation est tombée à 2,2 %, la croissance (4,5 %) a été plus forte que prévu et la balance des paiements et le solde extérieur courant se sont sensiblement améliorés grâce en partie aux prix à l'exportation élevés de l'or et à des apports exceptionnels de capitaux. La vente de 51 % de la SOTELMA, qui a été menée à bien en juillet, a produit 0,4 milliard de dollars (4 % du PIB). Cette somme et les 74 millions de DTS alloués en août ont contribué à une forte augmentation des réserves internationales de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) en 2009. Le programme a continué d'être appliqué de façon satisfaisante, ses repères et critères de réalisation quantitatifs prévus pour la fin de septembre et de décembre 2009 ayant tous été observés¹. Les repères structurels de la quatrième revue FEC ont été réalisés, à l'exception d'un seul qui n'a été que partiellement respecté et pour lequel des actions correctrices ont été engagées (tableaux 2 et 4).

¹ Selon des données préliminaires, tous les repères quantitatifs prévus pour la fin de mars 2010 ont également été respectés.

Graphique 1. Mali – Evolution de la situation macroéconomique, 2008-12



3. **À maints égards, les résultats budgétaires ont été satisfaisants.** Le déficit budgétaire de base a été plus faible que prévu au programme (1,4 % du PIB), mais l'exécution du budget à la fin de 2009 a été entravée par des retards dans le décaissement de l'aide extérieure, le déblocage de crédits budgétaires élevés lorsque les restrictions en matière de dépenses ont été levées et les faiblesses persistantes de la prévision et de la gestion de la trésorerie, ce qui s'est traduit par un gonflement temporaire des factures en souffrance. En conséquence, la réduction de ces factures et des arriérés intérieurs fixée comme objectif pour la fin de décembre 2009 n'a été réalisée qu'à la fin de mars 2010. En outre, de nouveaux crédits de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ont été comptabilisés comme non versés, en attendant la mise en place, prévue pour la fin de 2010, d'un système efficace de remboursement. L'amélioration de la gestion de la trésorerie et de la dette intérieure sera l'un des volets des réformes mises en œuvre au Trésor en 2010 avec le concours d'un expert résident du FMI récemment arrivé.

III. QUESTIONS LIEES AU PROGRAMME

A. Cadre macroéconomique

4. **Les perspectives économiques sont restées positives depuis la troisième revue du programme.** Grâce aux résultats meilleurs que prévu enregistrés en 2009 et à une modeste relance budgétaire, les projections font état d'une croissance légèrement plus forte en 2010. À moyen terme, une croissance constamment solide du secteur de l'agriculture, y compris un retour de la production de coton au niveau antérieur à la privatisation, devrait permettre d'ancrer l'activité dans une fourchette de 5 à 6 %. Etant donné l'application de politiques monétaires prudentes au niveau régional et les perspectives d'une campagne agricole normale, le taux d'inflation moyen reste faible (de l'ordre de 2 % en 2010 selon les projections).

5. **Du fait en partie d'une nouvelle amélioration des termes de l'échange attribuable aux cours élevés de l'or et du coton et au recul des cours du pétrole, le déficit extérieur courant diminuera en 2010.** Le fléchissement du FCFA contribuera aussi à un renforcement à moyen terme de la balance commerciale, bien que le volume des importations soit plus élevé que prévu par suite de l'application du plan de relance budgétaire pendant la période 2010-12 (voir infra).

B. Politique budgétaire

6. **Conformément aux engagements pris lors de la troisième revue de l'accord FEC, les autorités mettent actuellement en œuvre un plan de relance budgétaire modeste dont l'objet est de soutenir des niveaux plus élevés de croissance.** Ce programme, financé par les recettes tirées de la privatisation de la SOTELMA, s'étend sur la période 2010-12 et vise à préserver la stabilité macroéconomique, tout en restant compatible avec la capacité d'absorption de l'économie, et la viabilité à long terme des

finances publiques². Des crédits ont été affectés à huit domaines prioritaires du plan de développement économique et social 2007-12 du Président Touré, à hauteur d'un quart environ à l'infrastructure, l'agriculture et les secteurs sociaux, d'un autre quart à des fonds de contrepartie pour cofinancer des investissements publics avec des donateurs, d'un troisième quart à la réduction de la dette intérieure et du dernier quart à divers emplois, dont la construction de logements et la décentralisation. Pour 2010, les autorités ont présenté à l'Assemblée nationale une loi de finances rectificative prévoyant un déficit budgétaire de base de 2,4 % du PIB (contre un ratio effectif de 1,4 % en 2009). Sur ces 2,4 %, 1,3 % correspond à des dépenses extraordinaires — financées par des recettes de privatisation — au titre du programme de dépenses ciblées annoncé par le Président Touré en novembre 2009. Le déficit de base sous-jacent se chiffre donc à un niveau équivalent à 1,1 % du PIB, ratio comparable à celui des récents exercices et dans l'ensemble soutenable à long terme.

7. **Comme prévu, la loi de finances rectificative pour 2010 affecte aussi au secteur agricole des crédits plus réalistes.** Elle prévoit de nouvelles dépenses équivalent à 1,4 % du PIB, dont près de la moitié correspond aux dépenses exceptionnelles financées par les recettes de la SOTELMA. L'autre moitié reflète l'aide supplémentaire à la filière coton et les subventions aux engrais (1/2 % du PIB), l'organisation d'un référendum constitutionnel sur le renforcement des institutions de l'État (notamment la création d'un Sénat et l'amélioration du contrôle financier par la Cour suprême³) et l'augmentation des paiements d'intérêts intérieurs. Les autorités ne pensent pas que la sécheresse qui sévit dans la partie orientale du pays aura de graves conséquences budgétaires, bien que des céréales soient prélevées sur les stocks de l'État, car la communauté internationale fournit également une aide à ceux qui sont touchés.

8. **Les services du FMI ont regretté que la loi de finances rectificative ne prévoient pas les compressions de dépenses qui sont précisément nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour le déficit de base ; cependant, les autorités ont souligné que la loi leur permettait de moduler l'exécution du budget dans le cadre des plafonds approuvés.** Elles sont fermement résolues à respecter ces objectifs et, à cet effet, ont fait valoir leurs antécédents dans ce domaine, ainsi que la nécessité de pouvoir exécuter le budget avec souplesse. Elles estiment que, par une réaffectation judicieuse des crédits budgétaires existants, elles disposent d'une marge de manœuvre suffisante pour réaliser les

² Des précisions sur le programme de dépenses financé par le produit de la vente de la SOTELMA sont données au tableau 1 de la lettre d'intention des autorités.

³ Au Mali, le contrôle des dépenses est assuré à la fois par le Bureau du vérificateur général et un service de la Cour suprême. Les amendements prévus à la constitution renforceront l'autonomie et le rôle de la section des comptes de la Cour suprême. En outre, un certain nombre d'autres organes relevant de l'exécutif vérifient les finances publiques.

économies voulues à partir des enveloppes existantes tout en répondant à d'autres besoins potentiels de dépenses dans les limites de l'objectif de déficit.

C. Réformes structurelles

9. **Les entretiens sur les réformes structurelles du programme de 2010 ont surtout porté sur la façon de maintenir les réformes sur leur lancée, y compris celles qui devraient se concrétiser cette année.** Les plus importantes sont la privatisation de la CMDT et la poursuite de la restructuration de la BHM en vue de la privatiser en 2012. Plusieurs réformes des finances publiques sont également anticipées : le nouveau système de comptabilité du Trésor devrait être prêt pour le lancement de la loi de finances 2011, une nouvelle présentation des données budgétaires (« TOFE ») intégrant les travaux antérieurs sur les comptes publics ouverts dans le système bancaire devrait être opérationnelle à la fin de juin et de meilleures techniques de prévision devraient renforcer le rôle du plan de trésorerie. D'autres actions découlant des programmes de réforme des directions des impôts et des douanes, comme la mise en place d'une cellule des entreprises moyennes, devrait également se traduire par des résultats. La plupart de ces réformes ont été inscrites dans le PAGAM II, le programme de réforme multi-donateurs de seconde génération de la gestion des finances publiques (GFP) qui sera officiellement lancé au cours des prochains mois.

10. **Les autorités préparent des réformes complémentaires pour renforcer encore les finances publiques.** En particulier, elles ont l'intention de mettre fin au problème des arriérés de crédits de TVA en établissant un nouveau système de remboursement rapide. Elles prennent actuellement les dispositions nécessaires pour moderniser et rationaliser leur système fiscal conformément aux directives régionales et aux objectifs en matière de recettes, la première étape étant l'élaboration d'ici à la fin de 2010 d'un programme de réforme pour lequel l'assistance technique du FMI est sollicitée. Après un audit de diagnostic de la Banque mondiale, un certain nombre de mesures sont également prises à l'heure actuelle pour améliorer la gestion de la dette publique.

D. Modalités du programme

11. **Le programme sera suivi à partir des critères de réalisation et repères quantitatifs du tableau 3.** Les objectifs initialement prévus pour la fin de juin, de septembre et de décembre 2010 ont, le cas échéant, été modifiés pour tenir compte du plan de relance budgétaire à financer par les recettes de la SOTELMA et de la réduction plus importante des factures en souffrance requise en 2010 en raison de la forte augmentation temporaire des instances de paiement à la fin de 2009. Compte tenu de ces nouveaux facteurs, les autorités ont demandé d'approuver une révision des repères et critères de réalisation quantitatifs fixés pour la fin de juin, demande qu'appuient les services du FMI. Le programme révisé comprend également un repère quantitatif sur les dépenses de réduction de la pauvreté qui, dans la logique des conditions de l'instrument portant création de la FEC, couvre pour l'essentiel des dépenses courantes dans les domaines de l'éducation

et de la santé et vise à soutenir les objectifs sectoriels énoncés dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

12. **Les repères structurels prévus pour la fin de décembre continuent de porter principalement sur le renforcement des finances publiques et du secteur financier (tableau 5).** Ils couvrent un audit des nouvelles activités de la BHM, l'instauration d'un système de remboursement des crédits de TVA et la mise en service d'un nouveau système de comptabilité au Trésor.

IV. DEFIS A MOYEN TERME

13. **Les perspectives économiques du Mali au-delà de la période actuelle du programme dépendent du succès avec lequel les autorités préserveront la viabilité intérieure et extérieure, réduiront la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs et naturels et s'attaqueront aux pressions démographiques à long terme.** Ces défis s'inscrivent dans le contexte de l'analyse de viabilité de la dette de 2009 (AVD, EBS/09/212, Supplément 1, 29/12/09), de l'étude sur le secteur minier récemment achevée par les autorités et des résultats préliminaires d'un nouveau recensement, ainsi que de la performance récente du programme (encadré 1). Le risque potentiel de surendettement a fait ressortir la nécessité d'une gestion prudente de la dette. Par ailleurs, des mesures d'urgence saines, une stratégie budgétaire souple et une politique de diversification économique s'imposent pour faire face aux risques de chocs extérieurs et naturels et la croissance ne pourra être stimulée et la pauvreté réduite qu'en mettant en œuvre des réformes structurelles et des stratégies de développement plus audacieuses visant à assurer le développement du secteur privé et à améliorer la compétitivité.

Encadré 1. Mali — Recommandations formulées lors des consultations de 2008 au titre de l'article IV : état d'avancement	
Recommandations	État d'avancement
<p>Questions budgétaires Récupérer à terme l'espace budgétaire nécessaire pour s'attaquer aux chocs potentiels. Améliorer l'administration fiscale et douanière pour élargir la base des recettes. Intensifier les efforts en vue de réduire les dépenses peu prioritaires (y compris les transferts non ciblés) et accroître les dépenses sociales.</p>	<p>Des politiques budgétaires prudentes ont été appliquées et le déficit budgétaire de base de 2009 est inférieur aux prévisions du programme. Cependant, le ralentissement de la croissance des recettes ces dernières années a intensifié les pressions sur le budget et limité l'espace budgétaire. Un nouveau plan multi-donateurs de réforme de la GFP, qui doit être mis en œuvre d'ici peu, prévoit de réorganiser la budgétisation des programmes afin d'améliorer le ciblage des dépenses, ainsi que l'administration fiscale.</p>

<p>Réformes structurelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'agriculture et réaliser les travaux nécessaires pour parvenir à la sécurité alimentaire. • Restructurer et privatiser les entreprises publiques ; abaisser les obstacles au développement du secteur privé. Mettre en œuvre des réformes structurelles concernant la privatisation et la gestion des entreprises d'État. 	<p>Sous l'effet conjugué de la distribution généralisée de semences de riz de culture sèche, d'un programme accéléré de développement des aménagements hydro-agricoles et du versement aux agriculteurs de subventions aux engrais, la production de céréales augmente de façon spectaculaire depuis 2008.</p> <p>La restructuration et la privatisation des grandes entreprises publiques ont bien progressé. Cependant, l'établissement d'un climat propice au développement du secteur privé n'a guère avancé.</p>
<p>Secteur financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la stabilité du secteur bancaire et favoriser la réalisation des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté. 	<p>Les recommandations du PESF de 2008 ont été intégrées à la stratégie du secteur financier que le Mali met actuellement en œuvre.</p>
<p>Secteur extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • La surévaluation du taux de change effectif réel (TCER) du Mali est faible et devrait être réduite par des réformes visant à accroître la productivité. 	<p>Aucune hausse générale des salaires du secteur public n'a été annoncée depuis 2007, ce qui a aidé à contenir les coûts unitaires de main-d'œuvre. Quelques autres réformes ont été poursuivies, mais au coup par coup.</p>
<p>Stimulation de la croissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur les politiques qui renforceraient la résistance de l'économie du Mali aux risques naturels et aux termes de l'échange défavorables. Concevoir des politiques économiques à moyen terme qui accéléreraient la croissance et réduiraient la pauvreté. 	<p>Des travaux sont en cours pour relancer les secteurs minier et agricole et pour améliorer les indicateurs Doing Business. Malgré l'importance donnée à la croissance dans les rapports d'étape du DSRP, peu de mesures ont été prises en dehors de ces secteurs essentiels et les problèmes de vulnérabilité, autres que ceux d'ordre alimentaire, n'ont pas été à l'ordre du jour.</p>

A. Gestion du risque de surendettement

14. **Grâce aux initiatives PPTE et IADM, ainsi qu'à l'application de politiques saines, le risque de surendettement du Mali est faible, mais les perspectives incertaines du secteur minier pourraient remettre en cause cette évaluation.** Dans l'AVD de 2009, la croissance de référence des exportations minières était moins favorable que dans les précédentes AVD et le risque de surendettement était principalement lié à l'avenir de ce secteur. Les autorités ont achevé une étude sur le secteur aurifère qui, sur la base des réserves actuellement connues, confirme la probabilité de son affaiblissement à

moyen terme. Elles sont néanmoins convaincues que les perspectives d'exploitation minière au Mali restent excellentes (encadré 2). En ce qui concerne l'or, le pays dispose

Encadré 2. Secteur minier : impact et perspectives macroéconomiques

L'exploitation de l'or se développe au Mali depuis plus de 20 ans. Entre le milieu des années 90 et 2000, la production annuelle est passée de 5 à 25 tonnes et, l'exploitation devenant de plus en plus industrielle, elle a atteint 60 tonnes en 2003, année où le Mali est devenu le troisième producteur africain et le neuvième producteur mondial. Depuis lors, elle oscille autour de 54 tonnes.

Aujourd'hui, l'économie malienne est fortement dépendante de l'or. En 2009, le secteur contribuait à hauteur de 8 % au PIB et à plus de 70 % aux exportations brutes de marchandises. Cependant, la demande de biens et de services locaux par les mines est limitée, de nombreux intrants venant de l'extérieur. En outre, la majorité des dividendes est versée à des non-résidents (donc à l'étranger). Un facteur plus important est la contribution de l'or aux recettes publiques, qui a atteint 20 % ces dernières années.

Les réserves actuellement prouvées seront sans doute épuisées à moyen terme, mais une intensification de la prospection permettra éventuellement de poursuivre la production.

Les réserves actuelles ne devraient assurer que cinq à sept années de production, mais le gouvernement prend actuellement des mesures pour accélérer la prospection. Il réclame les droits de prospection non exercés et anciennement accordés à des entrepreneurs locaux pour les transférer à des sociétés internationales dotées de ressources financières et techniques mieux adaptées. Les autorités prévoient en outre de développer les études géologiques, notamment avec une assistance technique bilatérale extérieure.

La diversification du secteur minier est en cours. Il est prévu d'amorcer ultérieurement cette année la production de phosphates et celle de minerai de fer, dont les réserves sont estimées à 91 millions de tonnes. Une cimenterie ouvrira ses portes en 2011, dont la production sera d'un million de tonnes, et il est prévu de commencer en 2012 l'extraction de l'uranium. En outre, la production de bauxite devrait être amorcée d'ici à 2016 et des études de faisabilité concernant d'autres minerais (manganèse, cuivre et nickel, notamment) sont en cours.

d'une structure géologique prometteuse, mais une prospection plus intensive est nécessaire pour exploiter des mines souterraines qui, par la suite, remplaceront les actuelles mines à ciel ouvert. Les perspectives sont également intéressantes pour d'autres minerais, d'importants projets d'exploitation étant en cours d'examen. Les autorités n'ignorent pas que l'entrée en production des nouveaux projets risque de ne pas être assez rapide pour compenser le déclin prévisible des mines existantes. Elles sont convenues que le secteur a besoin d'un suivi étroit et qu'il faut envisager de nouvelles réformes afin de faciliter la prospection et d'améliorer les perspectives des industries non aurifères. À cet effet, elles ont l'intention de présenter ultérieurement cette année un projet de nouveau code minier à l'Assemblée nationale.

15. **Avant que ne se confirment de meilleures perspectives pour le secteur minier, la dette doit continuer d'être gérée avec prudence.** Les tests de résistance menés dans l'AVD préparée par les services de la Banque mondiale et du FMI à la fin de 2009 semblent

signaler certaines menaces potentielles pour la viabilité de la dette extérieure, qui interdisent d'emprunter à des conditions non concessionnelles. Les services de la Banque mondiale et du FMI ont souligné que le Mali devait continuer de financer son déficit budgétaire essentiellement par des dons extérieurs et des prêts concessionnels et éviter tout recours à un endettement extérieur à moyen ou à long terme non concessionnel, ainsi qu'à un endettement intérieur coûteux. Les autorités ont partagé cette analyse et reconnu ces risques potentiels. Elles ont réaffirmé leur détermination à appliquer des politiques macroéconomiques et financières prudentes, à renforcer encore leur capacité de gestion de la dette et à éviter les prêts non concessionnels malgré la nouvelle flexibilité des plafonds d'endettement prévue dans les programmes appuyés par le FMI.

B. Gestion du risque de chocs extérieurs

16. **L'impact limité de la récession mondiale au Mali donne une fausse idée de la sensibilité du pays aux chocs exogènes et de sa vulnérabilité à leurs effets.** La dépendance à l'égard de l'agriculture sèche est la porte ouverte aux crises économiques et humanitaires en cas de précipitations insuffisantes ou d'invasion de sauterelles comme en 2005. En fait, la crise alimentaire qui sévit actuellement au Niger et au Tchad touche aussi la partie orientale du Mali où, selon les agences des Nations Unies, quelque 250 000 personnes sont aux prises avec l'insécurité alimentaire. En raison de la forte dépendance à l'égard de l'aide internationale pour affronter les crises alimentaires, les autorités ne prévoient en général que des crédits budgétaires minimums pour répondre à de telles situations. Il existe aussi un risque de chocs sur les termes de l'échange. Des fluctuations défavorables des cours mondiaux des produits pétroliers, des céréales et du coton peuvent avoir un impact considérable sur l'économie et la population, comme cela s'est produit en 2008. La bonne tenue des cours de l'or depuis le début de la crise financière mondiale a aidé à amortir les effets négatifs de la crise au Mali, notamment le recul de l'investissement direct étranger hors privatisations et des envois privés de fonds, mais ces cours restent très instables.

17. **Il est indispensable d'appliquer une politique budgétaire viable à moyen terme pour pouvoir s'attaquer à la vulnérabilité du Mali aux chocs exogènes.** À cet égard, les services du FMI ont soutenu qu'un déficit budgétaire de base assorti d'un objectif d'environ 1 % du PIB est soutenable à trois conditions : il peut être financé par l'aide budgétaire extérieure nette prévue, il n'implique aucun besoin de financement intérieur et il va de pair avec la viabilité de la dette extérieure⁴. Les autorités ont souscrit dans l'ensemble à cette trajectoire budgétaire à moyen terme sous-jacente.

⁴ L'UEMOA fixe pour le solde budgétaire de base un objectif égal ou supérieur à zéro. En vertu de ce critère, les recettes totales, hors dons, doivent couvrir les dépenses courantes et celles en capital financées sur ressources intérieures. En conséquence, l'aide budgétaire extérieure, déduction faite de l'amortissement, ne peut être utilisée pour financer des dépenses additionnelles et doit être épargnée.

18. **Pour une trajectoire budgétaire donnée du déficit, un renforcement de la base des recettes peut aider considérablement à atténuer les chocs.** Les services du FMI ont encouragé les autorités à élargir cette base et à améliorer l'administration des recettes. Il serait essentiel de prévoir davantage de souplesse dans la fixation des prix intérieurs des produits pétroliers : entre février 2009 et avril 2010, la hausse des prix à la frontière des produits pétroliers n'a été répercutée sur les prix à la pompe qu'à hauteur de 60 %, ce qui s'est traduit par une perte de recettes de 0,3 % du PIB en termes annuels. Les autorités ont reconnu qu'il est important d'élargir la base d'imposition et souligné les efforts qu'elles déploient pour renforcer l'administration fiscale et douanière, ainsi que pour mettre au point d'ici à la fin de 2010 la version définitive d'un programme de réformes visant à rationaliser et à moderniser le système fiscal. Elles ne partagent pas tout à fait le point de vue des services du FMI pour qui le rebond des cours du pétrole est permanent et nécessite de prendre dès maintenant des mesures supplémentaires.

19. **Sur le front des dépenses, une amélioration de la planification et de l'exécution du budget peut également donner une marge de manœuvre utile en cas de chocs non anticipés.** En particulier, les services du FMI ont souligné combien il est important d'élaborer le budget avec prudence, d'améliorer l'arbitrage entre les besoins budgétaires concurrents et de prévoir des mesures d'urgence précises pour faire face aux événements imprévus. Les autorités ont fait ressortir leur bilan dans les domaines suivants : application de politiques macroéconomiques prudentes, amélioration de la préparation du budget et intervention rapide, comme en 2008, pour s'attaquer à des chocs extérieurs imprévus. Cependant, elles ne sont pas favorables à la mise en place de crédits budgétaires explicites pour imprévus, insistant sur le fait que le système budgétaire malien est assez souple pour s'attaquer à des événements mineurs en procédant à une réorientation des crédits. En cas d'événements graves, ces crédits de précaution ne seraient pas suffisants et il faudrait adopter une loi de finances rectificative.

C. Gestion du potentiel de croissance et des pressions démographiques

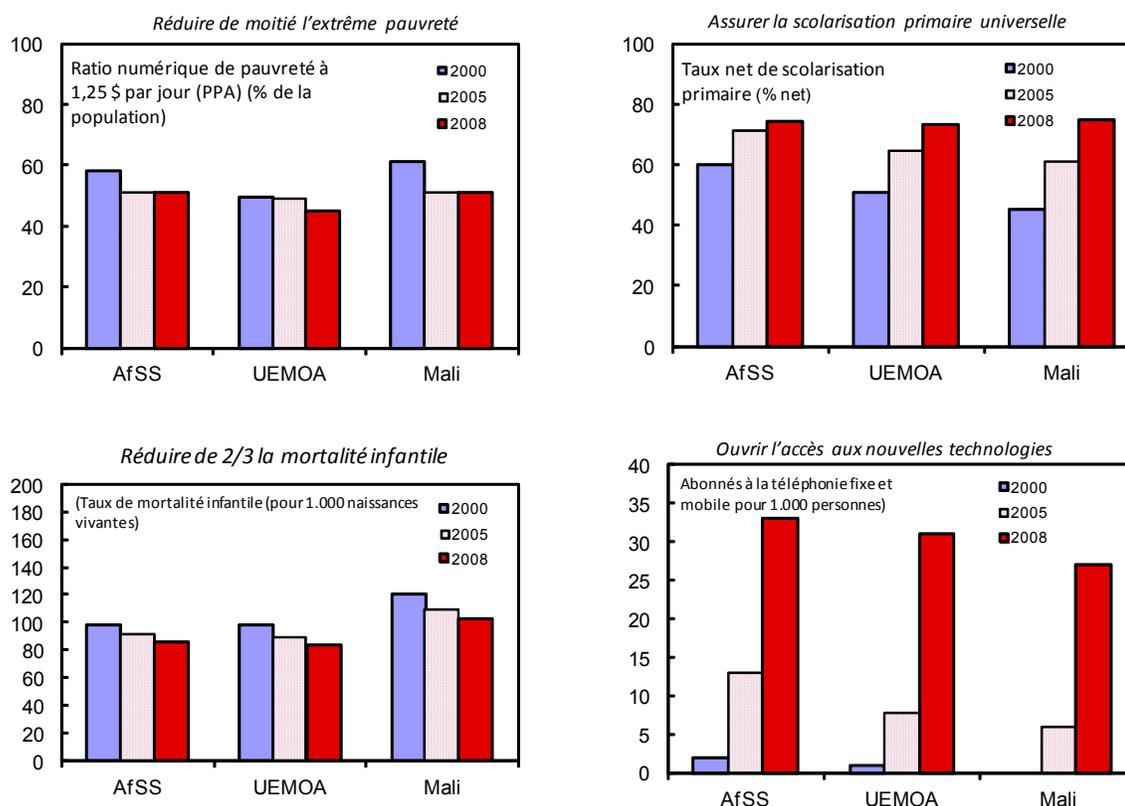
20. **La très forte croissance démographique du Mali complique considérablement le développement économique et la lutte contre la pauvreté.** L'activité observée récemment (de l'ordre de 5 %) est insuffisante pour réduire la pauvreté dans un pays qui enregistre une croissance démographique de 3,6 %. Selon les estimations actuelles, les moins de 15 ans représentent la moitié de la population malienne qui, pour cette raison, devrait doubler d'ici à 25 ans. Cet essor démographique se traduit par une demande croissante de services publics et menace d'aggraver un chômage des jeunes déjà élevé. Dans une étude récente⁵, la Banque mondiale estime qu'au Mali, il faudrait plus que doubler le nombre des enseignants au cours des cinq prochaines années pour préserver les normes d'éducation et, dans le même ordre d'idées, ouvrir chaque année environ 2,5 fois plus de salles de classe que durant ces dernières années pour conserver le chiffre actuel de

⁵ « Le Mali face au défi démographique », rapport de la Banque mondiale n° 44459-ML, juin 2009.

63 élèves par enseignant. Des questions analogues se posent en ce qui concerne la prestation des services de santé et d'hygiène publique de base.

21. **En raison d'une croissance démographique élevée, il est encore plus nécessaire d'approfondir et d'accélérer les réformes structurelles visant à renforcer l'activité et à créer des emplois.** Le DSRP du Mali et les récents rapports d'étape⁶ font ressortir l'écart particulièrement important qui existe entre le faible niveau de la pauvreté urbaine et la gravité de la pauvreté rurale et soulignent à bon droit qu'une croissance plus forte est une condition nécessaire pour réduire la pauvreté (voir graphique 2, encadré 3 et tableau 13 sur les progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement).

Graphique 2. Mali — Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015



Source : Banque mondiale, Objectifs de développement pour le millénaire.

¹ En l'absence de données, celles de l'année la plus récente sont utilisées.

⁶ Le rapport d'étape de 2009, qui a été examiné le 7 juin 2010 lors d'une réunion de travail avec les donateurs et les organisations de la société civile, est en voie de finalisation. On peut normalement s'attendre à ce qu'il soit remis au Conseil d'ici à la fin de décembre 2010.

À cet effet, le DSRP fixe comme objectif un taux annuel de croissance de 7 %. Si cet objectif reste ambitieux par rapport aux tendances historiques, ce taux devrait être encore plus élevé sur la base des données récentes sur la croissance démographique. Les services du FMI ont en conséquence souligné la nécessité d'étayer la croissance par une stratégie de développement renforcée et des réformes exhaustives. Tout en notant que les résultats du recensement et leur impact sur les secteurs sociaux restent à confirmer, les autorités ont estimé elles-aussi qu'elles doivent approfondir leur stratégie de développement. Elles ont rappelé leur détermination à renforcer les politiques actuelles pour soutenir le développement des secteurs privé et agricole (Initiative riz, subventions ciblées aux engrais et soutien à la filière coton, par exemple) et indiqué que la clé de voûte de cette stratégie reste le développement du secteur agricole. Divers projets importants sont actuellement mis en œuvre ou examinés dans ce contexte, y compris un financement extérieur substantiel (160 millions de dollars) pour un programme de développement agricole par des partenaires du développement comme la Millennium Challenge Corporation et un groupe multi-donateurs. Les efforts déployés récemment pour stimuler la production agricole, sous la forme à la fois d'une augmentation des investissements et de subventions aux engrais qui servent de transferts de revenu devraient également aider à atténuer la disparité entre les zones urbaines et rurales.

Encadré 3. Rapport 2008 sur l'état d'avancement de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)

Le 3 septembre 2009, le Conseil des ministres a approuvé le rapport de 2008 sur l'état d'avancement de la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Le rapport fait état des difficultés créées tout d'abord par les chocs alimentaire et pétrolier et, ensuite, par la crise financière mondiale, mais reconnaît que certaines des mesures prises afin d'atténuer leur impact — notamment les exonérations fiscales — n'étaient pas bien ciblées et n'ont guère réussi à protéger les pauvres. Il reconnaît l'importance de l'excellente récolte de 2008, qui a épargné au Mali des retombées plus graves de ces chocs, et il attribue en grande partie la forte hausse de la production à l'Initiative riz du gouvernement. Le rapport contient diverses recommandations, notamment un travail plus poussé pour développer les programmes de protection sociale, pour autant qu'ils soient mieux ciblés, des mesures pour réduire la vulnérabilité du Mali aux chocs extérieurs et l'accélération du plan cadre pour les statistiques.

22. **La faible compétitivité met en cause la capacité du secteur privé à stimuler la croissance et représente une préoccupation particulière.** Le taux de change effectif réel du Mali a augmenté de quelque 50 % entre la dévaluation du FCFA de 1994 et la récente dépréciation de l'euro (voir les dernières consultations au titre de l'article IV pour la zone de l'UEMOA). L'évaluation classique du taux de change fait toutefois ressortir une légère surévaluation (encadré 3). Le manque de compétitivité du Mali tient essentiellement à des causes structurelles auxquelles il faut s'attaquer en améliorant le climat des affaires, en diversifiant la base de l'économie, en abaissant les obstacles aux échanges et en accroissant la productivité. Si des réformes importantes ont été réalisées dans le cadre du présent

programme, notamment en ce qui concerne les plus grandes entreprises publiques, les principaux obstacles n'ont guère été abaissés et le Forum économique mondial classe le Mali au 130e rang sur 133 dans son dernier Rapport sur la compétitivité dans le monde. Cela étant, les autorités ont indiqué qu'elles appliquent actuellement un plan d'action axé sur les résultats qu'elles ont adopté au début de 2009 en vue d'améliorer le climat des affaires et de réduire les coûts d'exploitation du secteur privé (les indicateurs Doing Business sont publiés au tableau 14).

Encadré 4. Évaluation du taux de change

Outre les travaux accomplis récemment dans le cadre des consultations de 2010 pour la zone de l'UEMOA, deux méthodes classiques, celle du solde macroéconomique et celle de la viabilité extérieure, ont été employées pour évaluer le niveau du FCFA au Mali par rapport à son taux d'équilibre à moyen terme. Bien que les incertitudes statistiques soient importantes et que les données utilisées soient antérieures au récent fléchissement de l'euro, ces deux méthodes donnent à penser que le FCFA est peut-être surévalué par rapport aux fondamentaux de l'économie malienne de quelque 8 à 16 %, résultat qui est dans l'ensemble conforme à ceux des consultations pour l'UEMOA.

La **méthode de l'équilibre macroéconomique** semble indiquer que le FCFA est surévalué de quelque 8 % par rapport au niveau que laissent supposer les fondamentaux à moyen terme du Mali. Dans ce cas, on s'appuie sur une norme de déficit courant estimée à environ 5,5 % du PIB, contre un déficit sous-jacent de 8,3 % du PIB selon les projections d'ici à 2015. En utilisant une autre spécification qui prend en compte les termes de l'échange et la structure de l'aide extérieure, la norme de déficit courant est légèrement inférieure et la surévaluation du FCFA de l'ordre de 16 %.

La **méthode de la viabilité extérieure**, qui stabilise les avoirs extérieurs nets, fait ressortir une surévaluation plus faible (9 %). La norme qui en résulte est d'environ trois points de PIB en deçà du déficit courant prévu. Avec un taux de croissance nominal de 6 %, le déficit courant à atteindre pour stabiliser les avoirs extérieurs nets à 60 % du PIB au Mali est donc d'environ 3 % du PIB.

Mali — Évaluation du taux de change

	Méthode du solde macro-économique ^{1 2}		Méthode de la viabilité extérieure ³
Norme de solde courant	-5.5	-3	-5.2
Solde courant sous-jacent	-8.3	-8.3	-8.3
Écart de solde courant	2.8	5.3	3.1
Écart de taux de change ⁴			
Moyen (élasticité du solde courant de 0,34 par hypothèse)	(8.2)	(15.6)	(9.1)
Plancher (élasticité du solde courant de 0,20 par hypothèse) ⁵	(14.0)	(26.5)	(15.5)
Plafond (élasticité du solde courant de 0,47 par hypothèse)	(6.0)	(11.3)	(6.6)

1/ Application de coefficients extraits de l'étude spéciale du FMI n° 261 (2008).

2/ Application de coefficients extraits de Christensen et al (2009), aide budgétaire et projets incluse.

3/ Selon cette méthode, la norme est le solde courant qui permet de stabiliser les avoirs extérieurs nets à un niveau de 60% du PIB.

4/ Appréciation (dépréciation) du taux de change réel nécessaire pour combler l'écart entre la norme et le solde courant sous-jacent (prévu) pour 2015.

5/ Tokarick, Stephen. 2009, « A Method for calculating export supply and import demand elasticities ».

23. **L'environnement macroéconomique gagnera en stabilité et la croissance sera stimulée si l'on s'attaque aux vulnérabilités du secteur financier et à ses risques potentiels.** Les autorités se sont déclarées satisfaites de l'impact de la réduction du stock d'instances de paiement de l'État sur la qualité des portefeuilles des banques, malgré les faiblesses subsistantes au niveau de la gestion de la trésorerie et la forte augmentation des

factures en souffrance à la fin de 2009 (voir tableau 11 sur les indicateurs de solidité financière). Elles sont par ailleurs convaincues que le rôle important joué par les banques régionales dans le système financier malien ne constitue pas une source significative de risque supplémentaire, car les filiales locales sont suffisamment bien capitalisées et leurs créances sur les sociétés apparentées sont limitées. La consolidation anticipée du système bancaire par suite du relèvement du ratio minimum de fonds propres n'a pas encore eu lieu et les services du FMI invitent instamment les autorités à se pencher attentivement sur les insuffisances qui pourraient apparaître au cours de ce processus. Les autorités ont estimé que la création d'un service de la stabilité financière à la banque centrale comblerait largement les besoins à cet égard.

24. Les recommandations du PESF de 2008 ont été intégrées à la stratégie de développement du secteur financier (SDSP) des autorités, que le Cabinet a adoptée en juillet 2008. Le plan d'action établi à partir du PESF est actuellement mis en œuvre et d'importants progrès ont été réalisés dans les domaines de la restructuration des banques et de la gestion de la dette publique. Les autorités et les services du FMI sont convenus de la nécessité de maintenir les réformes dans ces domaines sur leur lancée et d'appliquer les autres recommandations, y compris celles qui renforcent le contrôle des banques.

D. Autres questions

25. La base statistique du Mali permet d'exercer une surveillance efficace et des efforts sont actuellement déployés pour renforcer les capacités (les questions statistiques sont résumées dans l'annexe d'information). Les services du FMI ont passé en revue les progrès accomplis dans l'utilisation de la méthodologie du MSFP de 2001. En particulier, ils ont examiné les moyens de renforcer le suivi des sociétés publiques et d'améliorer les perspectives d'élargissement de la couverture des statistiques de finances publiques de l'administration centrale au secteur public non financier. Une importance particulière a été donnée au renforcement de ces statistiques, ainsi que de celles de balance des paiements, dans le cadre de l'accord FEC.

26. Dans un contexte marqué par des problèmes de sécurité et, selon certains renseignements, le trafic de drogue dans le nord du pays, le Mali obtient des résultats dans la correction des déficiences de son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT). Un rapport de 2008 a constaté qu'au Mali, ce dispositif se réduisait à sa plus simple expression, les mesures législatives et préventives prises ayant été jugées insuffisantes, et que ce pays ne respectait au mieux que partiellement 46 des 49 recommandations. Selon le rapport de suivi présenté en novembre 2009 au Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), quelques progrès ont été accomplis dans la mise en place du dispositif LBC/FT, notamment en ce qui concerne la pénalisation du financement du terrorisme. Les structures fondamentales de ce dispositif ont été établies et mises en service, y compris la cellule de traitement des informations financières (CENTIF) et celle de planification et de

statistique. Des mesures supplémentaires sont envisagées pour rendre le cadre plus efficace, comme la création d'un comité interministériel et l'élaboration d'une stratégie nationale visant à coordonner les diverses actions.

27. **La poursuite de la libéralisation des échanges, notamment dans le cadre d'un éventuel accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne (UE), pourrait renforcer la compétitivité du Mali.** Si la politique commerciale se fait normalement au niveau de l'UEMOA, les négociations avec l'UE sont menées par l'ECOWAS, avec le concours de la Commission de l'UEMOA, et le Mali ne s'efforce pas de conclure séparément un accord bilatéral intérimaire. Les autorités s'inquiètent de la perte de recettes que pourrait provoquer un APE et soutiennent la position régionale selon laquelle des mesures d'accompagnement, y compris une aide financière visant à compenser les effets de la libéralisation imputables à l'APE, devraient être mises en place avant la signature d'un accord.

28. **L'évaluation la plus récente des sauvegardes de la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010.** Il en ressort que la BCEAO maintient en place des contrôles au niveau opérationnel. Le cadre général de gouvernance devrait néanmoins être renforcé par la création d'un comité d'audit de façon à ce que le Conseil d'administration exerce la supervision voulue sur la structure de contrôle, y compris les mécanismes d'audit et les états financiers. Il convient aussi de poursuivre les efforts en vue d'appliquer intégralement les normes IFR.

V. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

29. **Malgré la crise économique et financière mondiale, la mise en œuvre du programme économique et financier des autorités en 2009 a été dans l'ensemble satisfaisante.** La croissance a été soutenue (4,5 %), l'inflation ramenée à 2,2 % et la balance des paiements s'est sensiblement améliorée. Le Mali a en outre tiré parti des recettes exceptionnelles liées à la privatisation de la SOTELMA et aux allocations de DTS.

30. **Le déficit budgétaire de base global sur la base des engagements a été inférieur aux prévisions, mais l'objectif de réduction des factures en souffrance n'a été atteint qu'à la fin de mars 2010.** Le Ministère de l'économie et des finances prend actuellement des mesures pour corriger ce problème et éviter l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement, y compris des crédits de TVA. Il est vital pour les objectifs de GFP des autorités de continuer de se concentrer sur le renforcement de la gestion de la trésorerie.

31. **La mise en œuvre des réformes structurelles a continué d'avancer de façon satisfaisante en 2009, notamment en ce qui concerne les entreprises d'État et le renforcement des finances publiques.** La SOTELMA a été privatisée avec succès, la BHM est actuellement restructurée de manière efficace et la réforme de la filière coton, y compris la privatisation de l'entreprise semi-publique CMDT, progresse. Les travaux sur le renforcement de la gestion des finances publiques se poursuivent à un rythme rapide et les

services du FMI s'attendent à ce que le nouveau programme de réformes dans ce domaine soit finalisé.

32. **Les perspectives économiques pour 2010 demeurent positives.** La mise en œuvre d'un plan de relance budgétaire prudent, qui sera financé en partie par les recettes de privatisation de la SOTELMA et fera l'objet d'une loi de finances rectificative, soutiendra la croissance dans un contexte macroéconomique stable. À cet égard, les services du FMI se félicitent de l'engagement pris par les autorités de continuer d'appliquer des politiques prudentes et un processus d'ajustement budgétaire sous-jacent en vue de préserver la viabilité à long terme des finances publiques. La loi de finances rectificative reflète aussi, conformément à de précédents engagements, les récentes décisions des autorités sur les subventions aux intrants agricoles et l'aide à la filière coton. Les services du FMI invitent instamment les autorités à suivre attentivement l'exécution du budget et à réaliser les économies nécessaires pour atteindre le déficit budgétaire de base fixé comme objectif dans le programme.

33. **Au Mali, le régime de changes et le taux de change réel restent dans l'ensemble appropriés et le risque de surendettement est faible.** Néanmoins, le pays fait face à de graves difficultés pour rester compétitif sur le plan international et une plus grande attention doit être portée aux réformes visant à réduire le coût de la pratique des affaires. La démographie galopante du Mali et la nécessité de trouver des emplois pour une population en constante augmentation rendent encore plus urgente l'adoption de mesures permettant de relever le taux de croissance.

34. **Le Mali reste très vulnérable aux chocs extérieurs.** Le pays serait plus robuste si sa capacité à répondre à ces chocs, y compris en continuant d'appliquer des politiques budgétaires prudentes, était renforcée. En outre, une croissance plus rapide et des avancées dans la lutte contre la pauvreté rurale aideraient aussi à réduire ces facteurs de vulnérabilité.

35. **Les données communiquées sont dans l'ensemble satisfaisantes pour la surveillance du FMI.** Cependant, les services de l'institution encouragent les autorités à poursuivre leurs efforts en vue de corriger, y compris avec le concours du FMI, les lacunes et déficiences de leur système d'établissement et de communication des données.

36. **Sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent dans le cadre du programme et de l'attachement des autorités à sa réalisation, les services du FMI recommandent d'achever la quatrième revue de l'accord FEC.**

37. **On s'attend à ce que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Mali se tiennent conformément à la décision sur les cycles de consultation adoptée le 15 juillet 2002 par le Conseil d'administration.**

Tableau 1. Mali – Indicateurs économiques et financiers, 2008-12

	2008	2009		2010		2011	2012
	Est.	3e revue du prog.	Est.	3e revue du prog.	Prog.. révisé	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en %)							
Comptes nationaux et prix							
PIB réel	4,9	4,3	4,5	4,8	5,1	5,3	5,8
Déflateur du PIB	8,8	4,3	3,6	2,6	3,6	3,0	2,4
IPC (moyenne annuelle)	9,1	2,2	2,2	1,2	2,1	2,6	2,8
Secteur extérieur (variation en %)							
Termes de l'échange (détérioration -)	-1,9	27,2	23,7	-8,4	6,6	4,3	-1,7
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	8,0	...	0,3
Monnaie et crédit (contrib. à la croissance de M2)							
Crédit à l'État	-3,2	-7,6	-13,9	5,3	10,4	5,0	2,1
Crédit à l'économie	5,2	5,6	7,2	6,9	5,7	5,4	6,7
Masse monétaire au sens large (M2)	0,5	15,3	16,0	10,5	16,7	9,4	8,2
(En % du PIB, sauf indication contraire)							
Investissement et épargne							
Investissement intérieur brut	20,7	18,4	18,2	19,7	20,0	21,0	21,5
<i>dont</i> : administrations publiques	5,7	6,8	6,7	7,2	7,5	7,6	7,2
Épargne nationale brute	7,8	12,2	8,6	11,7	12,1	11,8	12,4
<i>dont</i> : État	1,8	1,2	0,8	0,5	1,5	1,5	1,6
Épargne intérieure brute	6,2	10,7	7,0	9,9	10,4	12,1	13,1
Budget de l'administration centrale							
Recettes	15,5	16,6	17,1	16,9	16,9	17,0	17,2
Dons	3,4	4,9	4,1	3,8	3,9	3,8	3,8
Total des dépenses et prêts nets	21,2	24,7	24,1	24,6	25,5	24,8	24,6
Solde global (base ordonnancement, hors dons)	-5,6	-8,0	-6,9	-7,7	-8,5	-7,8	-7,3
Solde de base ¹	-1,0	-1,8	-1,4	-1,6	-2,4	-2,0	-1,5
Solde de base sous-jacent ²	-1,0	-1,4	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,0
Secteur extérieur							
Solde courant, transferts officiels inclus	-12,9	-6,1	-9,6	-8,0	-7,9	-9,1	-9,1
Solde courant, transferts officiels exclus	-14,1	-8,2	-11,9	-10,2	-10,2	-11,2	-11,2
Exportations de biens et services (B&S)	28,5	27,5	26,0	26,8	28,9	30,6	31,3
Importations de B&S	-43,1	-35,2	-37,2	-36,6	-38,5	-39,5	-39,7
Service de la dette en % de exportations de B&S	4,0	4,0	4,2	4,0	3,7	2,3	2,3
Dette extérieure (fin de période)	19,1	20,2	19,3	22,2	24,2	26,1	27,9
Pour mémoire:							
PIB nominal (milliards de FCFA)	3 913	4 248	4 232	4 564	4 609	5 005	5 414
Balance globale des paiements (millions de \$)	-10,3	419,6	448,0	-90,9	-44,1	-41,0	-38,7
Taux d'intérêt du marché monétaire (en %, FDP)	6,8
Réserves internationales brutes (millions de \$)	10 721	...	13 631
BCEAO
en % de la masse monétaire au sens large	55,0	...	58,7
en mois d'importations	6,1	...	6,9
BCEAO Mali (imputé) ³	1 033	1 637	1 602	1 575	1 389	1 343	1 287
(en % de la masse monétaire au sens large)	48,6	64,4	60,6	56,3	51,5	45,8	40,8
Taux de change du \$ (FDP)	481,5	464,5	449,3

Sources : autorités maliennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes (hors dons) moins dépenses totales (hors projets d'investissement financés sur ressources extérieures et dépenses financées par l'initiative PPTE).² Hors dépenses financées par les recettes de privatisation.³ Pour 2009, reflète la nouvelle allocation de DTS et les recettes de la privatisation de la SOTELMA.

Tableau 2. Mali – Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour 2009¹

	Mars			Juin			Sept.			Déc.		
	Objectifs indicatifs	Ajustés	Réalis.	CR révisés	Ajustés	Réalis.	Obj. ind. révisés	Ajustés	Actual	CR révisés	Ajustés	Réalis.
Critères de réalisation quantitatifs¹	(Milliards de FCFA)											
Financement intérieur net de l'État (plafond) ²	10,0	11,8	13,1 ⁷	45,0	40,1	-5,0	50,0	32,9	-4,3	49,4	46,0	26,6
<i>dont</i> : financement bancaire et sur le marché	15,0	16,8	22,3 ⁷	80,0	75,1	55,1	90,0	72,9	-136,9	-101,5	-104,9	-105,9
Hausse cumulée des arriérés de paiements extérieurs (plafond) ³	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouveaux emprunts extérieurs d'un an ou plus contractés ou garantis par l'État à des conditions non concessionnelles ^{2,3}	0,0	0,0	17,5 ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nouveaux emprunts extérieurs à court terme (moins d'un an) contractés ou garantis par l'État (plafond) ²	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes fiscales nettes	140,0	140,0	143,5	290,0	290,0	319,9	430,0	430,0	451,3	603,0	603,0	624,3
Indicateurs financiers (planchers)												
Solde budgétaire de base	-10,0	-10,0	17,1	-20,0	-20,0	66,1	-40,0	-40,0	23,7	-78,0	-78,0	-58,1
Solde budgétaire de base sous-jacent ⁵										-62,0	-62,0	-32,7
<i>Pour mémoire:</i>												
Aide budgétaire extérieure au cours de l'année ¹⁴	20,0	...	6,4	38,5	...	13,0	52,0	...	53,2	92,0	...	91,6
Allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE	1,0	...	1,8	6,3	...	9,4	8,1	...	10,8	11,2	...	13,0
Dépenses financées par l'initiative PPTE												
Solde des ressources PPTE												

¹ Chiffres cumulés depuis le début de chaque année. Les critères de réalisation non continus à fin mars et fin septembre 2009 sont des repères quantitatifs. (Voir le PAT pour les définitions.)

² Ces objectifs quantitatifs sont avant paiement des arriérés de crédits de TVA. Les objectifs révisés pour fin juin, fin septembre et fin décembre 2009 tiennent compte de la recapitalisation (19,1 milliards de FCFA) de la BHM en mai 2009 et des réductions nettes prévues (45 milliards de FCFA fin juin et septembre 2009 et 30 milliards fin décembre 2009) des instances de paiement (le programme inclut un facteur d'ajustement pour tout écart par rapport aux objectifs de réduction des instances de paiement).

³ Ces critères de réalisation seront suivis sur une base continue.

⁴ Élément don égal ou supérieur à 35 %.

⁵ Hors dépenses financées par des recettes de privatisation de la SOTELMA.

⁶ Aide budgétaire générale uniquement.

⁷ L'observation des indicateurs quantitatifs pour le financement intérieur net et le financement bancaire et sur le marché résulte d'une émission obligataire lancée en décembre 2008 mais ayant pris effet le 2 janvier 2009, qui a entraîné une révision à la baisse de 12,3 milliards de FCFA à la fin de décembre 2008 et une révision à la hausse du même montant à la fin de mars 2009 du financement sur le marché.

⁸ Partie de deux prêts consortiaux en FCFA signés en avril et en mai 2009 pour un total de 38 milliards de FCFA pour le paiement d'arriérés de crédits de TVA et impliquant des banques non maliennes de l'UEMOA et de la CEMAC – rétrocession ultérieure à des banques maliennes.

Tableau 3. Mali – Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour 2010¹

	2010									
	Mars			Juin		Sept.		Déc.		
	Objectifs indicatifs	Ajustés	Prél.	CR	CR révisés	Objectifs indicatifs	Obj. ind. révisés	Objectifs indicatifs	CR	Rev. Perf. Crit
Critères de réalisation quantitatifs¹	(Milliards de FCFA)									
Financement intérieur net de l'État (plafond) 2	0,0	52,4	19,3	0,0	79,8	10,0	113,7	30,0	127,0	
<i>dont</i> : financement bancaire et sur le marché	0,0	52,4	46,9	0,0	99,3	10,0	128,7	30,0	138,6	
Hausse cumulée des arriérés de paiements extérieurs (plafond) 3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Nouveaux emprunts extérieurs d'un an ou plus contractés ou garantis par l'État à des conditions non concessionnelles ^{2,3}	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Nouveaux emprunts extérieurs à court terme (moins d'un an) contractés ou garantis par l'État (plafond) ²	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Recettes fiscales nettes	130,0	130,0	154,8	300,0	304,7	470,0	490,9	670,0	677,1	
Indicateurs financiers (planchers)										
Solde budgétaire de base	-30,0	-30,0	23,3	-40,0	-52,8	-70,0	-92,4	-75,0	-111,5	
Solde budgétaire de base ajusté 5	10,0	10,0	23,3	0,0	-38,8	-20,0	-48,4	-50,0	-51,7	
Dépenses prioritaires	117,0	...	175,0	...	235,0	
<i>Pour mémoire:</i>										
Aide budgétaire extérieure au cours de l'année ¹	20,0	24,0	15,5	50,0	68,3	80,0	96,4	125,3	144,1	
Allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE 1	3,1	1,3	1,3	6,2	6,9	9,3	9,7	12,4	12,4	

¹ Chiffres cumulés depuis le début de chaque année. Les critères de réalisation non continus à fin mars et fin septembre 2009 sont des repères quantitatifs. (Voir le PAT pour les définitions.)

² Ces repères et critères de réalisation peuvent être ajustés pour tenir compte des déficits d'aide budgétaire extérieure et de toute réduction supérieure ou inférieure aux prévisions des factures en souffrance et des arriérés de crédits de TVA. Les factures en souffrance sont réduites de 2,0, 43,7, 48,7 et 49,1 milliards de FCFA à la fin de mars, de juin, de septembre et de décembre 2010, respectivement. Une réduction de 29,0 milliards de FCFA des crédits de TVA est prévue pour la fin de décembre 2010.

³ Ces critères de réalisation seront suivis sur une base continue.

⁴ Élément don égal ou supérieur à 35 %.

⁵ Hors dépenses financées par des recettes de privatisation de la SOTELMA.

Tableau 4. Mali — Repères structurels pour les troisième et quatrième revues du programme FEC

Mesures	Motif macroéconomique	État d'avancement
Pour la fin de septembre 2009 (dans le contexte de la troisième revue du programme)		
1 Mettre en place le centre des impôts des moyennes entreprises (CIME) et lancer ses activités	Renforcer la mobilisation des recettes	Observé fin novembre 2009
2 Préparer un plan de trésorerie de l'État qui corresponde à la nomenclature budgétaire (section, code économique) pour faciliter i) le suivi trimestriel de l'exécution du budget en termes d'engagement, de validation, d'ordonnancement et de paiement des dépenses et ii) un meilleur alignement de l'exécution du budget sur les ressources disponibles	Renforcer la gestion des finances publiques, l'exécution du budget et la gestion de la trésorerie	Observé fin septembre 2009
3 S'agissant du suivi de la filière coton, et en consultation avec le FMI, préparer un plan financier mensuel pour la campagne de 2009/10 pour les opérations financières (recettes, engagements, paiements, dette, montants impayés) des différents participants du secteur (producteurs, CMDT, fournisseurs, banques, État)	Améliorer la gouvernance et la transparence de la filière coton en vue d'éviter les difficultés lors de la campagne 2009-2010 et de limiter les risques budgétaires	Observé fin septembre 2009
4 S'agissant du soutien de l'État au secteur agricole et de la préparation du budget de 2010, mettre en place un système de subventions aux intrants dédié et ciblé pour les céréales et le coton, qui inclut les modalités de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation	Accroître l'efficacité et la transparence de la politique agricole, éviter les contributions budgétaires non limitatives et assurer le suivi et l'évaluation des subventions	Observé fin septembre 2009
Pour la fin de décembre 2009 (dans le contexte de la quatrième revue du programme)		
1 Sur la base de l'évaluation des engagements budgétaires à la fin de mars 2008 par l'Auditeur général et de l'évaluation des instances de paiements à la fin de mars 2009 par le Bureau du contrôleur général et l'Inspection générale des finances, mettre en place un système destiné à suivre les engagements budgétaires grâce à une réforme de la comptabilité du Trésor, de la gestion de la trésorerie et des systèmes d'information, en consultation avec les services du FMI.	Améliorer la transparence, la mesurabilité et la gestion de la dette intérieure et éviter l'accumulation d'arriérés de paiements intérieurs	Non observé à la fin de décembre 2009 en raison de la mise en service d'un nouveau logiciel de comptabilité publique; les instances de paiement continuent d'être suivies dans le cadre de la chaîne de la dépense.
2 Sur décision du gouvernement, adopter une stratégie et un calendrier de désinvestissement de l'État dans la Banque de l'habitat du Mali (BHM)	Accroître la confiance dans le secteur bancaire et sa résistance et éviter de nouveaux plans de sauvetage coûteux	Observé fin décembre 2009
3 Finaliser l'étude du gouvernement sur l'impact macroéconomique du secteur aurifère (balance des paiements, croissance, emploi, budget) et sur ses perspectives à moyen terme,	Aider la prise de décision et la formulation de politiques dans le contexte d'un secteur en déclin (les réserves connues sont équivalentes à	Observé fin décembre 2009
4 Conjointement avec la BCEAO, préparer i) un inventaire exhaustif des comptes bancaires pris en compte dans la position nette de l'État et ii) une méthodologie appropriée pour enregistrer les mouvements sur ces comptes, sur la base d'une classification acceptée (tels que les projets, les correspondants, etc.) dans le tableau des opérations financières de l'État (TOFE).	Améliorer les statistiques de finances publiques	Observé fin décembre 2009

Tableau 5. Mali — Repères structurels pour les cinquième et sixième revues du programme FEC

Mesures	Fondement macroéconomique
Pour la fin de juin 2010 (dans le contexte de la cinquième revue)	
1 Mettre en service le nouveau logiciel de gestion des dépenses (PRED5)	Améliorer la gestion budgétaire.
2 Mettre en place un nouveau système d'information sur les opérations financières de l'État (tableau TOFE) qui corresponde aux meilleures pratiques internationales, y compris pour la présentation du financement intérieur.	Renforcer les statistiques et l'information sur les opérations de l'État
3 Créer un comité interministériel pour la planification de la gestion de la trésorerie sous les auspices du Ministère de l'économie et des finances, avec un secrétariat technique permanent fourni par le Trésor	Améliorer la gestion de la trésorerie et sa coordination avec la gestion budgétaire.
4 Établir un projet de document sur le rôle de l'État dans la filière coton après la privatisation de la CMDT.	Établir l'environnement économique dans la filière coton pour l'après-privatisation de la CMDT.
Pour la fin de décembre 2010 (dans le contexte de la sixième revue)	
1 Mettre en service un système de gestion et de paiement à temps des crédits de TVA aux sociétés créancières légitimes.	Empêcher l'accumulation d'arriérés de crédits de TVA et assurer la neutralité de la TVA sur les exportations.
2 Produire une évaluation de la restructuration de la BHM, y compris l'emploi des fonds publics transférés à la BHM pendant le premier semestre de 2010 pour relancer ses activités de prêts.	S'assurer que le redressement de la BHM est effectivement en bonne voie.
3 Préparer un programme de réforme du système fiscal visant à mobiliser davantage de recettes tout en rationalisant et en modernisant davantage la législation fiscale, y compris par un réexamen des exonérations	Simplifier le système fiscal et le rendre plus dynamique tout en appliquant les directives régionales.
4 Mettre en service au Trésor le nouveau logiciel de comptabilité publique tout en prévoyant l'interaction nécessaire avec le logiciel d'application budgétaire pour assurer le suivi de la dépense (y compris le stock de factures en souffrance) de l'engagement au paiement.	Améliorer la comptabilisation des opérations financières de l'État, ainsi que leur divulgation.

Tableau 6. Mali — Comptes nationaux, 2008–12

	2008	2009		2010		2011	2012
	Est.	3e revue du prog.	Est.	3e revue du prog.	Prog. révisé	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en %, à prix constants)							
Secteur primaire	13,2	5,9	5,6	5,3	5,3	5,3	5,8
Agriculture	20,2	6,7	6,4	5,9	5,9	5,5	5,5
Agriculture vivrière hors riz	14,4	6,1	5,6	4,0	4,0	5,0	5,0
Riz	48,5	6,0	6,0	8,0	8,0	5,0	5,0
Agriculture industrielle hors coton	22,0	9,0	9,0	9,5	9,5	5,0	5,0
Coton	-16,8	17,3	16,8	15,0	15,0	15,0	15,0
Élevage	4,0	4,2	4,2	4,3	4,3	4,0	4,0
Pêche et forêt	3,7	5,3	5,3	4,6	4,6	4,3	4,0
Secteur secondaire	-4,6	3,4	3,5	4,7	4,5	8,0	8,6
Industries extractives	-6,4	-0,6	1,5	2,6	-1,7	11,0	12,2
Industries manufacturières	-14,4	4,4	0,9	3,4	7,4	5,6	6,0
Agroalimentaire	-20,0	7,4	8,0	2,0	8,4	5,5	6,0
Textile	-34,0	-1,5	5,0	1,6	15,0	3,0	3,5
Autres	16,2	5,0	-9,2	6,0	0,5	8,0	8,0
Énergie	10,0	7,8	10,0	8,8	11,0	8,0	7,0
Bâtiments et travaux publics	4,5	6,0	6,0	7,0	7,0	6,5	7,0
Secteur tertiaire	4,1	3,3	3,5	4,1	5,2	4,3	5,2
Transports et télécommunications	10,0	3,0	1,9	5,0	5,0	4,5	6,5
Commerce	4,4	3,5	4,5	4,5	7,4	5,0	6,0
Services financiers	2,0	3,5	3,5	3,5	3,5	5,0	5,0
Autres services non financiers	1,0	5,1	5,1	4,7	4,7	5,0	4,0
Administration publique	1,2	2,0	2,0	1,9	1,9	2,3	3,5
Branche fictive	5,5	4,0	4,0	3,0	3,0	8,0	10,0
PIB au coût des facteurs	5,5	4,3	4,3	4,7	5,1	5,3	5,8
Taxes indirectes	-2,0	4,0	5,9	6,0	5,0	6,0	6,0
PIB aux prix du marché	4,9	4,3	4,5	4,8	5,1	5,3	5,8
PIB réel hors secteur minier	5,9	4,7	4,7	4,9	5,6	5,0	5,3
(En % du PIB, sauf indication contraire)							
Demande globale							
Consommation	93,8	89,3	93,0	90,1	89,6	87,9	86,9
Privée	81,2	75,5	79,5	76,3	75,8	74,2	73,1
Publique	12,6	13,8	13,5	13,8	13,8	13,7	13,8
Investissement brut	20,7	18,4	18,2	19,7	20,0	21,0	21,5
Public	5,7	6,8	6,7	7,2	7,5	7,6	7,2
Non public	15,1	11,5	11,5	12,5	12,5	13,3	14,3
Investissement net	11,5	9,5	9,5	10,5	10,5	11,5	12,5
Variations des stocks	3,6	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8	1,8
Solde extérieur net	-14,5	-7,7	-11,2	-9,8	-9,6	-8,8	-8,4
Épargne nationale brute	7,8	12,2	8,6	11,7	12,1	11,8	12,4
<i>Dont</i> : épargne intérieure	6,2	10,7	7,0	9,9	10,4	12,1	13,1
Pour mémoire:							
Solde extérieur courant ¹	-12,9	-6,1	-9,6	-8,0	-7,9	-9,1	-9,1
PIB nominal (milliards de FCFA)	3 913	4 248	4 232	4 564	4 609	5 005	5 414
Déflateur du PIB (variation an. en %)	8,8	4,3	3,6	2,6	3,6	3,0	2,4

Sources : autorités maliennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Transferts officiels inclus.

Tableau 7. Mali — Balance des paiements, 2008–12¹

	2008	2009		2010		2011	2012
	Est.	3e revue du progr.	Est.	3e revue du progr.	Prog. révisé	Proj.	Proj.
(Milliards de FCFA)							
Solde courant							
Transferts officiels non compris	-552,3	-349,0	-504,3	-463,4	-469,2	-561,5	-604,6
Transferts officiels compris	-504,8	-259,9	-406,8	-363,4	-365,2	-457,5	-492,1
Balance commerciale	-313,3	-76,1	-220,9	-174,0	-152,8	-87,3	-59,5
Exportations, f.à.b.	913,5	978,4	911,3	1 010,3	1 128,4	1 320,6	1 473,5
Coton (fibre)	65,6	60,9	60,6	55,2	80,2	91,9	104,6
Or	645,9	737,2	641,1	752,3	817,6	983,9	1 109,1
Autres	202,0	180,3	209,6	202,9	230,6	244,7	259,8
Importations, f.à.b.	-1 226,8	-1 054,5	-1 132,2	-1 184,4	-1 281,2	-1 407,9	-1 533,1
Produits pétroliers	-261,2	-182,0	-175,7	-230,1	-236,4	-265,4	-297,2
Denrées alimentaires	-153,0	-143,8	-141,1	-147,7	-139,2	-139,1	-143,4
Autres	-812,6	-728,7	-815,4	-806,6	-905,6	-1 003,5	-1 092,5
Services, net	-255,2	-250,2	-253,1	-272,8	-291,6	-355,5	-397,9
Crédit	203,4	191,5	189,5	211,2	202,1	211,4	220,8
Débit	-458,7	-441,7	-442,6	-484,0	-493,7	-566,9	-618,7
<i>dont</i> : fret et assurance	-267,0	-255,4	-248,5	-286,9	-281,2	-324,9	-353,8
Revenus, net	-140,0	-155,4	-155,4	-160,3	-160,3	-265,9	-306,4
<i>dont</i> : intérêts sur la dette publique	-16,2	-12,5	-12,4	-14,8	-14,8	-10,0	-11,3
Transferts, net	203,7	221,8	222,6	243,7	239,6	251,2	271,7
Transferts privés, net	156,2	132,7	125,1	143,6	135,6	147,2	159,3
Transferts officiels, net	47,5	89,1	97,5	100,0	104,0	104,0	112,5
<i>dont</i> : aide budgétaire	25,0	46,6	51,9	54,4	54,4	50,1	54,1
Compte de capital et d'op. financières	449,4	460,3	511,9	320,9	343,5	436,8	472,5
Compte de capital, net	147,3	158,2	160,0	140,6	169,8	184,6	200,4
<i>dont</i> : dons projets	109,2	140,1	119,7	120,7	127,4	138,6	150,6
Compte d'opérations financières	302,1	302,1	351,9	180,3	173,7	252,3	272,2
Secteur privé (net) ²	230,5	125,5	188,9	41,7	22,8	88,6	94,5
Investissement direct (net)	80,5	206,3	228,4	60,7	52,5	73,7	72,6
Invest. de portefeuille (net)	3,4	4,4	4,4	4,4	4,6	5,0	5,4
Autres flux de capitaux privés	146,6	-85,2	-44,0	-23,5	-34,4	10,0	16,4
Officiel, net	71,6	176,6	163,0	138,7	151,0	163,6	177,7
Décaissements	99,9	158,0	144,0	172,6	184,9	189,1	204,3
Aide budgétaire	29,1	45,9	39,7	29,9	42,2	35,0	37,9
Financement de projets	70,8	112,1	104,3	142,7	142,6	154,0	166,4
Autorités monétaires	0,0	52,5	52,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement de la dette pub.	-28,3	-33,9	-33,5	-33,9	-33,9	-25,4	-26,6
Erreurs et omissions	50,9	0,0	106,0	0,0	-0,4	-0,5	-0,5
Solde global	-4,6	200,4	211,0	-42,3	-22,1	-21,2	-20,1
Financement	4,6	-200,4	-211,0	42,3	22,1	21,2	20,1
Avoirs extérieurs (net)	-6,3	-211,9	-224,0	30,0	9,7	21,2	20,1
<i>dont</i> : FMI (net)	13,4	1,5	1,5	4,3	4,4	1,1	-0,9
Aide au titre de l'initiative PPTE	10,9	11,5	13,0	12,4	12,4	0,0	0,0
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Pour mémoire :</i> (Variation annuelle en %, sauf indication contraire)							
Commerce extérieur							
Indice du volume des exportations	-1,3	-0,8	-7,1	3,7	3,9	9,1	10,7
Indice du volume des importations	12,5	11,1	6,3	3,4	1,1	12,7	8,7
Valeur unitaire des exportations	26,2	10,1	7,4	-0,4	19,2	7,3	0,8
Valeur unitaire des importations	28,7	-13,4	-13,1	8,6	11,9	2,9	2,5
Termes de l'échange	-1,9	27,2	23,7	-8,4	6,6	4,3	-1,7

Sources : autorités maliennes ; estimations et projections des services du FMI.

1 Présentée selon la 5e édition du Manuel de la balance des paiements du FMI ; données sur la période 2006–2010 après ajustement pour tenir compte de l'IADM.

2 Reflète principalement les investissements dans le secteur aurifère et, en 2009, la privatisation de la SOTELMA ; inclut les entrées de capitaux à court terme.

Tableau 7. Mali — Balance des paiements, 2008–12 1 (suite)

	2008	2009		2010		2011	2012
	Est.	3e revue du progr.	Est.	3e revue du prog.	Prog. révisé	Proj.	Proj.
(En % du PIB)							
Solde courant							
Transferts officiels non compris	-14,1	-8,2	-11,9	-10,2	-10,2	-11,2	-11,2
Transferts officiels compris	-12,9	-6,1	-9,6	-8,0	-7,9	-9,1	-9,1
Balance commerciale	-8,0	-1,8	-5,2	-3,8	-3,3	-1,7	-1,1
Exportations, f.à.b.	23,3	23,0	21,5	22,1	24,5	26,4	27,2
Coton (fibre)	1,7	1,4	1,4	1,2	1,7	1,8	1,9
Or	16,5	17,4	15,1	16,5	17,7	19,7	20,5
Autres	5,2	4,2	5,0	4,4	5,0	4,9	4,8
Importations, f.à.b.	-31,4	-24,8	-26,8	-26,0	-27,8	-28,1	-28,3
Produits pétroliers	-6,7	-4,3	-4,2	-5,0	-5,1	-5,3	-5,5
Denrées alimentaires	-3,9	-3,4	-3,3	-3,2	-3,0	-2,8	-2,6
Autres	-20,8	-17,2	-19,3	-17,7	-19,6	-20,0	-20,2
Services, net	-6,5	-5,9	-6,0	-6,0	-6,3	-7,1	-7,3
Crédit	5,2	4,5	4,5	4,6	4,4	4,2	4,1
Débit	-11,7	-10,4	-10,5	-10,6	-10,7	-11,3	-11,4
<i>dont</i> : frêt et assurance	-6,8	-6,0	-5,9	-6,3	-6,1	-6,5	-6,5
Revenus, net	-3,6	-3,7	-3,7	-3,5	-3,5	-5,3	-5,7
<i>dont</i> : intérêts sur la dette publique	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2
Transferts, net	5,2	5,2	5,3	5,3	5,2	5,0	5,0
Transferts privés, net	4,0	3,1	3,0	3,1	2,9	2,9	2,9
Transferts officiels, net	1,2	2,1	2,3	2,2	2,3	2,1	2,1
<i>dont</i> : aide budgétaire	0,6	1,1	1,2	1,2	1,2	1,0	1,0
Compte de capital et d'op. financières	11,5	10,8	12,1	7,0	7,5	8,7	8,7
Compte de capital, net	3,8	3,7	3,8	3,1	3,7	3,7	3,7
<i>dont</i> : dons projets	2,8	3,3	2,8	2,6	2,8	2,8	2,8
Compte d'opérations financières	7,7	7,1	8,3	4,0	3,8	5,0	5,0
Secteur privé (net) ²	5,9	3,0	4,5	0,9	0,5	1,8	1,7
Investissement direct (net)	2,1	4,9	5,4	1,3	1,1	1,5	1,3
Invest. de portefeuille (net)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres flux de capitaux privés	3,7	-2,0	-1,0	-0,5	-0,7	0,2	0,3
Officiel, net	1,8	4,2	3,9	3,0	3,3	3,3	3,3
Décaissements	2,6	3,7	3,4	3,8	4,0	3,8	3,8
Aide budgétaire	0,7	1,1	0,9	0,7	0,9	0,7	0,7
Financement de projets	1,8	2,6	2,5	3,1	3,1	3,1	3,1
Autorités monétaires	0,0	1,2	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement de la dette pub.	-0,7	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,5	-0,5
Erreurs et omissions	1,3	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global	-0,1	4,7	5,0	-0,9	-0,5	-0,4	-0,4
Financement	0,1	-4,7	-5,0	0,9	0,5	0,4	0,4
Avoirs extérieurs (net)	-0,2	-5,0	-5,3	0,7	0,2	0,4	0,4
<i>dont</i> : FMI (net)	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Aide au titre de l'initiative PPTE	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : autorités maliennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Présentée selon la 5e édition du Manuel de la balance des paiements du FMI ; données sur la période 2006–2010 après ajustement pour tenir compte de l'IADM.

² Reflète principalement les investissements dans le secteur aurifère et, en 2009, la privatisation de la SOTELMA ; inclut les entrées de capitaux à court terme.

Tableau 8. Mali — Opérations financières consolidées de l'administration centrale, 2008-12

	2008	2009		2010		2011 Proj.	2012 Proj.
		3e revue du prog.	Est.	3e revue du prog.	Prog. révisé		
(Milliards de FCFA, sauf indication contraire)							
Recettes et dons	741,5	917,0	896,6	947,5	962,2	1 040,3	1 137,3
Recettes totales	607,3	706,8	725,0	772,5	780,5	851,7	932,5
Recettes budgétaires	540,6	635,3	653,2	701,0	709,0	774,0	847,8
Recettes fiscales	519,4	609,3	624,3	674,1	677,1	739,1	809,6
Impôts directs	149,7	181,4	177,1	187,7	188,7	200,0	218,3
Taxes indirectes	369,7	427,9	447,2	486,3	488,3	539,1	591,3
TVA	200,8	232,1	247,4	275,7	276,7	303,3	330,2
Accises sur produits pétroliers	35,2	37,7	23,1	22,5	22,5	24,9	27,4
Droits d'importation	64,3	87,6	90,1	91,0	91,0	102,8	115,0
Autres taxes indirectes	91,9	77,3	93,6	99,1	100,1	108,2	118,7
Remboursements de taxes	-22,5	-6,8	-7,0	-2,0	-2,0	-2,0	-2,2
Recettes non fiscales	21,2	26,0	28,9	26,9	31,9	34,9	38,1
Fonds spéciaux et budgets annexes	66,7	71,5	71,8	71,5	71,5	77,6	84,8
Dons	134,2	210,2	171,6	175,1	181,8	188,6	204,8
<i>dont</i> : aide budgétaire	25,0	46,6	51,9	54,4	54,4	50,1	54,1
Dépenses totales et prêts nets	828,2	1 047,4	1 018,6	1 122,6	1 174,5	1 243,2	1 330,3
Dépenses budgétaires	753,9	966,9	925,2	1 039,8	1 075,5	1 169,6	1 249,6
Dépenses courantes	459,1	581,1	549,0	602,3	611,8	662,0	726,6
Traitements et salaires	186,0	217,1	213,5	235,8	235,7	253,5	276,3
Biens et services	164,7	201,3	190,2	214,1	214,1	229,0	255,4
Transferts et subventions	94,3	146,9	129,6	133,4	140,1	161,5	175,7
Intérêts	14,1	15,8	15,7	19,9	22,7	17,9	19,2
<i>dont</i> : intérieurs	1,6	3,3	3,3	5,1	7,9	7,9	7,9
Dépenses en capital	294,9	385,9	376,2	437,5	463,7	507,6	523,0
Financement extérieur	172,8	252,2	224,0	263,3	270,0	292,6	317,0
Financement intérieur	122,1	133,7	152,2	174,2	193,6	215,0	206,0
Fonds spéciaux et budgets annexes	66,7	71,5	71,8	71,5	71,5	77,6	84,8
Prêts nets	7,6	9,0	21,6	11,3	27,4	-4,0	-4,0
Solde budgétaire global (hors dons)	-220,9	-340,6	-293,6	-350,2	-394,0	-391,6	-397,8
Solde budgétaire global (dons inclus)	-86,7	-130,4	-122,0	-175,1	-212,2	-202,9	-193,0
Ajustement base caisse	49,2	-93,8	-26,0	-3,5	-78,1	-4,3	4,0
Solde global (base caisse, dons inclus)	-37,5	-224,2	-148,0	-178,6	-290,3	-207,2	-189,1
Financement	37,5	224,3	148,1	178,6	290,3	207,2	189,1
Financement extérieur (net)	82,5	135,6	123,5	151,0	163,3	163,6	177,7
Prêts	99,9	158,0	144,0	172,6	184,9	189,1	204,3
Prêts projets	70,8	112,1	104,3	142,7	142,6	154,0	166,4
Prêts budgétaires	29,1	45,9	39,7	29,9	42,2	35,0	37,9
Amortissement	-28,3	-33,9	-33,5	-33,9	-33,9	-25,4	-26,6
Allègement de la dette	10,9	11,5	13,0	12,4	12,4	0,0	0,0
Financement intérieur (net)	-45,0	88,7	24,6	27,6	127,0	43,6	11,4
Système bancaire	-32,6	-77,9	-142,7	62,9	123,6	68,8	32,1
Crédit net à l'État	-32,6	-77,9	-142,7	62,9	123,6	68,8	32,1
FMI (net)	12,5	3,0	1,5	2,1	4,3	1,5	-0,9
Credib BCEAO (net)	-2,3	46,9	49,4	-2,5	-2,5	-5,0	-4,9
Autre	-42,8	-127,8	-193,6	63,3	121,8	72,2	38,0
Recettes de privatisation	39,1	180,4	180,4	3,3	3,3	0,0	0,0
Autre financement	-51,5	-13,8	-13,1	-38,6	0,1	-25,2	-20,7
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Pour mémoire:</i>	65,0	104,0	104,6	96,7	109,0	85,1	92,0
Solde budgétaire de base 1	-37,3	-77,0	-58,1	-74,5	-111,6	-99,0	-80,8
Solde budgét. de base sous-jacent ²	-37,3	-61,0	-32,7	-49,5	-50,5	-49,0	-55,8
Épargne publique intérieure	81,5	54,2	104,2	98,7	97,1	112,0	121,2
Masse salariale en % des recettes fiscales	35,8	35,6	34,2	35,0	34,8	34,3	34,1

Sources : Ministère des finances ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes totales, moins dépenses courantes hors intérêts et prêts nets, hors dons, dépenses en capital financées sur ressources extérieures et dépenses financées par l'aide PPTE.² Solde budgétaire de base hors dépenses financées par des recettes de privatisation.

Tableau 8. Mali — Opérations financières consolidées de l'administration centrale, 2008-12 (suite)

	2008	2009		2010		2011 Proj.	2012 Proj.
		3e revue du prog.	Est.	3e revue du prog.	Prog. révisé		
	(En % du PIB)						
Recettes et dons	19,0	21,6	21,2	20,8	20,9	20,8	21,0
Recettes totales	15,5	16,6	17,1	16,9	16,9	17,0	17,2
Recettes budgétaires	13,8	15,0	15,4	15,4	15,4	15,5	15,7
Recettes fiscales	13,3	14,3	14,8	14,8	14,7	14,8	15,0
Impôts directs	3,8	4,3	4,2	4,1	4,1	4,0	4,0
Taxes indirectes	9,4	10,1	10,6	10,7	10,6	10,8	10,9
TVA	5,1	5,5	5,8	6,0	6,0	6,1	6,1
Accises sur produits pétroliers	0,9	0,9	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Droits d'importation	1,6	2,1	2,1	2,0	2,0	2,1	2,1
Autres taxes indirectes	2,3	1,8	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Remboursements de taxes	-0,6	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes non fiscales	0,5	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7
Fonds spéciaux et budgets annexes	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6
Dons	3,4	4,9	4,1	3,8	3,9	3,8	3,8
<i>dont</i> : aide budgétaire	0,6	1,1	1,2	1,2	1,2	1,0	1,0
Dépenses totales et prêts nets	21,2	24,7	24,1	24,6	25,5	24,8	24,6
Dépenses budgétaires	19,3	22,8	21,9	22,8	23,3	23,4	23,1
Dépenses courantes	11,7	13,7	13,0	13,2	13,3	13,2	13,4
Traitements et salaires	4,8	5,1	5,0	5,2	5,1	5,1	5,1
Biens et services	4,2	4,7	4,5	4,7	4,6	4,6	4,7
Transferts et subventions	2,4	3,5	3,1	2,9	3,0	3,2	3,2
Intérêts	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
<i>dont</i> : intérieurs	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1
Dépenses en capital	7,5	9,1	8,9	9,6	10,1	10,1	9,7
Financement extérieur	4,4	5,9	5,3	5,8	5,9	5,8	5,9
Financement intérieur	3,1	3,1	3,6	3,8	4,2	4,3	3,8
Fonds spéciaux et budgets annexes	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6
Prêts nets	0,2	0,2	0,5	0,2	0,6	-0,1	-0,1
Solde budgétaire global (hors dons)	-5,6	-8,0	-6,9	-7,7	-8,5	-7,8	-7,3
Solde budgétaire global (dons inclus)	-2,2	-3,1	-2,9	-3,8	-4,6	-4,1	-3,6
Ajustement base caisse	1,3	-2,2	-0,6	-0,1	-1,7	-0,1	0,1
Solde global (base caisse, dons inclus)	-1,0	-5,3	-3,5	-3,9	-6,3	-4,1	-3,5
Financement	1,0	5,3	3,5	3,9	6,3	4,1	3,5
Financement extérieur (net)	2,1	3,2	2,9	3,3	3,5	3,3	3,3
Prêts	2,6	3,7	3,4	3,8	4,0	3,8	3,8
Prêts projets	1,8	2,6	2,5	3,1	3,1	3,1	3,1
Prêts budgétaires	0,7	1,1	0,9	0,7	0,9	0,7	0,7
Amortissement	-0,7	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,5	-0,5
Allègement de la dette	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0
Financement intérieur (net)	-1,2	2,1	0,6	0,6	2,8	0,9	0,2
Système bancaire	-0,8	-1,8	-3,4	1,4	2,7	1,4	0,6
Crédit net à l'État	-0,8	-1,8	-3,4	1,4	2,7	1,4	0,6
FMI (net)	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Credat BCEAO (net)	-0,1	1,1	1,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autre	-1,1	-3,0	-4,6	1,4	2,6	1,4	0,7
Recettes de privatisation	1,0	4,2	4,3	0,1	0,1	0,0	0,0
Autre financement	-1,3	-0,3	-0,3	-0,8	0,0	-0,5	-0,4
Déficit de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Pour mémoire:</i>							
Solde budgétaire de base 1	-1,0	-1,8	-1,4	-1,6	-2,4	-2,0	-1,5
Solde budgét. de base sous-jacent ²	-1,0	-1,4	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,0
Épargne publique intérieure	2,1	1,3	2,5	2,2	2,1	2,2	2,2

Sources : Ministère des finances ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes totales, moins dépenses courantes hors intérêts et prêts nets, hors dons, dépenses en capital financées sur ressources extérieures et dépenses financées par l'aide PPTE.² Solde budgétaire de base hors dépenses financées par des recettes de privatisation.

Tableau 9. Mali – Critères de convergence de l'UEMOA, 2006-12

	Critère	2006	2007	2008	2009	2010 Proj.	2011 Proj.	2012 Proj.	
(Ratios en %, sauf indication contraire)									
Critères primaires									
	Solde budgétaire de base/PIB	>=0	0,3	-0,9	-1,0	-1,4	-2,4	-2,0	-1,5
	Inflation (variation moyenne annuelle en %)	<=3	1,5	1,5	9,1	2,2	2,1	2,6	2,8
	Dettes nominale/PIB	<=70	39,9	19,4	21,6	21,4	25,7	27,0	28,5
	Arriérés intérieurs accumulés (milliards de FCFA)	<=0	0,0	0,0	145,7	-87,6	0,0	0,0	0,0
	Arriérés extérieurs accumulés (milliards de FCFA)	<=0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Critères secondaires									
	Salaires/recettes budgétaires	<=35	30,9	33,4	35,8	34,2	34,8	34,3	34,1
	Invest. financé sur ress. intér./recettes budgét.	>=20	22,2	31,7	22,6	23,3	27,3	27,8	24,3
	Déf. courant, hors transf. officiels courants/PIB	<=5	-6,7	-9,5	-14,1	-11,9	-10,2	-11,2	-11,2
	Recettes fiscales/PIB	>=17	14,9	14,2	13,3	14,8	14,7	14,8	15,0

Sources : autorités maliennes ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 10. Mali – Situation monétaire, 2008-12

	2008	2009		2010		2011	2012
	Déc	Déc	Déc	Déc	Déc	Déc	Déc
		3e revue du prog.	Est.	3e revue du prog.	Prog. révisé	Proj.	Proj.
(Milliards de FCFA)							
Avoirs extérieurs nets	496,2	718,1	742,4	698,1	749,7	736,0	725,9
BCEAO	466,8	678,7	638,3	648,7	628,6	607,5	587,4
Banques commerciales	29,4	39,4	104,0	49,4	121,1	128,6	138,6
Avoirs intérieurs nets	527,4	461,9	445,5	605,8	636,5	780,7	914,8
Crédit net à l'État	-156,2	-234,1	-298,9	-171,2	-175,3	-106,5	-74,4
BCEAO, net	5,5	...	-113,4
Banques commerciales	-161,7	...	-185,6
Autre	0,0	...	0,0
Crédit à l'économie	671,2	728,9	744,9	809,9	812,3	887,7	989,7
Autres postes, nets	12,4	-32,9	-0,5	-32,9	-0,5	-0,5	-0,5
Masse monétaire (M2)	1 023,6	1 180,0	1 187,9	1 303,9	1 386,2	1 516,8	1 640,7
Circulation fiduciaire	317,1	354,0	304,5	391,2	355,4	388,8	420,6
Dépôts bancaires	706,6	826,0	883,4	912,7	1 030,9	1 128,0	1 220,1
Pour mémoire :							
Monnaie centrale (M0)	491,1	540,2	543,8	596,9	634,6	694,4	751,1
Reserves intern. brutes BCEAO	497,3	760,1	719,7	734,6	714,5	694,4	669,3
en % de M2	48,6	64,4	60,6	56,3	51,5	45,8	40,8
(En % de la masse monétaire au sens large du début de période)							
Contribution à la croissance de M2							
Masse monétaire (M2)	0,5	15,3	16,0	10,5	16,7	9,4	8,2
Avoirs extérieurs nets	-3,0	21,7	24,0	-1,7	0,6	-1,0	-0,7
BCEAO	0,6	20,7	16,8	-2,5	-0,8	-1,5	-1,3
Banques commerciales	-3,6	1,0	7,3	0,8	1,4	0,5	0,7
Avoirs intérieurs nets	3,5	-6,4	-8,0	12,2	16,1	10,4	8,8
Crédit à l'administration centrale	-3,2	-7,6	-13,9	5,3	10,4	5,0	2,1
Crédit à l'économie	5,2	5,6	7,2	6,9	5,7	5,4	6,7
Autres postes, nets	1,5	-4,4	-1,3	0,0	0,0	0,0	0,0
(Variation en %, sauf indication contraire)							
Pour mémoire:							
Masse monétaire (M2)	0,5	15,3	16,0	10,5	16,7	9,4	8,2
Monnaie centrale (M0)	5,0	10,0	10,7	10,5	16,7	9,4	8,2
Crédit à l'économie	8,5	8,6	11,0	11,1	9,0	9,3	11,5
Vitesse de circulation (PIB/M2)	3,8	3,6	3,6	3,5	3,3	3,3	3,3
Multiplicateur monétaire (M2/M0)	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Circulation fiduciaire/M2	31,0	30,0	25,6	30,0	25,6	25,6	25,6

Sources : BCEAO ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 11. Mali — indicateurs de solidité financière du système bancaire, 2002-09 ^{1/}

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 Prél.
Fonds propres								
Fonds propres (valeur nette) en % des actifs	10,0	9,7	7,4	9,7	9,2	7,2	7,4	8,5
Composition et qualité des actifs								
Prêts improductifs en % du total des prêts	19,5	15,6	19,6	30,2	25,0	25,1	25,3	22,0
Prêts improductifs, moins provisions, en % du total des crédits, moins provisions	9,6	7,3	9,9	16,3	12,6	10,7	9,3	9,1
Provisions en % des prêts improductifs	56,4	57,5	55,0	55,0	57,0	65,5	66,9	64,4
Bénéfices et rentabilité								
Bénéfice net (avant impôt) en % du revenu net	14,6	13,1	-28,3	14,3	13,5	-13,9	15,9	20,8
Rendement des actifs	7,7	7,6	-22,6	8,7	8,7	-12,1	13,3	13,2
Marge globale (rend. des prêts — coût du capital)	6,0	6,4	6,2	6,5	7,0	7,3	7,9	9,0

Sources : BCEAO ; estimations des services du FMI.

1/ Ratios calculés sur la base des stocks (moyenne) de la période.

Tableau 12. Mali — Projections à moyen terme, 2008-15

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Est.	Est.	Prog. rév.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en %)								
Comptes nationaux et prix								
PIB réel	4,9	4,5	5,1	5,3	5,8	5,2	5,0	4,5
Déflateur du PIB	8,8	3,6	3,6	3,0	2,4	2,6	2,6	2,5
IPC (moyenne annuelle)	9,1	2,2	2,1	2,6	2,8	2,8	2,8	3,4
Secteur extérieur (variation en %)								
Termes de l'échange (détérioration -)	-1,9	23,7	6,6	4,3	-1,7	-0,9	-0,6	-2,9
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	8,0	0,3
Monnaie et crédit (contrib. à la croissance de M2)								
Crédit à l'État	-3,2	-13,9	10,4	5,0	2,1	0,1	-0,5	-0,5
Crédit à l'économie	5,2	7,2	5,7	5,4	6,7	7,1	5,5	4,5
Masse monétaire au sens large (M2)	0,5	16,0	16,7	9,4	8,2	7,9	7,7	7,0
(En % du PIB, sauf indication contraire)								
Investissement et épargne								
Investissement intérieur brut	20,7	18,2	20,0	21,0	21,5	22,2	23,1	24,5
<i>dont</i> : administrations publiques	5,7	6,7	7,5	7,6	7,2	7,0	7,0	7,4
Épargne nationale brute	7,8	8,6	12,1	11,8	12,4	13,6	15,0	16,2
<i>dont</i> : État	1,8	0,8	1,5	1,5	1,6	1,9	1,8	1,7
Épargne intérieure brute	6,2	7,0	10,4	12,1	13,1	14,2	15,6	16,2
Budget de l'administration centrale								
Recettes	15,5	17,1	16,9	17,0	17,2	17,3	17,4	17,3
Dons	3,4	4,1	3,9	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
Total des dépenses et prêts nets	21,2	24,1	25,5	24,8	24,6	24,2	24,2	24,4
Solde global (base ordonnancement, hors dons)	-5,6	-6,9	-8,5	-7,8	-7,3	-6,9	-6,9	-7,0
Solde de base ¹	-1,0	-1,4	-2,4	-2,0	-1,5	-1,0	-1,0	-1,1
Solde de base sous-jacent ²	-1,0	-0,8	-1,1	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0	-1,1
Secteur extérieur								
Solde courant, transferts officiels inclus	-12,9	-9,6	-7,9	-9,1	-9,1	-8,6	-8,0	-8,3
Solde courant, transferts officiels exclus	-14,1	-11,9	-10,2	-11,2	-11,2	-10,7	-10,1	-10,3
Exportations de biens et services (B&S)	28,5	26,0	28,9	30,6	31,3	31,2	31,1	29,3
Importations de B&S	-43,1	-37,2	-38,5	-39,5	-39,7	-39,2	-38,5	-37,6
Service de la dette en % de exportations de B&S	4,0	4,2	3,7	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3
Dette extérieure (fin de période)	19,1	19,3	24,2	26,1	27,9	29,6	31,3	33,1
Pour mémoire:								
PIB nominal (milliards de FCFA)	3 913	4 232	4 609	5 005	5 414	5 840	6 292	6 735
Balance globale des paiements (millions de \$)	-10,3	448,0	-44,1	-41,0	-38,7	-1,5	68,3	53,4
Taux d'intérêt du marché monétaire (en %, FDP)	6,8
Réserves internationales brutes (millions de \$)								
BCEAO	10 721	13 631
en % de la masse monétaire au sens large	55,0	58,7
en mois d'importations	6,1	6,9
BCEAO Mali (imputé) ³	1 033	1 602	1 389	1 343	1 287	1 270	1 322	1 359
(en % de la masse monétaire au sens large)	48,6	60,6	51,5	45,8	40,8	37,5	36,4	35,1
Taux de change du \$ (FDP)	481,5	449,3

Sources : autorités maliennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes (hors dons) moins dépenses totales (hors projets d'investissement financés sur ressources extérieures et dépenses financées par l'initiative PPTE).² Hors dépenses financées par les recettes de privatisation.³ Pour 2009, reflète la nouvelle allocation de DTS et les recettes de la privatisation de la SOTELMA.

Table 13. Mali — Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990-2008

	1990	1995	2000	2005	2008
Objectif 1 : éradiquer l'extrême pauvreté et la faim	Réduire de 1/2 par rapport à 1990 la pauvreté et la malnutrition				
Ratio emploi/population âgée d'au moins 15 ans, total (%)	49	48	49	47	47
Ratio emploi/population âgée de 15 à 24 ans, total (%)	40	39	40	36	35
PIB par personne ayant un emploi (\$ constants de 1990 en PPA)	1 874	1 929	2 094	2 463	2 608
Part des 20% les plus pauvres de la population dans le revenu	7	5	6	7	7
Malnutrition, insuffisance pondérale (% des enfants de moins de 5 ans)	..	38	30	28	28
Écart de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (%)	13	53	26	19	19
Ratio numérique de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)	40	86	61	51	51
Emploi précaire, total (% du total des personnes ayant un emploi)	..	96
Objectif 2 : rendre l'enseignement primaire universel	Taux de scolarisation net à 100				
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% des femmes de 15 à 24 ans)	17	31	31
Taux d'alphabétisation, jeunes hommes (% des hommes de 15 à 24 ans)	32	47	47
Écoliers qui terminent l'école primaire, total (% de la cohorte)	86	73	76
Taux d'achèvement du cycle primaire, total (% de la tranche d'âge concernée)	12	16	31	44	57
Taux de scolarisation primaire, total (% net)	45	61	75
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Ratio d'éducation à 100				
Proportion de femmes siégeant au parlement national (%)	..	2	12	10	10
Ratio femmes/hommes dans l'enseignement primaire	59	67	74	78	83
Ratio femmes/hommes dans l'enseignement secondaire	51	..	55	61	64
Ratio femmes/hommes dans l'enseignement supérieur	16	..	47	53	45
Proportion de femmes employées hors agriculture (% du total de l'emploi non agricole)	35	..
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile	Réduire de 2/3 par rapport à 1990 la mortalité des moins de 5 ans				
Vaccination, rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	43	52	49	68	68
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	139	132	120	109	103
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1.000)	250	233	217	202	194
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle	Réduire de 3/4 par rapport à 1990 la mortalité maternelle				
Adolescentes de 15 à 19 ans : taux de fécondité (naissances pour 1.000)	167	164	161
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	..	40	41	49	49
Taux de contraception (% des femmes de 15 à 49 ans)	..	7	8	8	8
Taux de mortalité maternelle (est., pour 100.000 naissances vivantes)	970	..
Femmes enceintes recevant des soins prénatals (%)	..	94	57	70	70
Besoins de contraceptifs non couverts (% des femmes mariées de 15 à 49 ans)	..	26	29	31	31
Objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies	Inverser la propagation du SIDA et autres maladies graves				
Enfants atteints de fièvre recevant des médicaments antipaludéens (% des enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre)	32	32
Utilisation du préservatif, femmes de 15 à 24 ans (% des femmes de 15 à 24 ans)	..	3	3	4	4
Utilisation du préservatif, hommes de 15 à 24 ans (% des hommes de 15 à 24 ans)	..	26	26	29	29
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	275	287	300	313	322
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0	1	1	2	2
Taux de détection des cas de tuberculose (toutes formes)	..	12	14	17	21
Objectif 7 : Préserver l'environnement					
Émissions de CO ₂ (kg par \$ de PIB à PPA)	0	0	0	0	0
Émissions de CO ₂ (tonnes par habitant)	0	0	0	0	0
Zones forestières (% de la superficie terrestre)	12	11	11	10	10
Installations sanitaires améliorées (% de la population y ayant accès)	35	39	42	45	45
Ressources en eau améliorées (% de la population y ayant accès)	33	42	51	60	60
Zones terrestres protégées (% de la superficie totale)	2
Objectif 8 : établir un partenariat mondial pour le développement					
APD nette par habitant (en \$ courants)	55	57	34	59	76
Utilisateurs d'Internet (pour 100 habitants)	0	0	0	1	2
Abonnements téléphones cellulaires (pour 100 habitants)	0	0	0	6	27
Lignes téléphoniques (pour 100 habitants)	0	0	0	1	1
Autres					
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	7	7	7	7	7
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	250	250	250	440	580
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	23	23	25	23	23
Espérance de vie à la naissance, total (années)	43	44	46	47	48
Taux d'alphabétisation, total pour les personnes d'au moins 15 ans (%)	19	26	26

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (<http://ddp-ext.worldbank.org/ext/ddpreports>).

Tableau 14. Mali — Indicateurs Doing Business, 2010

	Mali	UEMOA	Afrique subsahar.
Création d'entreprise			
Procédures (nombre)	7,0	8,0	9,4
Délai (jours)	15,0	51,6	46,5
Coût (% du revenu par habitant)	89,2	142,3	102,6
Capital minimum (% du revenu par habitant)	334,6	421,6	141,0
Octroi de permis de construire			
Procédures (nombres)	14,0	16,1	17,2
Délai (jours)	185,0	285,6	259,9
Coût (% du revenu par habitant)	818,5	1 018,6	1 997,0
Embauche des travailleurs			
Indice de difficulté de recruter (0-100)	33,0	57,5	36,8
Indice de rigidité des horaires (0-100)	20,0	37,5	29,7
Indice de difficulté de licenciement (0-100)	40,0	40,0	39,5
Indice de rigidité de l'emploi (0-100)	31,0	45,0	35,3
Redondance des coûts (sem. de salaire)	31,0	43,3	67,3
Transfert de propriété			
Procédures (nombre)	5,0	5,4	6,7
Délai (jours)	29,0	116,9	83,1
Coût (% valeur du bien)	20,0	13,9	10,2
Obtention de prêts			
Indice de fiabilité des garanties (0-10)	3,0	3,0	4,7
Étendue de l'information sur le crédit (0-6)	1,0	1,0	1,5
Couverture par registres publics (% des adultes)	4,0	3,6	2,5
Couverture par bureaux privés (% des adultes)	0,0	0,0	4,8
Protection des investisseurs			
Indice de divulgation de l'information (0-10)	6,0	6,0	4,9
Indice de responsabilité des dirigeants (0-10)	1,0	1,0	3,3
Indice de facilité des poursuites par les actionnaires (0-10)	4,0	3,5	5,1
Indice de protection des investisseurs (0-10)	3,7	3,5	4,4
Paiement des impôts			
Paiement (nombre)	58,0	53,0	37,6
Délai (heures)	270,0	311,8	297,8
Taux d'imposition global (% des bénéfices)	52,1	50,8	67,7
Commerce transfrontalier			
Documents à l'export (nombre)	7,0	7,6	7,7
Délai à l'export (jours)	32,0	30,6	33,5
Coût à l'export (\$ par conteneur)	2 075,0	1 835,6	1 948,9
Documents à l'import (nombre)	10,0	8,3	8,8
Délai à l'import (jours)	37,0	35,4	39,2
Coût à l'import (\$ par conteneur)	2 955,0	2 444,9	2 372,4
Exécution des contrats			
Procédures (nombre)	36,0	39,1	38,7
Délai (jours)	626,0	715,0	647,3
Coût (% de la créance)	52,0	50,0	50,5
Fermeture d'entreprise			
Délai (année) ¹	3,6	3,5	3,2
Coût (% du revenu par hab.) ¹	18,0	15,3	20,6
Taux de recouvrement (cents par \$)	20,9	20,7	17,6

Source : Banque mondiale, Indicateurs Doing Business (<http://www.doingbusiness.org/economyrankings/>).

¹ Les indicateurs pour l'UEMOA excluent la Guinée-Bissau et ceux pour l'Afrique subsaharienne le Burundi, le Cap-Vert, les Comores, l'Erythrée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Rwanda, São Tomé et Príncipe, les Seychelles et le Tchad.

Tableau 15. Mali — Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2008–14¹

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	(En millions de DTS)					
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants						
Principal	0,0	0,0	0,1	0,5	1,2	2,9
Commissions et intérêts	0,5	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs						
Principal	0,0	0,0	0,1	0,5	1,2	2,9
Commissions et intérêts	0,5	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs						
En millions de DTS	0,5	0,6	0,5	0,9	1,5	3,2
En milliards de FCFA	0,7	0,8	0,6	1,1	2,0	4,4
En % des recettes publiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5
En % des exportations de biens et de services	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2
En % du service de la dette ²	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4	0,9
En % du PIB	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
En % de la quote-part	0,5	0,6	0,5	0,9	1,6	3,4
Encours total des crédits du FMI ⁴						
En millions de DTS	26,0	28,0	33,9	35,3	34,1	31,2
En milliards de FCFA	36,9	38,5	44,9	46,0	44,1	42,3
En % des recettes publiques	6,8	5,9	6,3	5,9	5,2	4,6
En % des exportations de biens et de services	3,3	3,5	3,4	3,0	2,6	2,3
En % du service de la dette ²	7,3	9,5	12,3	10,1	9,0	8,4
En % du PIB	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	0,7
En % de la quote-part	27,9	30,0	36,3	37,9	36,6	33,5
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)						
Décaissements	18,0	2,0	5,9	1,5	-1,2	-2,9
Remboursements et rachats	18,0	2,0	6,0	2,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,1	0,5	1,2	2,9
Pour mémoire :						
	(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)					
PIB nominal	3912,8	4232,0	4609,2	5005,4	5414,4	5840,4
Exportations de biens et de services	1116,9	1100,8	1330,4	1532,0	1694,4	1824,3
Recettes publiques	540,6	653,2	709,0	774,0	847,8	918,6
Service de la dette ⁴	504,8	406,8	365,2	457,5	492,1	502,3
FCFA/SDR (moyenne de la période)	704,6	726,5

Sources : estimations et projections des services du FMI.

1/ Par hypothèse, l'accès à la FEC (précédemment la FRPC) est de 27,99 millions de DTS.

2/ Le total du service de la dette comprend les rachats et remboursements au FMI.

Tableau 16. Mali — Calendrier des décaissements au titre de l'accord FEC, 2008–11

Montant	Date de disponibilité	Date de décaissement	Conditions du décaissement ¹
12,99 millions de DTS	28 mai 2008	18 juin 2008	Approbation de l'accord triennal FEC par le Conseil d'administration
5 millions de DTS	10 décembre 2008	22 décembre 2008	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2008 et achèvement de la première revue de l'accord
2 millions de DTS	6 juillet 2009	13 juillet 2009	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2008 et achèvement de la deuxième revue de l'accord
2 millions de DTS	11 janvier 2009	10 février 2009	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2009 et achèvement de la troisième revue de l'accord
2 millions de DTS	15 mai 2010	15 juillet 2010	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2009 et achèvement de la quatrième revue de l'accord
2 millions de DTS	15 novembre 2010	1 ^{er} décembre 2010	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2010 et achèvement de la cinquième revue de l'accord
2 millions de DTS	15 mai 2011	1 ^{er} juin 2011	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2010 et achèvement de la sixième revue de l'accord

Source : Fonds monétaire international

¹ En sus des conditions généralement applicables en vertu de l'accord FEC.

Bamako, le 25 juin 2010

**M. Dominique Strauss-Kahn
Directeur Général
Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431
États-Unis d'Amérique**

Monsieur le Directeur Général,

1. La mise en œuvre de notre programme économique et financier appuyé par le Fonds monétaire international dans le cadre d'un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) a été satisfaisante en 2009, et nous avons obtenu des résultats encourageants. La crise financière internationale et la récession mondiale de 2009 n'ont que peu affecté l'économie du pays, contrairement à la flambée des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques de 2008. En 2010, année du cinquantenaire de notre indépendance, nous comptons poursuivre nos efforts pour promouvoir une croissance économique soutenue afin d'améliorer le niveau de vie de la population et réduire la pauvreté. La réalisation de ces objectifs passe par le maintien de la stabilité macro-économique et l'approfondissement d'importantes réformes structurelles, notamment en matière d'amélioration de la gestion de nos finances publiques.

A. Mise en œuvre du programme en 2009 et au premier trimestre 2010.

2. La conjoncture économique en 2009 a été relativement favorable. Comme indiqué dans notre lettre du 23 décembre dernier, la bonne tenue du cours de l'or (75% de nos recettes d'exportation), la chute des cours mondiaux des produits énergétiques et alimentaires après leur flambée de 2008, et une seconde année consécutive de bonne pluviométrie ont permis à l'économie malienne de ne pas trop subir les contrecoups de la récession mondiale.

3. La croissance de notre produit intérieur brut (PIB) réel a été de 4,5 pour cent, principalement soutenue par les bons résultats de la campagne agricole. Ceux-ci ont aussi contribué à la baisse de l'inflation moyenne de 9,1 pour cent en 2008 à 2,2 pour cent en 2009, dans un contexte d'assouplissement des conditions monétaires par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au niveau régional.

4. Conforté par les évolutions des prix internationaux de l'or, des hydrocarbures, et des produits alimentaires, le déficit du compte courant de la balance des paiements a enregistré une légère réduction, nonobstant un fléchissement d'environ 15 pour cent des transferts des

travailleurs émigrés et une baisse de nos recettes touristiques dans un contexte de récession mondiale et d'incidents sécuritaires dans le nord du pays.

5. Par ailleurs, le solde du compte de capital de la balance des paiements s'est nettement amélioré principalement à cause d'une augmentation de l'investissement étranger direct reflétant en très grande partie la privatisation partielle de la Société de Télécommunication du Mali (SOTELMA), et des allocations de DTS du FMI, entraînant ainsi une hausse sensible de la contribution du Mali aux réserves internationales de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

6. Ces bons résultats d'ensemble reflètent non seulement des facteurs externes favorables mais aussi la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes. Le solde budgétaire de base sous-jacent de l'État (hors dépenses financées par l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et les recettes de privatisation de la SOTELMA) a enregistré un déficit de 32,7 milliards de FCFA (0,8 pour cent du PIB) en 2009, au lieu des 1,4 pour cent du PIB prévus lors de la 3^{ème} revue de notre programme et comparé à un déficit de 1 pour cent du PIB en 2008. Le déficit de base, y compris les dépenses financées par les recettes de privatisation de la SOTELMA, a été limité à 1,4 pour cent du PIB comparé à un objectif de 1,8 pour cent. Ce résultat reflète la bonne performance des recettes budgétaires, en particulier les impôts indirects, et la maîtrise des dépenses. Les objectifs de recettes ont été dépassés de près de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 15,4 pour cent du PIB. En ce qui concerne les dépenses, des économies dégagées sur les dépenses courantes ont permis de compenser un dépassement de la prévision d'exécution des dépenses d'investissement sur fonds propres et des prêts nets.

7. Malgré la maîtrise du solde budgétaire de base, la réduction des instances de paiement de l'État attendue à fin 2009 vis-à-vis de ses fournisseurs et des correspondants du Trésor n'a pas pu être atteinte. Les instances de paiement de 145,7 milliards de FCFA à fin 2008 ont été réduites à 129,1 milliards de FCFA à fin 2009, au lieu des 66 milliards prévus au programme. Cette situation s'explique par l'accélération du rythme des dépenses au dernier trimestre de 2009, suite à la régulation stricte des dépenses mise en œuvre au cours des neuf premiers mois de l'année, et par les décaissements tardifs d'appuis budgétaires de 32 milliards de FCFA dans les derniers jours du mois de décembre 2009. L'émission et le paiement des mandats au 4^{ème} trimestre ont ainsi été reportés en partie sur 2010 sous forme d'instances de paiement nouvelles. Néanmoins, les dépôts accumulés au 31 décembre 2009 ont été utilisés au premier trimestre de 2010 pour réduire ces instances de paiement à 55,2 milliards de FCFA à fin mars 2010, soit en deçà du niveau ciblé à fin 2009. Ces fluctuations du niveau des instances de paiement budgétaires renforcent notre détermination à poursuivre l'amélioration de la gestion prévisionnelle de la trésorerie de l'État. Si la réduction du niveau des crédits de TVA dus aux sociétés minières de 69 milliards à fin décembre 2008 à 29 milliards au 31 décembre 2009 est prise en compte, les restes à payer de l'Etat ont été globalement réduits de 215 milliards de FCFA à 158 milliards de FCFA sur la même période. Nous projetons de réduire ce niveau de restes à payer à 80 milliards de FCFA à fin 2010.

8. Dans ce contexte, nous avons observé tous les critères de réalisation du programme à fin décembre 2009, y compris les deux relatifs au financement intérieur net de l'État qui sont corrigés pour tenir compte des opérations d'apurement d'arriérés de crédits de TVA et de la non atteinte des objectifs en matière de réduction d'instances de paiements. Au plan structurel, nous avons observé les trois repères à fin décembre 2009 relatifs à (i) l'adoption d'une stratégie et d'un calendrier de désengagement de l'État de la Banque de l'Habitat du Mali (BHM), (ii) la finalisation d'une étude sur l'impact macroéconomique du secteur aurifère, et (iii) la préparation, conjointement avec la BCEAO, d'un inventaire des comptes inclus dans la position nette de l'État vis-à-vis du système bancaire et d'une méthodologie appropriée pour enregistrer les mouvements sur ces comptes dans le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE).

9. Toutefois, le repère relatif à la mise en place d'un système de suivi des instances de paiement n'a pas été observé, du fait notamment des retards pris dans la mise en place de la nouvelle application intégrée de gestion de la comptabilité de l'État. Une cellule de coordination a été créée à la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP) pour appuyer le prestataire afin d'accélérer l'opérationnalisation du logiciel. Dans l'attente de ce système de suivi en temps réel, les instances continuent d'être suivies régulièrement à travers l'application « dépenses ». La DNTCP bénéficie également depuis la fin avril 2010 de l'assistance technique d'un expert résident du FMI pour la mise en place de la nouvelle application intégrée de gestion de la comptabilité de l'État.

10. Nous avons continué d'observer des développements économiques et financiers satisfaisants en 2010. Les évolutions des marchés internationaux restent favorables au Mali ; les indicateurs de croissance nationaux sont encourageants ; et l'inflation moyenne des douze derniers mois a continué de baisser pour atteindre 1,2 pour cent à fin-avril. La mise en place de la campagne agricole 2010/11 a été faite dans de bonnes conditions et soutenue par des conditions climatiques initiales favorables, sauf dans l'est du pays où une sécheresse perdure et résulte en des poches d'insécurité alimentaire que nous nous efforçons de résoudre avec notre programme de sécurité alimentaire et nos partenaires au développement. La mise en œuvre de notre programme reste satisfaisante et les indicateurs quantitatifs à fin mars ont été respectés sur la base d'informations préliminaires.

B. Perspectives pour 2010

11. La révision de notre programme économique et financier pour 2010 repose sur les objectifs et engagements pris lors de la 3^{ème} revue du programme. Elle reflète essentiellement la mise en œuvre d'une politique budgétaire qui vise plus de croissance par une augmentation des dépenses non récurrentes financée par les recettes de privatisation de la SOTELMA. Nous continuerons à mettre l'accent sur une gestion prudente des finances publiques et l'approfondissement de réformes structurelles clefs en vue de l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). L'appui des partenaires techniques et financiers (PTF) du Mali demeure essentiel pour la poursuite de nos efforts en la matière.

12. La croissance économique devrait atteindre au moins 5 pour cent en 2010 grâce à la reprise économique au plan régional et mondial, à l'ajustement de notre politique budgétaire, et aux perspectives d'une bonne récolte agricole. Un rebond des activités d'égrainage du coton et un renforcement des secteurs du bâtiment, des travaux publics, et du tertiaire sont projetés. La BCEAO continuera de mener, au plan régional, une politique monétaire prudente en vue d'ancrer les anticipations inflationnistes et stabiliser l'inflation au Mali autour de 2 pour cent. Toutefois, nonobstant la bonne tenue persistante des cours mondiaux de l'or et la remontée de ceux du coton, une légère détérioration de notre position extérieure est projetée, principalement sous l'effet d'une baisse des investissements directs étrangers par rapport au niveau exceptionnel atteint en 2009 du fait de la privatisation de la SOTELMA. De plus, notre économie demeure particulièrement dépendante de la pluviométrie et reste vulnérable à de nouveaux chocs exogènes, y compris sur les termes de l'échange.

Politique budgétaire

13. Le Gouvernement demeure attaché aux engagements et objectifs budgétaires retenus dans sa précédente lettre d'intention. Ainsi, il soumettra à l'Assemblée nationale, avant la conclusion de la 4^{ème} revue du programme, un collectif budgétaire intégrant certains éléments de politique qui n'avaient pas pu être pris en compte lors du vote de la Loi de finances initiale pour 2010.

14. La Loi de finances rectificative pour 2010 cible un accroissement du déficit de base (hors dépenses PPTE) de 1,7 à 2,4 pour cent du PIB, reflétant une augmentation des dépenses non récurrentes financées par les ressources de privatisation de la SOTELMA. Quant au déficit de base sous-jacent, c'est-à-dire hors les dépenses financées par la SOTELMA, il reste ciblé au niveau initial de 1,1 pour cent du PIB grâce à la mise en œuvre de mesures au niveau des recettes et des dépenses pour compenser des dépenses budgétaires nouvelles de l'ordre de 0,8 pour cent du PIB.

15. L'objectif de recettes budgétaires reste fixé à 15,4 pour cent du PIB. Le Collectif budgétaire intègre une redevance de 5 milliards de FCFA reçue d'une compagnie de télécommunications au titre d'une licence de 3^{ème} génération. De plus, les efforts déployés par la Direction Générale des Impôts (DGI) en matière d'administration fiscale militent en faveur d'une révision à la hausse de ses objectifs de recettes pour 2010 à concurrence de 3 milliards de FCFA. Afin d'assurer la réalisation de l'objectif de recettes, le Gouvernement continuera de refléter les variations des prix internationaux du pétrole au niveau intérieur. Il a ainsi procédé en avril dernier à un relèvement des prix des produits pétroliers. Le bon comportement des recettes au premier trimestre de 2010, en ligne avec le programme, permet aussi de justifier le maintien de l'objectif de recettes.

16. Au niveau des dépenses, nous avons finalisé les grandes lignes de l'utilisation des recettes de privatisation de la SOTELMA sur des dépenses non-récurrentes pour la période 2009-12 (voir tableau ci-joint). La loi de finances rectificative pour 2010 intègre une augmentation de 30,9 milliards de FCFA des dépenses financées par ces recettes, soit

0,9 pour cent du PIB, pour atteindre 1,4 pour cent du PIB, essentiellement en dépenses d'investissement soutenant la croissance économique. Une gestion transparente et un suivi particulier de l'utilisation des ressources de privatisation seront assurés à travers des allocations budgétaires spécifiques, ainsi que par l'utilisation d'un sous-compte du Trésor au sein de la BCEAO créé spécialement pour l'enregistrement et l'utilisation de ces recettes.

17. La Loi de finances rectificative permet aussi de mieux refléter les besoins d'appui budgétaire liés à la relance de la filière coton et à la politique de subvention aux intrants agricoles dans le cadre de la campagne 2010/11. Ces besoins résultent des récentes informations sur le déroulement de la campagne et des décisions prises en mars 2010 par le Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA). La dotation budgétaire de 13,9 milliards de FCFA inscrite dans la Loi de finances initiale au titre des subventions aux intrants agricoles sera accrue de 7,8 milliards de FCFA pour refléter les dépenses prévues en la matière au titre de la campagne 2010/11. De même, le soutien budgétaire à la filière coton en 2010 sera augmenté de 16,1 milliards de FCFA, qui se décomposent en 8,7 milliards de FCFA reflétant la prise en charge par l'État du coût du plan social de la CMDT, 2 milliards de FCFA de contribution aux efforts de réhabilitation de l'outil industriel d'égrainage, 2 milliards de FCFA pour le paiement des arriérés bancaires et 3,4 milliards pour apurer des arriérés sur les factures d'intrants pour les campagnes 2006/07 et 2007/08. L'adéquation de ces dépenses supplémentaires aux besoins de soutien aux intrants agricoles et à la filière coton fera l'objet d'une évaluation dans le cadre de la 5^{ème} revue du programme.

18. De plus, la Loi de finances rectificative intègre un réajustement des dépenses d'intérêt sur la dette intérieure et l'organisation d'un référendum constitutionnel avant la fin de l'année. Ce référendum ouvre la voie à d'importantes réformes institutionnelles visant à consolider notre démocratie. Il s'agira entre autres de la création d'un Sénat, d'une Cour des Comptes afin de renforcer nos dispositifs de contrôles ex-post de l'exécution budgétaire, et d'un organe unique et indépendant de régulation de l'audiovisuel.

19. L'ensemble des dépenses budgétaires nouvelles dans la Loi de finances rectificative s'élève ainsi à 63,8 milliards de FCFA, soit 1,4 pour cent du PIB, réparties comme suit : 7,0 milliards en dépenses de biens et services, 11,8 milliards en transferts et subventions, dont 4 milliards aux Fonds de Compétitivité pour la recherche et Fonds national de développement agricole pour le financement d'investissements, 4,0 milliards en intérêts de la dette intérieure, 24,9 milliards en dépenses d'investissement, et 16,1 milliards en prêt nets. Les recettes de privatisation de la SOTELMA financeront les transferts aux deux Fonds précités, l'augmentation des dépenses d'investissement et 2 milliards de FCFA de prêts nets, en plus des 28,9 milliards de FCFA déjà inscrits dans la Loi de finances initiale, soit un total de 59,8 milliards de FCFA.

20. Compte tenu des dépenses et recettes nouvelles, le Gouvernement s'est engagé, [dans la loi de finances rectificative], à dégager des économies de dépenses lors de l'exécution du budget pour limiter le déficit de base sous jacent à 52,6 milliards de FCFA, soit l'objectif initial de 1,1 pour cent du PIB. Ces économies budgétaires, d'environ 20 milliards de FCFA

ou 0,4 pour cent du PIB, sont envisagées pour un quart en biens et services, pour un quart en subventions et transferts, et pour moitié en dépenses d'investissement.

21. Le déficit budgétaire global de l'Etat, sur base ordonnancement et hors dons, est ciblé à 393 milliards de FCFA, soit 8,5 pour cent du PIB contre une réalisation de 6,9 pour cent du PIB en 2009. Compte tenu des financements extérieurs nets, y compris des dons estimés à 3,9 pour cent de PIB, le besoin de financement intérieur de cette impulsion budgétaire pour supporter la croissance est réduit à 1,1 pour cent du PIB. À ce besoin doit néanmoins s'ajouter la réduction envisagée de 49 milliards de FCFA du stock d'instances de paiement à fin 2010. En outre, l'État a accumulé 29 milliards de FCFA de nouveaux arriérés de remboursement de crédits de TVA envers quatre compagnies minières dont la période d'amnistie fiscale est récemment arrivée à expiration. Ces arriérés seront apurés en 2010, si possible par un accord de rééchelonnement sur 3 ans.

22. Le besoin global de financement intérieur du budget de l'Etat se monte ainsi à 2,8 pour cent du PIB. Il sera couvert essentiellement par l'utilisation des recettes de privatisation de la SOTELMA (1,3 pour cent du PIB), des dépôts constitués en fin d'année 2009 (0,7 pour cent), et du financement net de l'apurement des arriérés de TVA (0,4 pour cent).

Réformes structurelles

23. Nous continuons à améliorer la gestion des finances publiques avec l'appui des PTF. Suite à la mise en œuvre satisfaisante du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP), une seconde génération de réformes est en préparation (PAGAM/GFP 2) tenant compte des normes du cadre Dépenses Publiques et Responsabilité Financière (PEFA). Au plan stratégique, le PAGAM/GFP2 vise principalement :

- une optimisation durable des recettes de l'État,
- une amélioration de la qualité de la préparation et l'exécution budgétaires favorisant la généralisation des appuis budgétaires pour l'aide de nos partenaires,
- un renforcement du système de gouvernance financière à travers une plus forte efficacité des contrôles ex-post à travers notamment la Section des Comptes,
- un renforcement de la déconcentration et de la décentralisation budgétaire appuyé dès 2010 par un Programme d'assistance technique de la Banque Mondiale sur trois années.

24. L'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures reste une priorité majeure du Gouvernement. A cet effet, nous adopterons d'ici septembre 2010 un Programme national de Transition Fiscale en vue de porter notre taux de pression fiscale à 17% en 2013, en privilégiant un élargissement de l'assiette fiscale et une reconsidération des régimes

d'exonération (Repère structurel). Ce programme intégrera une étude sur le potentiel fiscal du Mali et une nouvelle génération de réformes fiscales visant la modernisation et la rationalisation de notre système fiscal pour laquelle nous souhaitons bénéficier de l'assistance technique du FMI. Sur cette base et dans le cadre de la transcription de certaines Directives de l'UEMOA sur la fiscalité dans la législation nationale, un certain nombre de projets de loi seront préparés pour transmission à l'Assemblée Nationale, y compris ceux relatifs à la réduction du taux de l'Impôt sur les Sociétés et de l'Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux. Un projet de nouveau code minier sera préparé pour fin décembre 2010 qui couvrira d'autres ressources minérales que l'or, facilitera la recherche et l'exploration minière, et s'intégrera au programme de rationalisation et modernisation du système fiscal.

25. Les Directions Générales des Impôts (DGI) et des Douanes (DGD) poursuivront leurs efforts d'amélioration de l'administration fiscale et douanière, en collaboration avec l'assistance technique du FMI. La DGI continuera à accorder une attention particulière au fonctionnement de la nouvelle Direction des Moyennes Entreprises (DME). De même, la DGD travaillera en vue de l'introduction d'une sélectivité automatique des contrôles douaniers dès le début 2011. Une mobilisation accrue des ressources fiscales nécessitera également une modernisation de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre (DNDC), créée en 2002, ainsi qu'un renforcement de ses capacités. Un programme de renforcement de la DNDC sera approuvé d'ici la fin de l'année 2010.

26. Le Gouvernement instituera d'ici fin 2010, en consultation avec les services du FMI, un système de gestion de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) respectant l'intégrité de cette taxe et constituant un mécanisme efficace de prévention et de remboursement des arriérés de crédits de TVA. (Repère structurel) Dans ce contexte, il s'engage à résoudre définitivement les problèmes d'accumulation et de remboursement des arriérés de crédits TVA en général et des sociétés d'exportation, en particulier.

27. Dans le cadre de la transition aux budgets axés sur les résultats, nous avons effectivement démarré en avril dernier la migration de logiciel de gestion de la dépense publique vers la version « PRED 5 ». Les modules de préparation et d'exécution du budget sont paramétrés et les états de sortie réalisés. Les opérations de test se poursuivent afin d'assurer l'opérationnalité du logiciel d'ici juin 2010. Un nouveau logiciel de comptabilité publique sera opérationnel à fin 2010 et interconnecté avec le logiciel de gestion de la dépense pour assurer un suivi non seulement de l'exécution budgétaire jusqu'au paiement effectif mais aussi des instances de paiement (Repère structurel).

28. Des progrès sensibles ont été aussi accomplis en vue d'introduire, d'ici fin juin 2010, un nouveau Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE) dont la présentation du financement intérieur (bancaire et non bancaire) correspondra aux meilleures pratiques internationales. Ces efforts d'amélioration des statistiques budgétaires seront poursuivis au deuxième semestre de 2010, et complétés par l'élaboration de plans d'engagements

conjointement à l'amélioration du plan de trésorerie prévisionnel glissant pour renforcer la gestion de trésorerie.

29. En outre, le comité national de la dette publique créé par le décret du 24 septembre 2009 sera rendu opérationnel d'ici la fin septembre 2010 notamment par l'adoption de i) l'arrêté portant modalités de saisine et de fonctionnement du CNDP, ii) l'arrêté portant nomination des membres de la Commission Technique du CNDP. Ce comité examinera préalablement à toute décision du Gouvernement, l'ensemble des projets d'endettement intérieur et extérieur ainsi que les demandes de garanties. La connaissance et la gestion de la dette intérieure seront renforcées dans le but, premièrement, d'assurer l'exhaustivité des données au niveau du comité national de la dette publique et du Trésor et, deuxièmement, d'améliorer la programmation des recours au marché financier régional.

Autres réformes structurelles

30. Le Gouvernement continuera à mettre en œuvre les recommandations du Programme d'Évaluation du Système Financier (PESF) de 2008, conformément à notre Stratégie de développement du système financier adoptée la même année. Une attention particulière sera portée à la mise en œuvre du plan de restructuration de la BHM, en vue du désengagement de l'État en 2012. Ainsi, le Gouvernement procédera au recrutement du conseiller en privatisation, d'ici décembre 2010. Une évaluation de la mise en œuvre du plan de restructuration de la BHM, y compris l'utilisation des financements de l'État affectés à la relance des activités de crédit de la BHM lors du premier semestre de 2010 sera effectué à fin octobre 2010, en collaboration avec la BCEAO (Repère structurel).

31. En ce qui concerne le secteur coton, l'appel d'offre en vue de la privatisation de la Compagnie Malienne du Développement Textiles (CMDT) a été lancé en février 2010. Les réflexions sur le cadre stratégique national de développement du secteur coton ont fait l'objet d'un atelier de validation le 28 avril 2010. Le rapport définitif sera disponible d'ici fin juin 2010. Le gouvernement veillera à ce que cette opération de privatisation se passe dans les meilleures conditions de façon à assurer la pérennité économique et financière du secteur coton.

Modalités de suivi du programme

32. Les discussions sur la 5ème revue du programme se focaliseront sur la mise en œuvre des réformes structurelles et le projet de budget pour 2011 compte tenu de l'ancrage des finances publiques sur un déficit de base sous-jacent d'environ 1% du PIB.

33. La performance sous le programme en-cours sera évaluée sur la base des Tableaux 3 et 5 et le Protocole d'Accord Technique ci-joints. Dans ce contexte, nous demandons la modification des repères et critères de performance quantitatifs pour fin-juin 2010, qui reflètent les résultats à fin 2009 et les développements récents. Il est prévu que la 5ème revue du programme soit achevée d'ici fin 2010 sur la base des critères de réalisation à fin juin

2010 et que la 6ème revue soit achevée d'ici fin mai 2011 sur la base des critères de réalisation à fin 2010.

34. Le Gouvernement estime que les politiques décrites dans la présente lettre sont appropriées pour atteindre les objectifs de son programme. Il prendra toute mesure supplémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire à cette fin. Le Mali consultera le FMI sur l'adoption de telles mesures et préalablement à toute révision des politiques énoncées dans la présente lettre, conformément aux politiques du FMI sur ces consultations. Le Gouvernement est disposé à mettre à la disposition des services du Fonds toutes informations utiles contenues dans le Protocole d'Accord Technique sur les progrès accomplis dans le cadre du programme. Pendant l'exécution du programme, le Gouvernement n'entend introduire ou renforcer aucune restriction de change, pratique de taux de change multiples, restriction à l'importation pour soutenir la balance des paiements ni conclure d'accords de paiement bilatéraux en violation de l'Article VIII des Statuts du Fonds. Le Gouvernement autorise le FMI à publier la présente lettre et le rapport des services du FMI portant sur la présente revue.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

/S/

M. Sanoussi TOURÉ

Ministre de l'Économie et des Finances

Tableau 1. Mali-Utilisation des Recettes de Privatisation Partielle de la Sotelma, 2009-2012

(En milliards de Francs CFA)

	2009	2010	2011	2012	Total
	Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
<u>Assainissement des Finances Publiques</u>	<u>9,500</u>	<u>2,000</u>	<u>14,250</u>	<u>14,250</u>	<u>40,000</u>
Opérateurs économiques	0	0	12000	12,000	24,000
Banques	9,500	2,000	2,250	2,250	16,000
<u>Développement des ressources humaines</u>	<u>1,000</u>	<u>11,203</u>	<u>4,862</u>	<u>0</u>	<u>17,065</u>
Jeunesse, Education, Emploi	0	9,250	4,862	0	14,112
Enseignement supérieur	0	3,850	3,862	0	7,712
Construction d'infrastructures universitaires à Bamako et Ségou	0	3,138	3,862	0	7,000
Création d'un Fonds de compétitivité pour la recherche	0	500	0	0	500
Interconnexion Université de Bamako	0	212	0	0	212
Enseignement Secondaire, Formation Professionnelle, Jeunesse et Emploi	0	5,400	1,000	0	6,400
Construction et équipement de Lycées Techniques et IFPs (1)	0	4400	1,000	0	5,400
Renforcement des capacités Financières de l'APEJ	0	1,000	0	0	1,000
Santé et Développement social	1,000	1,953	0	0	2,953
Complément pour la Construction Hôpital de Mopti	0	1,000	0	0	1,000
Complément pour la Construction Hôpital de Sikasso	1,000	0	0	0	1,000
Equipement Informatique Assurance Maladie Obligatoire	0	953	0	0	953
<u>Infrastructures et Equipements</u>	<u>0</u>	<u>7,747</u>	<u>2,558</u>	<u>4,200</u>	<u>14,610</u>
Routes et ponts	0	3,375	875	3,000	7,250
Kayes : bitumage de la route Bafoulabé-Mahina 6 km	0	1,000	0	0	1,000
Koulikoro : bitumage 5 km de voirie	0	1,000	0	0	1,000
Kidal : bitumage 5 km de voirie	0	375	875	0	1,250
Bamako: construction voie d'accès à l'hôpital de Yirimadio	0	1,000	0	0	1,000
Sikasso : Pont sur le Baoulé entre Manankoro-Tienfinzo	0	0	0	3,000	3,000
Communication et Transports	0	4,372	1,683	1,200	7,360
1 Car Régie 12 caméra	0	1,950	0	0	1,950
1 Car de production de 4 caméras	0	700	0	0	700
1 Car régie audio production et reportage	0	45	0	0	150
1 Fly et accessoires sur véhicule	0	108	252	0	360
1 Station terrienne émission	0	669	531	0	1,200
Acquisition de 2 bateaux à fond plat pour la COMANAV	0	900	900	1,200	3,000
<u>Développement de l'Agriculture</u>	<u>0</u>	<u>13,725</u>	<u>2,670</u>	<u>0</u>	<u>16,395</u>
Aménagements de proximité	0	3,330	2,670	0	6,000
Entretien aménagement infrastructures vulgarisation Office du Niger	0	4,100	0	0	4,100
Dotation Fonds National de Développement Agricole	0	5,050	0	0	5,050
Appui à la mise en valeur/mesures d'accompagnement	0	445	0	0	445
PRODEVALAIT (2)	0	800	0	0	800
<u>Amélioration du cadre de vie</u>	<u>0</u>	<u>18,206</u>	<u>5,708</u>	<u>0</u>	<u>23,914</u>
Dotation du Fonds National d'Invnt des Collectivités Territoriales	0	3,000	4,000	0	7,000
Réhabilitation des casernes militaires	0	3,292	1,708	0	5,000
Ouvrages hydrauliques	0	3,000	0	0	3,000
Programme Logements Sociaux	0	6,500	0	0	6,500
Construction du monument du Cinquantenaire	0	800	0	0	800
Aménagement du DIAFRANA KO	0	1,614	0	0	1,614
<u>Soutien au Financement du Développement des PME-PMI</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>10,000</u>	<u>0</u>	<u>10,000</u>
Création d'un Fonds de Garantie pour le secteur privé	0	0	5,000	0	5,000
Création d'un Fonds National d'Investissement	0	0	5,000	0	5,000
<u>Réforme Économique et Amélioration de la Gouvernance</u>	<u>0</u>	<u>6,900</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>6,900</u>
Restructuration BHM	0	5,000	0	0	5,000
Appui au RAVEC	0	1,900	0	0	1,900
<u>Investissements Publics en partenariat avec les Bailleurs de Fonds</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>36,505</u>	<u>36,505</u>
Création d'un pôle de technologie	0	0	0
Raccordement de villes secondaires au réseau routier national sur plus de 100 Km	0	0	0
Construction d'un second pont à Kayes,	0	0	0
Aménagement et le développement du Système Faguibine,	0	0	0
Aménagement du parc industriel de Bamako Sénou,	0	0	0
Mise en place d'un cadastre moderne pour les villes de Bamako et de Kati	0	0	0
Renforcement des capacités logistiques des Armées et des Administrations Territoriales	0	0	0
<u>Plan social</u>	<u>15,000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>15,000</u>
Total	25,500	59,781	40,048	54,955	180,388

1/ IFP: Instituts de Formation Professionnelle

2/ Projet Développement et Valorisation de la Production Laitière au Mali.

Tableau 2. Mali: Critères de Réalisation et Repères Indicatifs pour 2009.

	2009											
	Mars			Juin			Septembre			Décembre		
	Repère Indicatif			Critère de Réalisation			Repère Indicatif			Critère de Réalisation		
	Niveau	Ajusté	Réalisé	Révisé	Ajusté	Réalisé	Révisé	Ajusté	Réalisé	Révisé	Ajusté	Réalisé
Critères de réalisation ¹	(milliards de FCFA)											
Financement intérieur net de l'Etat (plafond) ²	10.0	11.8	13.1 ⁷	45.0	40.1	-5.0	50.0	32.9	-4.3	49.4	46.0	26.6
<i>dont</i> : Banques et marché financier ²	15.0	16.8	22.3 ⁷	80.0	75.1	55.1	90.0	72.9	-136.9	-51.5	-54.9	-105.9
Augmentation cumulée des arriérés extérieurs (plafond) ³	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelles dettes extérieures à un an ou plus, de nature non concessionnelle, contractées ou garanties par l'Etat (plafond) ^{3,4}	0.0	0.0	17.5 ⁸	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelles dettes extérieures à court-terme (moins d'un an) contractées ou garanties par l'Etat (plafond) ³	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes fiscales nettes (seuil)	140.0	140.0	143.5	290.0	290.0	319.9	430.0	430.0	451.3	603.0	603.0	624.3
Indicateurs financiers (seuils) ¹												
Solde budgétaire de base hors dépenses PPTE (seuil)	-10.0	-10.0	17.1	-20.0	-20.0	66.1	-40.0	-40.0	23.7	-78.0	-78.0	-36.1
Solde budgétaire de base hors dépenses PPTE, ajusté (seuil) ⁵										-62.0	-62.0	-10.6
<i>Pour mémoire:</i>												
Assistance budgétaire extérieure pendant l'année ^{1,6}	20.0	...	6.4	38.5	...	13.0	52.0	...	53.2	92.0	...	85.2
Allègement de dette PPTE ¹	1.0	...	1.8	6.3	...	9.4	8.1	...	10.8	11.2	...	13.0

¹ Montant cummulés depuis le début de chaque année. Pour juin et septembre 2009, les critères de performance qui ne sont pas l'objet d'un suivi continue ne sont que des repères. Voir Protocole d'Accord Technique pour les définitions.

² Ces objectifs quantitatifs excluent l'appurement des crédits de TVA en arriérés. Les cibles révisées pour fin juin, fin septembre et fin décembre 2009 reflètent la recapitalisation de la Banque de l'Habitat du Mali, pour un montant de 19,1 milliards de et les prévisions de réduction nette des instances de paiement à concurrence de 45 milliards de FCFA à fin juin et fin septembre, et de 30 milliards de FCFA à fin décembre 2009. Le programme inclut un ajusteur pour toute déviation par rapport aux objectifs de réduction des instances de paiement.

³ Ces critères de réalisation feront l'objet d'un suivi continu.

⁴ Element don au moins égal à 35 pour cent.

⁵ A l'exclusion des dépenses financées par des ressources de privatisation de la SOTELMA.

⁶ Aide budgétaire globale exclusivement.

⁷ Le non respect des critères de réalisation sur le financement intérieur net de l'Etat et sur le financement bancaire et de marché financier de l'Etat résulte d'une émission obligataire lancée en décembre 2008 mais enregistrée le 2 janvier 2009.

⁸ Partie de deux prêts syndiqués en FCFA d'un montant total de 38 milliards de FCFA qui ont été signés en avril et mai 2009 pour le paiement d'arriérés de crédits de TVA et qui impliquaient des banques non-maliennes résidentes dans l'UEMOA et la CEMAC.

Tableau 3. Mali: Critères de Réalisation et Repères Quantitatifs pour 2010

	2010								
	Mars			Juin		Septembre		Décembre	
	Repères Indicatifs	Ajustés	Estimés	Critères de Réalisation Initiaux	Révisés	Repères Indicatifs Initiaux	Révisés	Repères Indicatifs	Critères de Réalisation
Critères de réalisation ¹	(en milliards de FCFA)								
Financement intérieur net de l'Etat (plafond) ²	0.0	52.6	19.3	0.0	79.8	10.0	113.7	30.0	127.0
<i>dont:</i> Banques et marché financier ²	0.0	52.6	46.9	0.0	99.3	10.0	128.7	30.0	129.5
Augmentation cumulée des arriérés extérieurs (plafond) ³	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelles dettes extérieures à un an ou plus, de nature non concessionnelle, contractées ou garanties par l'Etat (plafond) ^{3,4}	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Nouvelles dettes extérieures à court-terme (moins d'un an) contractées ou garanties par l'Etat (plafond) ^{3,4}	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Recettes fiscales nettes (seuil)	130.0	130.0	154.8	300.0	304.7	470.0	490.9	670.0	677.1
Indicateurs financiers (seuils) ¹									
Solde budgétaire de base hors dépenses PPTE (seuil)	-30.0	-30.0	23.3	-40.0	-57.6	-70.0	-92.4	-75.0	-111.5
Solde budgétaire de base hors dépenses PPTE, ajusté (seuil) ⁴	10.0	10.0	23.3	0.0	-43.6	-20.0	-48.4	-50.0	-51.7
Dépenses prioritaires	117.0	...	175.0	...	235.0
<i>Pour mémoire:</i>									
Assistance budgétaire extérieure pendant l'année ¹	20.0	24.0	15.5	50.0	68.3	80.0	96.4	125.3	144.1
Allègement de dette PPTE ¹	3.1	1.3	1.3	6.2	6.9	9.3	9.7	12.4	12.4

¹ Montant cummulés depuis le début de chaque année. Pour mars et septembre 2010, les critères de réalisation qui ne font pas l'objet d'un suivi continu ne sont que des repères. Voir Protocole d'Accord Technique pour les définitions.

² Ces critères et repères quantitatifs sont soumis à des ajusteurs en cas de défaut d'assistance extérieure et en cas de sous- ou sur-performance par rapport aux réductions envisagées des instances de paiement et de crédits de TVA.

Les baisses d'instances de paiements ciblées sont de 2,0, 43,7, 48,7 et 49,1 milliards de Franc CFA à fin mars, juin, septembre et décembre 2010. Une baisse des crédits de TVA de 29,0 milliards de Franc CFA est projetée pour fin décembre.

³ Ces critères de réalisation feront l'objet d'un suivi continu.

⁴ Element don au moins égal à 35 pour cent.

⁴ A l'exclusion des dépenses financées par des ressources de privatisation de la SOTELMA.

Tableau 4. Mali : Repères structurels pour les troisième et quatrième revues du programme au titre du FEC

Mesures	Importance macroéconomique	Statut
Pour la fin de septembre 2009 (dans le contexte de la troisième revue du programme)		
1 Mettre en place le centre des impôts des moyennes entreprises (CIME) et lancer ses activités	Améliorer le taux de pression fiscale	Observé à fin-Novembre 2009
2 Préparer un plan de trésorerie de l'État qui corresponde à la nomenclature budgétaire (section, code économique) pour faciliter (i) le suivi trimestriel de l'exécution du budget en termes d'engagement, et de validation, d'ordonnement et de paiement des dépenses et (ii) un meilleur alignement de l'exécution du budget sur les ressources disponibles	Renforcer la gestion des finances publiques, l'exécution du budget, et la gestion de la trésorerie	Observé à fin-Septembre 2009
3 S'agissant du suivi de la filière coton et en consultation avec le FMI, préparer un plan financier mensuel pour la campagne de 2009/10 pour les opérations financières (recettes, engagements, paiements, dette, montants impayés) des différents participants du secteur (producteurs, CMDT, fournisseurs, banques, l'État)	Améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur coton en vue d'assurer une campagne 2009 – 2010 sans obstacles et de limiter les risques sur le budget	Observé à fin-Septembre 2009
4 S'agissant du soutien de l'État au secteur agricole et de la préparation du budget de 2010, mettre en place un système de subventions des intrants dédiés et ciblés pour les céréales et le coton, qui inclue les modalités de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation	Améliorer l'efficacité et la transparence de la politique agricole, éviter une dépendance continue sur le budget, et établir un suivi-évaluation des subventions.	Observé à fin-Septembre 2009
Pour la fin de décembre 2009 (dans le contexte de la quatrième revue du programme)		
1 Sur la base de l'évaluation des engagements budgétaires à la fin de mars 2008 par l'Auditeur général et de l'évaluation des instances de paiements à la fin de mars 2009 par le Bureau du Contrôleur général et l'Inspection générale des finances, mettre en place un système destiné à suivre les engagements budgétaires grâce à des améliorations de la comptabilité du Trésor, de la gestion de la trésorerie et des systèmes d'information, en consultation avec les services du FMI	Améliorer la transparence, la mesurabilité, et la gestion de la dette intérieure ; éviter les arriérés sur les paiements intérieurs	Non-observé à fin-Décembre 2009 dû à la décision de mettre en place un nouveau logiciel de comptabilité publique; les factures en-suspens sont suivies par la chaîne de la dépense
2 Sur décision du gouvernement, adopter une stratégie et un calendrier de désinvestissement de l'État dans la Banque de l'habitat du Mali (BHM)	Accroître la confiance au système bancaire et améliorer sa robustesse ; éviter des plans de sauvetage onéreux	Observé à fin-Décembre 2009
3 Finaliser l'étude du gouvernement sur l'impact macroéconomique du secteur aurifère (balance des paiements, croissance, emploi, budget) et sur ses perspectives à moyen terme	Guider les décisions de politique économique en tenant compte du déclin prévisible du secteur (les réserves connues permettront une production pour 10 ans)	Observé à fin-Décembre 2009
4 Conjointement à la BCEAO, préparer (i) un inventaire exhaustif des comptes bancaires pris en compte dans la position nette de l'État et (ii) une méthodologie appropriée pour enregistrer les mouvements sur ses comptes, sur la base d'une classification acceptée (tels que les projets, les correspondants, etc.) dans le tableau des opérations financières de l'État (TOFE).	Améliorer les statistiques des finances publiques	Observé à fin-Décembre 2009

Tableau 5. Mali : Repères structurels pour la cinquième et sixième revue du programme au titre du FEC

Mesures	Importance macroéconomique
Pour la fin de juin 2010 (cinquième revue du programme)	
1 Mettre en place le nouveau logiciel de gestion des dépenses PRED5	Améliorer la gestion budgétaire
2 Introduire une nouvelle présentation du Tableau des Opérations Financières de l'Etat, en conformité avec les meilleures pratiques internationales, y compris la présentation du financement intérieur	Renforcer les statistiques des finances publiques et leur présentation.
3 Créer un comité interministériel pour la gestion prévisionnelle de la trésorerie, sous l'autorité du Ministre de l'Economie et des Finances, avec un secrétariat permanent assuré par le Trésor	Améliorer la gestion de la trésorerie et sa coordination avec la gestion budgétaire
4 Préparer une lettre de politique quant au rôle de l'Etat dans le secteur coton après la privatisation de CMDT	Définir le cadre de travail dans le secteur coton après la privatisation de la monopsonie d'Etat CMDT
Pour la fin de décembre 2010 (sixième revue du programme)	
1 Instituer un système de gestion et de paiement à temps des crédits de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) aux sociétés éligibles.	Eviter l'accumulation d'arriérés de crédit de TVA et garantir la neutralité de la TVA à
2 Réaliser une évaluation de la mise en œuvre du plan de restructuration de la BHM, y compris l'utilisation des fonds versés par l'Etat à la BHM au premier semestre 2010 pour la relance de ses activités de crédit bancaire.	S'assurer que la BHM est effectivement en phase de reprise.
3 Préparer un programme de réformes du système fiscal visant une plus grande mobilisation des recettes budgétaires tout en assurant sa modernisation et sa rationalisation, y compris au travers d'une relecture des régimes d'exonérations fiscales.	Simplifier et rendre le système fiscal plus actif dans le cadre de mise en œuvre des directives régionales.
4 Mettre en œuvre le nouveau système de comptabilité publique de la Direction Générale du Trésor et assurer son interconnexion avec le logiciel de gestion budgétaire, de façon à pouvoir suivre en temps réel l'exécution budgétaire jusqu'à la phase de paiement effectif et le stock des instances de paiement.	Améliorer l'enregistrement et la présentation des opérations financières de l'Etat.

Protocole d'accord technique (PAT)

Le 25 juin 2010

1. Ce protocole d'accord définit les repères et les critères d'évaluation du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC). Il fixe également la périodicité et les délais limites de transmission aux services du Fonds monétaire international (FMI) des données permettant le suivi du programme.

I. DEFINITIONS

2. Sauf indication contraire, l'État est défini comme l'Administration centrale de la République du Mali et n'inclut pas les collectivités locales, la banque centrale ou toute autre entité publique ayant une personnalité juridique autonome et n'étant pas dans le champ du tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

3. Les définitions de la « dette » et des « emprunts concessionnels » retenues pour les besoins de ce protocole d'accord sont les suivantes :

- (a) La dette est définie au point 9 de la décision du Conseil d'administration du FMI n° 12274-(00/85) du 24 août 2000, révisée le 31 août 2009 par la décision n° 14416-(09/91).
- (b) Un prêt est réputé concessionnel si, à la date initiale de signature de contrat, le ratio entre la valeur actuelle du prêt calculée sur la base des taux d'intérêt de référence, d'une part, et la valeur nominale du prêt, d'autre part, représente moins de 65 % (soit un élément don supérieur à 35 %). Les taux utilisés dans cette évaluation sont les taux d'intérêt commerciaux de référence (TICR) établis par l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Pour les dettes de maturité supérieure à 15 ans, le taux moyen d'intérêt de référence à 10 ans publié par l'OCDE sera utilisé pour calculer l'élément de don. Pour les maturités plus courtes, le taux à utiliser sera le taux de marché de référence à six mois. Aux taux moyens à 10 ans et à 6 mois seront ajoutées les mêmes marges que celles utilisées par l'OCDE pour des périodes de remboursement différentes (0,75% pour des périodes de remboursement de moins de 15 ans, 1% entre 15 et 19 ans, 1,15% entre 20 et 29 ans, et 1,25% pour 30 ans et plus).

II. CRITERES D'EVALUATION QUANTITATIFS ET INDICATEURS QUANTITATIFS

Sauf indication contraire, les cibles financières suivantes serviront de critère de réalisation à fin juin 2010 et à fin décembre 2010 et d'indicateurs quantitatifs par ailleurs. Le solde budgétaire de base sert d'indicateur quantitatif à tout moment.

A. Plafond sur le financement intérieur net à l'État ; Sous-plafond sur le financement intérieur net des banques et du marché à l'État

4. Le financement intérieur net à l'État est défini comme la somme i) de la position nette du Gouvernement telle que définie ci-dessous, et ii) des financements non bancaires de l'État.
5. Le crédit bancaire net à l'État est calculé par la BCEAO. Les financements non bancaires sont calculés par le Trésor public dont les chiffres font foi dans le cadre du programme.
6. La position nette du Gouvernement est définie comme le solde entre les dettes et les créances du Gouvernement vis-à-vis de la banque centrale et des banques commerciales. Le champ de la position nette du Gouvernement est celui utilisé par la BCEAO et conforme à la pratique générale du FMI en la matière. Il implique une définition de l'État qui est plus large que celle précisée au paragraphe 2 et inclut les collectivités locales et certains projets et établissements publics à caractère administratif. Les créances du Gouvernement incluent l'encaisse en francs CFA, les comptes chèques postaux, les obligations cautionnées ainsi que l'ensemble des dépôts auprès de la BCEAO et des banques commerciales des organismes publics, à l'exception des établissements publics à caractère industriel ou commercial (EPIC) et des sociétés d'État qui sont exclus de ce calcul. Les dettes du Gouvernement à l'égard du système bancaire comprennent l'ensemble des dettes vis-à-vis de ces mêmes institutions financières. Les dépôts au titre du Fonds de stabilisation du coton et les titres d'État détenus hors du système bancaire malien ne sont pas inclus dans le calcul de la position nette du Gouvernement.
7. Le financement non bancaire net à l'État est défini comme la somme du financement non bancaire net du marché à l'État et les autres financements non bancaires de l'État. Le financement non bancaire du marché à l'État inclut le solde entre les ventes et les remboursements des bons et obligations du Trésor détenus en dehors des institutions bancaires nationales. Les autres financements non bancaires incluent les recettes découlant de la vente d'actifs de l'État, les remboursements de la dette intérieure aux créanciers non bancaires, et les autres créances sur le trésor national. Ces recettes découlant de la vente d'actifs de l'État sont définies comme les revenus effectivement encaissés durant l'année budgétaire, de la vente de tout ou partie des actions détenues par l'État dans des entreprises privatisées. Dans le cas où les paiements relatifs à ces transactions de vente sont projetés s'étaler au-delà de l'année budgétaire, le reliquat sera

inclus dans le calcul du financement non bancaire de l'État dans chacune des années suivantes, conformément à l'échéancier annuel des paiements attendus.

8. Le financement intérieur net des banques et du marché à l'État est défini comme la somme (i) de la position nette du Gouvernement telle que définie ci-dessus, et (ii) des financements non bancaires de l'État à travers l'émission de titres à des personnes physiques ou morales en dehors du système bancaire ou aux banques non-résidents domiciliées dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.

Facteurs de correction

9. Le plafond sur la variation du crédit intérieur net à l'État fera l'objet d'une correction négative (positive) si l'aide budgétaire extérieure est supérieure (inférieure) aux prévisions du programme. L'aide budgétaire est définie comme les dons et prêts et les opérations d'allègement de la dette (hors dons et prêts projets, ressources FMI et allègement de la dette au titre du PPTE, mais incluant l'appui budgétaire global et sectoriel). Le facteur de correction sera appliqué au taux de 0 % jusqu'à un seuil de FCFA 10 milliards ; 50 % pour les écarts par rapport au programme compris entre FCFA 10 milliards et FCFA 25 milliards ; et 75 % au delà de FCFA 25 milliards.

10. Le plafond sur la variation du crédit intérieur net à l'État et le plafond sur le financement intérieur net des banques et du marché à l'État en 2010 feront l'objet d'un ajustement positif (négatif) si le montant net de réduction des instances de paiement dépasse (est en dessous) des montants programmés (soit 43,7 milliards de FCFA à fin juin, 48,7 milliards de FCFA à fin septembre, et 49,1 milliards de FCFA à fin décembre 2010). Les instances de paiement sont définies comme les ordres de paiement non payés par la DNCT dans le cadre de l'exécution budgétaire ou sur les comptes de correspondants et déposants divers, quelque soit leur ancienneté. De plus, le plafond sur la variation du crédit intérieur net à l'État et le plafond sur le financement intérieur net des banques et du marché à l'État en 2010 seront ajustés à la hausse pour le paiement des crédits de TVA aux exportateurs qui sont en excès des montants dans la loi de finances, soit 0 à fin juin et fin septembre 2010 et 29 milliards de FCFA à fin décembre 2010 ; les ajustements se feront sur la base des crédits de TVA accumulés en 2010 et ceux identifiés à fin-2009 pour un montant de 29 milliards de FCFA.

B. Non accumulation d'arriérés de paiements publics extérieurs

11. L'encours des arriérés de paiements extérieurs est défini comme la somme des paiements dus et non payés sur les engagements extérieurs de l'État et la dette extérieure détenue ou garantie par l'État. La définition de dette extérieure présentée au paragraphe 3(a) s'applique ici.

12. Dans le cadre du programme, le Gouvernement s'engage à ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs (sauf cas de dettes en cours de renégociation ou de

rééchelonnement). Le critère de réalisation de non-accumulation des arriérés de paiements extérieurs sera appliqué sur une base continue pendant la durée du programme.

C. Plafond sur la dette extérieure non-concessionnelle à échéance d'un an ou plus contractée ou garantie par l'État et/ou les entreprises publiques

13. Ce critère de réalisation s'applique non seulement à la dette telle que définie au point 9 de la décision du Conseil d'administration n° 12274-(00/85) du 24/08/2000, amendée par la décision du Conseil d'administration n° 14416-(09/91), mais aussi aux engagements contractés ou garantis pour lesquels aucune somme n'a été perçue.

14. Le concept de Gouvernement utilisé pour ce critère de réalisation inclut l'État comme défini au paragraphe 2, les Établissements publics à caractère administratifs (EPA), les Établissements publics à caractère scientifique et technique, les Établissements publics à caractère professionnel, les Établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les entreprises publiques, et les Collectivités locales.

15. À partir de la date d'approbation du programme par le Conseil d'administration du FMI, un plafond de zéro est fixé pour les emprunts à des conditions non concessionnelles. Ce critère de réalisation est suivi sur une base continue.

16. Le Gouvernement s'engage à ne contracter ou garantir aucun emprunt extérieur d'une durée d'un an ou plus ayant un élément de libéralité inférieur à 35 % (calculé en utilisant les taux d'intérêt de référence correspondant aux devises d'emprunt fournies par le FMI). Ce critère de réalisation s'applique non seulement à la dette telle que définie au point 9 de la décision no 12274-(00/85) du Conseil d'Administration du FMI le 24 août 2000, , amendée le 31 août 2009 par la décision no 14416-(09/91), mais aussi à toute obligation contractée ou garantie en contrepartie de laquelle aucune valeur n'a été reçue. Cependant, ce critère de réalisation ne s'applique pas (i) aux financements accordés par le Fonds Monétaire, (ii) aux transactions de rééchelonnement de la dette existant à la date de l'approbation du programme par le Conseil d'administration du FMI, et (iii) à la dette en franc CFA contractée ou garantie par l'État avec des résidents dans la zone de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), y compris la dette en franc CFA initialement contractée ou garantie by le gouvernement avec des résidents de l'UEMOA et acquises ultérieurement par des non-résidents.

D. Plafond sur la dette extérieure à court terme nouvellement contractée ou garantie par le Gouvernement et/ou des entreprises publiques

17. La définition aux paragraphes 2 et 3 s'applique également à ce critère de réalisation. La dette extérieure à court terme est la dette d'une durée contractuelle inférieure à un an. Les crédits liés aux importations, les emprunts extérieurs de la CMDT garantis par les recettes d'exportation de coton, et les opérations d'allègement de la dette sont exclus de ce critère de réalisation. Les bons du Trésor et obligations émis en franc

CFA sur le marché régional de l'UEMOA sont également exclus de ce critère de réalisation. Dans le cadre du programme, le Gouvernement et les entreprises publiques s'engagent à ne pas contracter, garantir ou avaliser la dette extérieure non concessionnelle à court terme. Ce critère de réalisation est suivi sur une base continue.

E. Niveau plancher sur les recettes fiscales nettes

18. Les recettes fiscales de l'État sont définies comme celles apparaissant dans le TOFE, et comprend toutes les recettes fiscales du budget national. Les recettes fiscales nettes comprennent les recettes fiscales brutes moins les remboursements fiscaux, notamment au titre de la TVA. Le Gouvernement communiquera mensuellement les recettes fiscales aux services du FMI dans le cadre du TOFE.

F. Niveau plancher sur le solde budgétaire de base hors dépenses PPTE

19. Le solde budgétaire de base est défini comme la différence entre les recettes totales, hors dons et recettes de privatisation, et les dépenses totales augmenté des prêts nets, hormis la part des dépenses d'investissement financée par les créanciers ou donateurs extérieurs et les dépenses PPTE.

G. Niveau plancher sur le solde budgétaire de base hors dépenses PPTE et dépenses financées avec les ressources de privatisation de SOTELMA

20. Le solde budgétaire de base hors dépenses PPTE et dépenses financées avec les ressources de privatisation de SOTELMA est défini conformément à la section II-F, avec les recettes de privatisation de SOTELMA tirées du compte spécial auprès de la BCEAO.

H. Plancher sur les dépenses prioritaires de réduction de la pauvreté

21. Les dépenses prioritaires de réduction de la pauvreté sont définies comme la somme des dépenses courantes du Ministère de l'Education Primaire ; du Ministère de l'Education Secondaire et Supérieure et de la Recherche Scientifique ; et du Ministère de la Santé. Les dépenses courantes sont définies comme les dépenses sur la masse salariale, biens et services, transferts, et autres dépenses courantes, y compris celles financées par l'Initiative PPTE. Elles excluent les dépenses en équipement et investissement, financées sur fonds propres ou par l'extérieur, et les dépenses financées par l'appui budgétaire sectoriel.

III. MESURES STRUCTURELLES

22. Les informations concernant la mise en place des mesures retenues comme critères et repères structurels seront communiquées aux services du FMI dans les deux semaines suivant la date prévue de sa mise en application.

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

23. Dans le but de faciliter le suivi du programme, le Gouvernement communiquera aux services du FMI les informations telles que définies dans le tableau résumé suivant.

Résumé des données à transmettre

Type de données	Tableaux	Fréquence	Délai de communication
Secteur réel	Comptes nationaux	Annuelle	Fin de l'année + 9 mois
	Révisions des comptes nationaux	Variable	8 semaines après la révision
Finances Publiques	Indices désagrégés des prix à la consommation	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
	Position nette du Gouvernement (y compris la situation des comptes des autres établissements publics auprès du système bancaire) et détail des financements non bancaires	Mensuelle	Fin du mois + 3 semaines (provisoire); fin de mois +6 semaines (définitive)
	Solde du compte des recettes de privatisation de SOTELMA en dépôt auprès de la BCEAO	Mensuelle	Fin du mois + 3 semaines
	Balance générale du trésor	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
	TOFE du Gouvernement central et TOFE consolidé	Mensuelle	Fin du mois + 3 semaines (provisoire); fin du mois +6 semaines (définitive)
	Exécution budgétaire le long de la chaîne de la dépense, telle qu'enregistrée dans le circuit informatisé	Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
	Détail des recettes et dépenses dans le cadre du TOFE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Distinguer les dépenses financées sur les ressources PPTE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Exécution du budget d'investissement	Trimestrielle	Fin du trimestre + 8 semaines
	Recettes fiscales dans le cadre du TOFE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Masse salariale dans le cadre du TOFE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Solde budgétaire de base dans le cadre du TOFE	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Données monétaires et financières	Exonérations douanières	Mensuelle
Arrêté de fixation du prix des produits pétroliers, recettes de la taxation des produits pétroliers et montant des exonérations octroyées		Mensuelle	Fin du mois
Importations de produits pétroliers ventilées par nature et par corridor d'importation		Mensuelle	Fin du mois + 2 semaines
Opérations de trésorerie de la CMDT		Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
Situation résumée de la BCEAO, situation résumée des banques, situation des institutions monétaires		Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines (provisoire); fin du mois + 8 semaines (définitive)

Type de données	Tableaux	Fréquence	Délai de communication
Balance des paiements	Avoirs et engagements extérieurs, et détails des autres éléments net de la BCEAO et des banques commerciales	Mensuelle	Fin du mois + 8 semaines
	Taux d'intérêt créditeurs et débiteurs, taux d'intervention de la BCEAO, réserves obligatoires de la BCEAO	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
	Ratios prudentiels bancaires	Mensuelle	Fin du mois + 6 semaines
	Balance des paiements	Annuelle	Fin de l'année + 12 mois
	Révisions de la balance des paiements	Variable	8 semaines après chaque révision
Dette extérieure	Détail de tous les nouveaux emprunts extérieurs	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
	Service de la dette distinguant l'amortissement, la charge d'intérêts et les allègements obtenus au titre du PPTE	Mensuelle	Fin du mois + 4 semaines
CSLP	Part des dépenses de réduction de la pauvreté	Trimestrielle	Fin du trimestre + 4 semaines
	Part de l'Éducation primaire dans le total des dépenses allouées au secteur de l'Éducation	Trimestrielle	Fin du trimestre + 4 semaines
	Taux brut de scolarisation et sa répartition entre garçons et filles	Annuelle	Début de l'année scolaire suivante + 1 mois (final)
	Pourcentage de la population ayant accès aux structures sanitaires dans un rayon de 15 kilomètres	Annuelle	Fin de l'année + 2 mois
	Taux d'accouchements assistés	Annuelle	Fin de l'année + 2 mois
	Taux de vaccination DTCP3 des enfants de moins d'un an	Annuelle	Fin de l'année + 2 mois

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

MALI

**RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2010 AU TITRE DE
L'ARTICLE IV, QUATRIEME REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITE
ELARGIE DE CREDIT ET DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITERES DE REALISATION**

Annexe d'information

Préparée par le Département Afrique
(En consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Roger Nord et Thomas Dorsey

29 juin 2010

- **Relations avec le FMI.** Description de l'assistance financière et technique fournie par le FMI et présentation d'informations sur l'évaluation des sauvegardes et le régime de change du Mali. A la fin de mai 2010, l'encours des achats et prêts équivalait à 29,99 millions de DTS (32,1 % de la quote-part).
- **Relations avec la Banque mondiale.** Description du programme et du portefeuille du Groupe de la Banque mondiale, y compris la collaboration avec le FMI.
- **Questions d'ordre statistique.** Évaluation de la qualité des données statistiques. La communication des données aux fins de la surveillance est dans l'ensemble adéquate, mais pour un large éventail de statistiques économiques, des lacunes entravent l'analyse de l'évolution économique du pays.

Table des matières

I. Relations avec le FMI.....	3
II. Relations avec le Groupe de la Banque mondiale.....	8
III. Questions d'ordre statistique.....	12

I. MALI — RELATIONS AVEC LE FMI
(Au 31 mai 2010)

1.	Statut : date d'admission : 27 septembre 1963	Article VIII			
2.	Compte des ressources générales	Millions de DTS	% de la quote-part		
	Quote-part	93,30	100,00		
	Avoirs du FMI en monnaie nationale	83,36	89,34		
	Position de réserve au FMI	9,96	10,68		
	Taux de change des avoires				
3.	Département des DTS	Millions de DTS	% de l'allocation		
	Allocation cumulative nette	89,36	100,00		
	Avoirs	73,37	82,10		
4.	Encours des achats et des prêts	Millions de DTS	% de la quote-part		
	Accord FEC	29,99	32,14		
5.	Accords financiers les plus récents				
	<u>Type</u>	<u>Date</u>	<u>Date</u>	<u>Montant approuvé</u>	<u>Montant tiré</u>
		<u>d'approbation</u>	<u>d'expiration</u>	<u>(millions de DTS)</u>	<u>(millions de DTS)</u>
	FEC ¹	28 mai 2008	27 mai 2011	27,99	21,99
	FEC	23 juin 2004	30 nov. 2007	9,33	9,33
	FEC	6 août 1999	5 août 2003	51,32	51,32

^{1/} a remplacé la FRPC.

6. Projections des obligations financières envers le FMI
(millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoires actuels en DTS) :

	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>À échoir</u> <u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Principal	0,13	0,53	1,20	2,90	5,20
Commissions/intérêts	0,02	0,04	0,11	0,11	0,10
Total	0,16	0,57	1,31	3,01	5,30

7. Mise en œuvre de l'Initiative PPTE

	Cadre <u>initial</u>	Cadre <u>renforcé</u>	
I. Engagement d'aide au titre de l'Initiative PPTE			
Date du point de décision	Sept. 1998	Sept. 2000	
Aide engagée (millions de dollars)			
ensemble des créanciers ¹	121,00	417,00	
<i>Dont</i> : FMI	14,00	45,21	
(équivalent en DTS (millions))	10,80	34,74	
Date du point d'achèvement	Sep 2000	Mar 2003	
	Cadre <u>initial</u>	Cadre <u>renforcé</u>	<u>Total</u>
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)			
Assistance décaissée au pays membre	10,80	34,74	45,54
Assistance transitoire	--	9,08	9,08
Solde au point d'achèvement	10,80	25,66	36,46
Décaissement supplémentaire des revenus d'intérêts ²	--	3,73	3,73
Total des décaissements	10,80	38,47	49,27

¹ L'assistance engagée dans le cadre original est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement et l'assistance engagée dans le cadre renforcé en VAN au point de décision. C'est pourquoi les deux montants ne peuvent être additionnés.

² Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est réalisé au point d'achèvement, qui correspond aux revenus des intérêts accumulés sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

Point de décision : stade auquel le FMI et la Banque mondiale décident si un pays remplit les conditions requises pour bénéficier de l'assistance au titre de l'initiative PPTE et déterminent le montant de l'assistance à fournir.

Assistance intérimaire : montant décaissé entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des cas exceptionnels).

Point d'achèvement : stade auquel un pays reçoit le solde de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un décaissement supplémentaire des revenus d'intérêts définis à la note 2. Le moment où le point d'achèvement est atteint dépend de la mise en œuvre de réformes structurelles majeures arrêtées à l'avance (on parle de point d'achèvement flottant).

8. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

I. Dette admissible (millions de DTS) ¹	75,07
Financement par : Compte IADM	62,44
Reliquat des ressources PPTE	12,63

II. Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)

	Dette admissible		
	<u>CRG</u>	<u>FRPC</u>	<u>Total</u>
Date de prise d'effet : janvier 2006	N/A	75,07	75,07

¹ L'IADM fournit un allègement de dette intégral aux pays qui remplissent les conditions requises. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à la fin de 2004, non encore remboursée au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

9. Évaluation des sauvegardes

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune des États de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. La dernière évaluation en date des sauvegardes à la BCEAO a été achevée le 1^{er} mars 2010. Il en ressort que la BCEAO maintient en place des contrôles au niveau opérationnel. Le cadre global de la gouvernance devrait néanmoins être renforcé par la création d'un comité d'audit de façon à ce que le Conseil d'administration exerce la supervision voulue sur la structure de contrôle, y compris les mécanismes d'audit et les états financiers. L'achèvement de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO au début de 2010 devrait aider à corriger la situation. Il conviendrait aussi de poursuivre les efforts en vue d'appliquer intégralement les normes IFR.

10. Régime de change

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le régime de change, commun à tous les pays membres de l'Union, n'impose pas de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. La monnaie commune, le FCFA, a été rattachée au franc français au taux de 0,02 franc français pour 1 FCFA de 1948 au début de 1994. Le 12 janvier 1994, le FCFA a été dévalué et la nouvelle parité fixée à 0,01 franc français pour 1 FCFA. Le FCFA est rattaché à l'euro au taux de 1 euro pour 655,96 francs CFA depuis le 1^{er} janvier 1999.

Le 1^{er} juin 1996, le Mali et les autres membres de l'UEMOA ont accepté les obligations de l'article VIII, sections 2, 3 et 4 des Statuts du FMI. Le régime de change du Mali n'impose pas de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. Le Mali n'applique aucune pratique de taux de change multiples.

Du fait qu'il partage avec les autres membres de l'UEMOA une politique commerciale commune, le Mali a transféré les décisions essentielles en la matière au niveau régional. Le tarif extérieur commun (TEC) a été adopté en janvier 2000. Le Mali est en conformité avec le barème tarifaire de l'Union et a effectivement procédé au démantèlement des droits internes. Dans le cadre de la réforme tarifaire de l'UEMOA, le taux du droit de douane simple moyen a été ramené de 22 % à 15 % entre 1997 et 2003 ; le taux maximum est actuellement de 20 %. Les importations au Mali ne sont soumises à aucune restriction quantitative.

Les exportations maliennes vers l'Union européenne jouissent en général d'un traitement préférentiel non réciproque sous forme d'exemption de droits d'entrée en vertu de l'initiative «Tout sauf les armes». Les produits maliens bénéficient d'un régime d'accès préférentiel non réciproque aux marchés des pays développés autres que l'Union européenne en vertu du Système généralisé de préférences. Le Mali est aussi admissible aux avantages de l'African Growth and Opportunity Act des États-Unis. Le Mali n'impose aucune restriction légale sur les exportations.

11. Consultations au titre de l'article IV

Les consultations avec le Mali se tiennent conformément à la décision sur les cycles de consultation approuvée en juillet 2002. Les consultations de 2008 au titre de l'article IV (EBS/08/52) ont été achevées par le Conseil d'administration le 28 mai 2008.

12. Assistance technique

Département	Type d'assistance	Date de prestation	Objet
MCM	Services du FMI	Avr. 2010	Gestion de la dette publique
FAD	Expert	Avr. 2010	Administration des finances publiques
FAD	Expert	Mars 2010	Administration des dépenses
FAD	Expert	Juin 2009	Administration fiscale
FAD	Expert	Nov. 2008	Aider à créer une unité pour les contribuables moyens
FAD	Expert	Oct. 2008	Aider à l'informatisation du Trésor
AFRITAC	Expert	Sept. 2008	Préparer les données-sources pour les comptes nationaux de 2006
STA	Services du FMI	Juillet 2008	Poursuivre la mise en œuvre du MSFP 2001
AFRITAC	Expert	Juin 2008	Renforcer le contrôle des établissements de microfinance
AFRITAC	Expert	Juin 2008	Améliorer les statistiques du secteur réel

FAD	Services du FMI	Avril 2008	Renforcer les comptes de l'État
FAD	Expert	Mars 2008	Créer une unité pour les contribuables moyens
FAD	Services du FMI	Févr. 2008	Administration des douanes
AFRITAC	Expert IMC	Nov. 2007	Contrôle des institutions de microfinance
AFRITAC	Expert douanier	Nov. 2007	Procédures de contrôle douanier et moyens d'accélérer les formalités de douane
AFRITAC	Conseiller en statistiques	Nov. 2007	Aider à assurer l'homogénéité des données des comptes nationaux et la vérification de ces comptes
AFRITAC	Conseiller en IMC	Sept. 2007	Contrôle des établissements de microfinance
FAD/AFRITAC	Services du FMI	Sept. 2007	Modernisation de l'administration fiscale et stratégie pour l'étape suivante des réformes, en insistant sur les mesures prioritaires destinées à améliorer les résultats du département fiscal
AFRITAC	Conseiller en statistiques	Juin-juil. 2007	Migration vers le SCN 1993
AFRITAC	Conseiller et expert de la gestion des dépenses publiques	Juil. 2007	Comptabilité et centralisation des comptes du Trésor national
STA/AFRITAC	Services du FMI	Juil. 2007	Utilisation du cadre du MSFP 2001 pour l'analyse de la politique budgétaire
AFRITAC	Conseiller en statistiques	Mars 2007	Statistiques sur l'or
AFRITAC	Conseiller en gestion de la dette	Mars 2007	Informatisation de la dette extérieure (suivi de la mission de 2006)
AFRITAC	Conseiller et expert de la gestion des dépenses publiques	Août 2006	Informatisation des opérations budgétaires
AFRITAC	Conseiller en statistiques	Juil. 2006	Atelier sur l'établissement des SFP
AFRITAC	Conseiller en statistiques	Juin 2006	Statistiques sur l'or
AFRITAC	Expert	Avril 2006	Détermination du prix et taxation des combustibles
AFRITAC	Conseiller en statistiques	Mars 2006	Stratégie pour l'établissement des comptes nationaux et des statistiques des prix à la consommation
AFRITAC	Conseiller en statistiques	Mars 2006	Statistiques pour le secteur de l'or
AFRITAC	Conseiller aux douanes	Mars 2006	Valeur en douane
AFR/FAD	Services du FMI	Févr. 2006	Politique salariale
AFRITAC	Conseiller en IMC	Sept. 2005	Aider CAS/SFD à améliorer sa capacité de fonctionnement, de contrôle et d'inspection

AFRITAC	Conseiller et expert de la gestion des dépenses publiques	Août 2005	Comptabilité du Trésor
LEG	Expert	Août 2005	Loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux

II. MALI — RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

(Mai 2010)¹

A. Participation à la stratégie de développement du Mali

1. Le cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR) adopté par les autorités maliennes en décembre 2006 comprend des programmes échelonnés sur la période 2007-11 regroupés en trois piliers : i) développement des infrastructures et des secteurs de production (sécurité alimentaire, développement rural, développement des PME et gestion durable des ressources), ii) renforcement des réformes structurelles (réformes de la fonction publique, climat d'investissement, secteur financier, gouvernance et moyens de la société civile) et iii) renforcement des services du secteur social (promotion de la création d'emplois, amélioration de l'accès aux services sociaux de base et lutte contre le VIH/sida).

2. Les services du FMI et de la Banque mondiale collaborent étroitement pour soutenir les réformes macroéconomiques et structurelles des autorités maliennes, conformément aux directives relatives au renforcement de la collaboration entre le FMI et la Banque mondiale. Cette collaboration s'est notamment traduite par la participation des services de la Banque mondiale aux réunions avec les autorités lors des missions du FMI consacrées à la revue de programmes, et par la participation des services du FMI aux missions de la Banque mondiale portant sur la politique de développement ainsi qu'aux réunions internes de la Banque consacrées à l'examen d'opérations et d'études clés. Le rôle de chef de file est assumé par le FMI pour les questions de stabilisation macroéconomique et par la Banque mondiale pour les questions sociales et structurelles, la collaboration étant étroite dans plusieurs domaines structurels qui ont une incidence particulière sur la stabilité macroéconomique. Le dialogue avec le FMI et la conditionnalité de ce dernier sont conformes aux programmes structurels convenus avec la Banque mondiale, et le cadre d'action de la Banque mondiale au Mali au cadre macroéconomique convenu entre les autorités et le FMI.

B. Stratégie du Groupe de la Banque mondiale

3. La stratégie du Groupe de la Banque mondiale, présentée dans la stratégie d'assistance-pays conjointe de l'IDA et de la SFI, examinée lors de la réunion du Conseil d'administration du 5 février 2008, appuie quelques-uns des principaux piliers du CSCR de 2006. La stratégie d'assistance-pays (SAP) couvre les exercices 2008 à 2011 et poursuit deux objectifs stratégiques : i) promouvoir une croissance économique rapide et diversifiée; et ii) améliorer la prestation de services par le secteur public. Dans ces deux domaines, la Banque mondiale visera surtout a) une croissance tirée par le secteur privé en agissant sur les principales contraintes telles que la productivité, l'énergie, les transports et le financement, et en reliant le pays au reste du monde; b) la gouvernance et c) le développement des capacités. Le Mali bénéficie en outre de la stratégie d'assistance à l'intégration régionale de la Banque mondiale (2001), notamment pour ce qui est des programmes ouest-africains d'échange d'énergie électrique (West Africa Power Pool - WAPP), de l'harmonisation des politiques

¹ La présente note est actualisée tous les ans par les services de la Banque mondiale.

nationales et/ou des cadres réglementaires (télécommunications, agriculture et finance), de la mise en valeur des ressources hydriques des fleuves Niger et Sénégal, de l'amélioration des corridors de transport routier, de la facilitation du transit ainsi que du renforcement du système régional de paiements. L'aide de la Banque mondiale au Mali en vue de l'intégration régionale sera complètement alignée sur la SRP régionale et sur les priorités du programme économique régional (PER) de l'UEMOA.

4. En mai 2010, le portefeuille de l'IDA au Mali comprenait 9 opérations pour un total de 526,05 millions de dollars sous forme d'engagements nets, dont 306 millions (58 %) n'avaient pas encore été décaissés. Avec les opérations régionales, le portefeuille s'élève à 712,24 millions de dollars. Près de 36 % du portefeuille de l'IDA est concentré sur le secteur de l'énergie. La Stratégie d'assistance-pays pour les exercices 2008 à 2011 envisage des CARP annuels et des investissements autonomes pour d'importants projets dans les filières de l'énergie et de l'agriculture et le secteur urbain. La deuxième série de CARP (CARP-3 à CARP-5) a été lancée au cours de l'exercice 2009. Il est prévu de soumettre la deuxième opération de cette série à l'examen du Conseil des administrateurs le 1^{er} juin 2010, pour un montant de 46,5 millions de DTS (l'équivalent de 70,5 millions de dollars), dont 10,3 millions de DTS (l'équivalent de 15,5 millions de dollars) au titre des ressources du Guichet pilote de financement de ripostes à la crise.

5. Les activités hors prêts récemment achevées incluent une revue de la gestion des finances publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR), une étude sur la population et le développement au Mali, un diagnostic de l'éducation pour le troisième programme d'investissement dans ce secteur, une étude sur le développement des compétences, une étude sur les systèmes de protection maliens et deux études sur les répercussions de la crise alimentaire (« Évaluation de l'impact potentiel sur la pauvreté de la hausse des cours de céréales » et « Impact de la hausse des prix du riz et riposte des autorités maliennes : simulations à l'aide d'un modèle EGC dynamique ». Les activités hors prêts en cours comprennent une série de notes sur la croissance et une évaluation du climat de l'investissement. En outre, la Banque finance en partie la préparation du deuxième rapport sur les dépenses publiques et la responsabilité financière (PEFA) et une enquête sur les ménages. Pour l'exercice 2011, le programme axé sur le savoir inclut à titre indicatif une évaluation environnementale du pays et des notes sur la pauvreté.

C. Collaboration entre le FMI et la Banque mondiale

6. **Domaines dans lesquels le FMI est chef de file.** Le FMI s'occupe des questions touchant à la stabilisation macroéconomique, notamment de la politique macrobudgétaire, de la politique monétaire, de la politique de change, de la stabilité financière et de la gestion du risque.

7. **Domaines dans lesquels la Banque mondiale est chef de file.** La Banque mondiale s'occupe au premier chef des domaines structurels où les deux institutions appliquent une conditionnalité, à savoir : la réforme de la filière coton, les privatisations et la réforme de la réglementation (finance et secteur minier). La Banque mondiale est également chef de file dans d'autres domaines : compétitivité et diversification du secteur agricole, développement rural, développement du secteur privé, développement urbain, infrastructure et politique de transports, réformes dans le secteur de l'énergie et les secteurs sociaux (santé, éducation,

protection sociale et questions démographiques). Les activités de la Banque mondiale sur le plan structurel comprennent des opérations de prêt, des travaux d'analyse et un dialogue sur les politiques économiques et sociales. La Banque mondiale collabore étroitement avec d'autres bailleurs de fonds dans tous les domaines du dialogue sectoriel avec le Mali. L'harmonisation des interventions des bailleurs de fonds est acquise dans certains secteurs (santé, éducation, Office du Niger, coton et budget) et est en cours dans d'autres, tels que l'adduction d'eau et l'assainissement dans les campagnes.

8. **Domaines de responsabilité partagée.** La Banque mondiale et le FMI suivent les progrès réalisés en matière de gestion du budget et des dépenses publiques, en mettant toutefois l'accent sur des aspects différents du programme de réforme de l'État dans leurs opérations respectives de soutien au Mali. La Banque mondiale s'intéresse surtout au renforcement des diverses étapes du système de dépenses publiques — préparation, exécution et mesures de contrôle du budget — afin d'aider l'État à utiliser progressivement la budgétisation axée sur les résultats et à améliorer la gestion des dépenses. Elle offre son assistance au niveau national, au Ministère des finances (CBMT, passation des marchés publics, communication des données budgétaires, audits et technologies de l'information) et aux ministères dépensiers (CDMT pour des secteurs particuliers, allocations inter et intrasectorielles), ainsi qu'au niveau des services déconcentrés et décentralisés (technologies de l'information, renforcement des capacités, audits et cadre participatif d'évaluation et de suivi). Le FMI s'intéresse surtout à la gestion budgétaire et des dépenses (y compris le financement des transferts aux organismes parapublics), aux mesures d'amélioration des recettes et aux capacités d'audit. Le tableau 1 résume les domaines de collaboration entre la Banque mondiale et le FMI au Mali.

Tableau 1. Collaboration entre la Banque mondiale et le FMI au Mali (en cours ou prévue)

Secteur	Conseils spécialisés du FMI	Conseils spécialisés de la Banque mondiale	Principaux instruments
Encadrement et gestion économiques	Politique budgétaire/monétaire ; statistiques économiques	Analyse de la croissance.	<i>FMI</i> : critères de réalisation et repères de la FEC sur les objectifs budgétaire et monétaire ; assistance technique. <i>Banque</i> : programme CARP ; études analytiques et suivi économique.
Réformes budgétaires et réformes des finances publiques	Enveloppe budgétaire globale, gestion des dépenses, augmentation des recettes fiscales et non fiscales, réforme des retraites.	CDMT sectoriels, cadre institutionnel pour améliorer la passation des marchés publics, système d'information intégré, suivi de l'exécution du budget, efficacité des dépenses publiques, gestion et responsabilité fiduciaires, réforme des retraites.	<i>FMI</i> : critères de réalisation et repères de la FEC sur le solde budgétaire global, les exonérations douanières et la fiscalité des produits pétroliers ; assistance technique. <i>Banque</i> : programme CARP ; assistance technique en matière de gouvernance et de décentralisation budgétaire, travaux analytiques.
Agriculture et développement rural	Efficacité et transparence de la politique agricole, de la structure des subventions.	Stratégie de développement rural, productivité et diversification de l'agriculture, politique en matière de subventions, réforme de la filière coton visant à en améliorer les résultats dans le cadre d'une gestion privée et renforcement du rôle des producteurs dans la gestion de la filière.	<i>FMI</i> : repère de la FEC sur la réforme de la filière coton et les subventions. <i>Banque</i> : programme CARP ; projet sur les services agricoles et les organisations de producteurs ; projet de compétitivité et de diversification de l'agriculture.
Développement du secteur minier	La politique minière se situe dans le contexte d'un secteur en déclin.	Transparence dans les industries extractives. Développement du secteur minier.	<i>FMI</i> : repère de la FEC sur la filière aurifère. <i>Banque</i> : programme CARP ; projet de soutien à la croissance (PSG).
Développement du secteur privé	Cadre permettant d'accroître la confiance dans le secteur bancaire, ainsi que sa solidité.	Stratégie, action et programme d'investissement dans les grands secteurs de croissance (télécommunications, banque, énergie, développement urbain, services de transport et facilitation du transit), services de développement des entreprises.	<i>FMI</i> : repères FEC sur le processus de privatisation de la BHM. <i>Banque</i> : composante croissance du CARP ; projet d'appui au secteur de l'énergie, projet d'énergie domestique ; 2 ^e projet WAAP ; projet de facilitation du transit régional ; projet pour la sécurité des transports aériens régionaux.
Infrastructures et autres secteurs		Stratégie, action et programme d'investissement (transports, énergie, santé, eau).	<i>Banque</i> : projet de corridor de transport ; projet de compétitivité et de diversification de l'agriculture ; projet d'énergie domestique et d'accès universel ; 2 ^e projet pour le secteur des transports (exercice 2007) ; WAPP ; projet régional hydrique, 2 ^e PPA (mise en valeur du bassin du fleuve Sénégal et production d'électricité).
Réformes du développement humain/suivi de la pauvreté	Suivi du CSCRP dans le cadre de rapports d'étape annuels.	Réformes de l'éducation et de la santé, programme VIH/sida, filets de protection, population et développement. stratégie de lutte contre la pauvreté. Suivi du CSCRP dans le cadre de rapports d'étape annuels.	<i>Banque</i> : programme de dépenses dans le secteur de l'éducation ; PPS de lutte contre le VIH/sida, programme CARP, travaux analytiques sur la santé et le filet de protection.

III. MALI — QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUES (Au 30 avril 2010)

Si elles sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance, les données communiquées par les autorités présentent certaines lacunes. Le Mali participe depuis septembre 2001 au système général de diffusion des données (SGDD) et a progressé dans la mise en œuvre de ses programmes d'amélioration à court et à moyen terme. Les métadonnées sont affichées sur le tableau d'affichage des normes de diffusion des données (TAND) depuis juin 2003.

Secteur réel

Les comptes économiques du Mali sont préparés par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) en conformité avec le Système de comptabilité nationale 1968 (SCN 1968) et adaptés à certaines caractéristiques propres à ce pays. Ils sont établis sur une base annuelle. Cependant, les données concernant la comptabilité nationale présentent des faiblesses en termes d'exactitude, de couverture et de délais de production, qui tiennent essentiellement à l'insuffisance des données sources, ainsi qu'au manque de crédits et de personnel technique de la DNSI. Les travaux de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993) se poursuivent avec le concours de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et d'AFRITAC Ouest. Les données établies pour 2006, nouvelle année de base, sont maintenant prêtes et celles pour 2007 presque achevées. On s'attend à ce qu'une nouvelle série de comptes nationaux couvrant la période 1997-2006 soit disponible d'ici à la fin d'octobre 2010.

Depuis le début de 1998, la DNSI compile et publie, en concertation avec d'autres membres de l'UEMOA un indice mensuel harmonisé des prix à la consommation (IPC) pour Bamako.

Statistiques des finances publiques

Dans le cadre du processus d'intégration économique des pays membres de l'UEMOA, le Mali a nettement progressé dans la mise en conformité de ses données budgétaires avec le cadre commun établi avec l'assistance technique du FMI (le tableau harmonisé des opérations financières de l'État - TOFE). De nouveaux efforts s'imposent toutefois pour abrégier les délais de diffusion du TOFE et en élargir la couverture. Des progrès sont constatés dans les travaux menés avec le concours du Département des statistiques, d'AFRITAC Ouest et d'AFRISTAT en vue d'étendre la couverture du TOFE aux organismes publics et aux administrations locales et de renforcer celle des postes de financement intérieur. Les rapports trimestriels sur l'exécution du budget sont affichés en temps voulu sur le site du Ministère des finances.

En juillet 2007, une mission de SFP s'est rendue à Bamako pour accélérer la mise en place du Manuel de statistiques de finances publiques de 2001. Une page pour le Mali a par la suite été insérée dans la version de 2007 de l'Annuaire de SFP. À ce jour, les autorités ont fourni six années de données annuelles de SFP et se préparent à communiquer au Département des statistiques du FMI des données trimestrielles qui seront publiées dans l'Annuaire. En janvier

2008, le Ministre des finances a demandé par décret à l'État d'établir une base de données qui facilitera l'analyse du secteur public selon une démarche bilancielle ; celle-ci débutera, entre autres, par un inventaire et une évaluation de la valeur marchande des actifs non financiers du Mali. En juillet 2008, les services du Département des statistiques et d'AFRITAC Ouest ont effectué une courte mission de suivi à Bamako et ont reçu une série complète de données portant sur les deux agences de sécurité sociale.

Les statistiques de la dette publique sont préparées et supervisées par deux organismes distincts : la Direction nationale de la dette publique (DNDP) pour celles de la dette extérieure et la Direction nationale du Trésor et de la comptabilité publique pour celles de la dette intérieure. La DNDP est équipée du logiciel de comptabilité CS-DRMS. Les données et projections de la dette sont en général de bonne qualité, mais la présentation des données et la couverture de l'allègement de la dette (multilatérale et bilatérale) pourraient être améliorées. Une Évaluation des résultats de la gestion de la dette (DEMPA) a été menée à bien en 2009 et les autorités renforcent actuellement les données sur la dette conformément aux recommandations du rapport rédigé à l'issue de cette évaluation.

Statistiques monétaires

Statistiques monétaires et financières :

Les statistiques monétaires et financières, établies et diffusées par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), sont en général adéquates et leur couverture institutionnelle est exhaustive. Conformément aux recommandations du SGDD, la BCEAO procède à la diffusion des données monétaires mensuelles dans un délai de quatre à six semaines. Elle ne les affiche sur son site internet que beaucoup plus tard. L'exactitude des données est quelque peu limitée par l'utilisation de coefficients de tri de 1990 pour estimer les montants des billets circulant entre les pays de la BCEAO ; ces montants servent ensuite à estimer la circulation fiduciaire et à ajuster les avoirs extérieurs nets de chaque pays membre. Les formulaires types (conformes au Manuel de statistiques monétaires et financières) ne sont toujours pas utilisés régulièrement pour communiquer les données monétaires au FMI.

Balance des paiements

En décembre 1998, une législation de portée régionale adoptée par les pays membres de l'UEMOA a officiellement assigné à la BCEAO la responsabilité de compiler et de diffuser les statistiques de balance des paiements. L'agence nationale de la BCEAO établit définitivement les données vers la mi-novembre de l'année suivante et les publie immédiatement sous forme de brochure, bien qu'elles ne soient pas suffisamment robustes.

En général, les statistiques du secteur extérieur du Mali présentent de graves déficiences. Les notions et définitions utilisées pour compiler les statistiques de balance des paiements sont dans l'ensemble conformes aux principes énoncés dans la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements (BPM5). L'adoption de la méthodologie du MBP6 ne sera requise qu'à partir de 2013/14, sauf pour la comptabilisation des allocations de DTS sous forme

d'engagements de dette. En outre, les métadonnées de la balance des paiements du Mali devraient être mises à jour.

Pour réconcilier les données commerciales au sein de l'UEMOA, la BCEAO a créé une cellule subrégionale chargée d'harmoniser les statistiques bilatérales des États membres de façon à en éliminer les asymétries avant de les consolider aux fins de la préparation de la balance des paiements régionale de l'UEMOA. Les données nationales sont le cas échéant corrigées rétroactivement et se trouvent ainsi améliorées.

Les statistiques de balance des paiements restent fragiles dans un certain nombre de domaines essentiels, de même que les données sur les envois de fonds, l'investissement direct étranger et les flux de portefeuille. L'aide projets est actuellement classée parmi les transferts courants et non dans le compte de capital, de sorte que plusieurs vastes projets en nature ne sont pas saisis adéquatement dans les données de balance des paiements.

Des données sur la position extérieure globale sont publiées dans SFI et le BOPSY jusqu'en 2007. Une enquête de DFI sur les flux de capitaux privés étrangers, appelée « PRC CPE », est en cours dans tous les pays de la zone franc. Cependant, les comptes financiers ne couvrent pas convenablement les avoirs extérieurs du secteur privé non bancaire, car le recensement des avoirs extérieurs des résidents reste très partiel et on ne fait appel à aucune source de données de rechange (par exemple, les statistiques de la BRI).

La mission de statistiques plurisectorielles qui s'est rendue au Mali en avril-mai 2003 a conclu que le système de compilation de la balance des paiements est en général fiable ; elle a encouragé les autorités à y intégrer les sources bancaires et à publier la balance des paiements dans les délais recommandés par le SGDD. La première de ces recommandations n'est toujours pas mise en œuvre. Les statistiques annuelles de balance des paiements sont régulièrement communiquées, mais avec un certain retard, au Département des statistiques.

Statistiques concernant la pauvreté

La mise à jour annuelle de la SRP définit un ensemble stratégique d'indicateurs de pauvreté qui permettent de suivre la mise en œuvre de la stratégie.

Mali — Indicateurs nécessaires à la surveillance
(Au 30 avril 2010)

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Périodicité de l'établissement des données ⁷	Périodicité de la communication des données ⁷	Fréquence de publication
Taux de change	Courante	Courante	Q	M	M
Réserves internationales (actifs et passifs) des autorités monétaires ¹	Mars 2010	Mars 2010	M	M	M
Monnaie centrale	Mars 2010	Mars 2010	M	M	M
Masse monétaire au sens large	Mars 2010	Mars 2010	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Mars 2010	Mars 2010	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Mars 2010	Mars 2010	M	M	M
Taux d'intérêt ²	Courante	Courante	I	H	M
Indice des prix à la consommation	Mars 2010	Avril 2008	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴	Sans objet	Sans objet			
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Mars 2010	Avril 2010	M	T	A
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	2009	Févr. 2008	M	I	A
Solde extérieur courant	2009	Mars 2010	A	A	A
Exportations et importations de biens et services	2009	Mars 2010	A	A	A
PIB/PNB	2009	Mars 2010	A	A	Semestriel
Dette extérieure brute	2009	Mars 2010	A	A	A
Position extérieure globale ⁶	2007	Avril 2008	A	A	A

¹ Inclut les avoirs de réserves donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Taux de marché et taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

³ Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

⁴ L'ensemble de l'administration publique se compose de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires, et caisses de sécurité sociale) et des administrations d'États fédérés ou locales.

⁵ Y compris ventilation par monnaie et par échéance.

⁶ Y compris la position brute des actifs et passifs financiers extérieurs vis-à-vis des non résidents.

⁷ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I) et non disponible (ND).



Communiqué de presse n° 10/294
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 16 juin 2010

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève la quatrième revue de l'accord FEC avec le Mali.

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la quatrième revue des résultats économiques que le Mali a obtenus dans le cadre d'un programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC)¹. La décision du Conseil permet au gouvernement de solliciter un décaissement de 2 millions de DTS (environ 3 millions de dollars), qui porte le total des décaissements en faveur du Mali à un montant équivalent à 23,99 millions de DTS (environ 36,1 millions de dollars). Le Conseil a aussi approuvé la modification des critères de réalisation de fin juin 2010.

Le Conseil d'administration a en outre conclu les consultations de 2010 au titre de l'article IV. Un compte rendu des observations alors faites sera publié en temps voulu dans une note d'information au public.

L'accord FEC en faveur du Mali, d'un montant équivalent à 27,99 millions de DTS (environ 42,1 millions de dollars), a été approuvé en mai 2008 (voir communiqué de presse n° 08/126).

Lors de la conclusion de la discussion au Conseil, M. John Lipsky, Premier Directeur général adjoint et Président par intérim, a déclaré :

« Il convient de féliciter les autorités pour avoir mis en œuvre de façon satisfaisante leur programme économique et financier en 2009 malgré la crise économique mondiale. Les perspectives économiques pour 2010 sont favorables, les projections faisant état d'un

¹ La facilité élargie de crédit (FEC), qui a remplacé la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) comme principal outil dont dispose le FMI pour apporter un soutien financier à moyen terme aux pays à faible revenu, est caractérisée par des plafonds d'accès plus élevés, des conditions de financement plus concessionnelles, une plus grande souplesse dans la conception des programmes qu'elle appuie, et une conditionnalité à la fois plus simple et mieux ciblée. Le taux d'intérêt des financements accordés au titre de la FEC est de 0 %, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans. Le FMI revoit tous les deux ans les taux d'intérêt de toutes les facilités concessionnelles.

renforcement de l'activité. Il sera nécessaire de continuer d'appliquer avec détermination des réformes macroéconomiques et structurelles prudentes afin de réduire les facteurs de vulnérabilité, de diversifier l'économie, d'accélérer la croissance et de lutter contre la pauvreté.

« Les autorités mettent actuellement en œuvre un plan de relance budgétaire modeste inscrit dans une loi de finances rectificative et financé en partie par les recettes tirées de la privatisation de la SOTELMA. Il y aura lieu de suivre attentivement l'exécution du budget et de réaliser les économies qui permettront d'atteindre les objectifs fixés pour le déficit budgétaire et la réduction des factures en souffrance.

« Une politique budgétaire et d'endettement prudente sera cruciale pour réduire la vulnérabilité de l'économie malienne aux chocs extérieurs. Les autorités prévoient de rationaliser le système fiscal et d'élargir la base d'imposition. Elles sont aussi résolues à renforcer la gestion de la dette publique et à faire preuve de prudence dans le domaine de la dette extérieure (gestion et nouveaux emprunts).

« Le programme de réformes structurelles du Mali avance de façon satisfaisante, un nouveau renforcement de la gestion des finances publiques étant fixé comme objectif pour 2010. La privatisation de la CMDT, entreprise semi-publique, et le programme de réforme de la Banque de l'habitat du Mali sont en bonne voie. Néanmoins, les autorités ne devront redoubler les efforts de réformes afin d'améliorer le climat de l'activité du secteur privé et la prestation des services financiers, diversifier la base de l'économie, abaisser les obstacles aux échanges et accroître la productivité. »



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice

EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Fonds monétaire international
Washington, D. C. 20431 USA

Note d'information au public (NIP) n° 10/96
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
23 juillet 2010

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2010 au titre de l'article IV avec le Mali

Le 16 juillet 2010, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec le Mali¹.

Informations générales

Le Mali, pays sahélien enclavé de 14 millions d'habitants, lutte pour maîtriser des indicateurs sociaux faibles et des taux de pauvreté élevés. Depuis la transition démocratique du début des années 90, il affiche une croissance économique régulière de l'ordre de 5 % par an. La stabilité macroéconomique est renforcée par l'adhésion à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cependant, le Mali est à la merci des chocs économiques à cause de sa dépendance à l'égard d'un petit nombre de produits d'exportation et de sa vulnérabilité aux sécheresses et à d'autres catastrophes naturelles.

Les résultats macroéconomiques du Mali ont en général été satisfaisants ces deux dernières années. L'économie — basée sur l'agriculture — a bien résisté à la crise mondiale. Depuis cinq ans, le taux de croissance est l'un des plus élevés de l'UEMOA et le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 4 1/2 % en 2009. De bonnes récoltes

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus généralement utilisés dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

agricoles, qui ont bénéficié de politiques d'accompagnement et de conditions atmosphériques favorables, ont eu des conséquences positives sur la croissance. La chute des cours du pétrole brut et des prix des denrées alimentaires a contribué à une forte baisse de l'inflation. Les résultats budgétaires de 2009 ont été légèrement meilleurs que prévu, mais l'objectif de réduction des factures en souffrance et des arriérés intérieurs n'a été pleinement réalisé qu'en mars 2010. Les comptes extérieurs ont tiré parti de la bonne tenue des cours de l'or et du recul de ceux du pétrole et des prix des denrées alimentaires, ainsi que d'un volume de ressources extérieures exceptionnelles (recettes de privatisation et allocations de droits de tirages spéciaux (DTS)) équivalant à 5½ points de PIB.

Un certain nombre de réformes structurelles ont été menées à terme en 2009. La SOTELMA, société prestataire de services de télécommunications, a été privatisée avec succès, un appel d'offres a été lancé pour vendre la CMDT, société publique d'égrenage du coton, et des progrès ont été accomplis dans la restructuration de la BHM (Banque de l'habitat du Mali) avant sa privatisation prévue pour 2012. Le PAGAM II, nouveau programme de réformes multi-donateurs de la gestion des finances publiques (GFP) sera lancé d'ici peu, mais les réformes GST précédemment définies ont été poursuivies.

Selon l'analyse de viabilité de la dette effectuée avec les services de la Banque mondiale en 2009, le risque de surendettement du Mali est faible. Cependant, cette analyse a mis en évidence un certain nombre de risques, notamment ceux qui découlent des perspectives incertaines du secteur minier ou du fardeau potentiel de la dette si le Mali décidait d'emprunter à l'étranger à des conditions non concessionnelles.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs ont félicité les autorités pour leurs résultats économiques robustes, qui ont bénéficié d'une saine gestion macroéconomique, ainsi que de récoltes agricoles et de prix à l'exportation favorables. Il sera nécessaire, ont-ils noté, de continuer de mettre en œuvre avec détermination des réformes structurelles et des politiques macroéconomiques prudentes pour réduire les facteurs de vulnérabilité, diversifier l'économie et lutter contre la pauvreté.

Les administrateurs se sont déclarés en faveur d'une relance budgétaire limitée en 2010, axée principalement sur l'investissement public et d'autres dépenses prioritaires. Dans ce contexte, ils ont souligné l'importance primordiale de continuer d'améliorer la transparence aux niveaux de la planification et de l'exécution du budget. Ils ont regretté l'accumulation de factures en souffrance et recommandé de redoubler d'efforts pour renforcer la gestion de trésorerie et s'attaquer au problème de longue date des arriérés de crédits de TVA. Ils ont en outre encouragé les autorités à continuer d'élargir la base d'imposition et d'améliorer l'administration des recettes. Étant donné les incertitudes qui pèsent sur les perspectives des exportations, ils ont demandé aux autorités de consacrer une attention particulière au renforcement de la gestion de la dette afin d'éviter le risque de surendettement.

Les administrateurs ont également convenu qu'il était important de continuer d'appliquer vigoureusement les réformes structurelles en vue de renforcer la compétitivité de l'économie et d'augmenter le potentiel de croissance. Ils ont noté les progrès satisfaisants accomplis récemment dans ce domaine, et encouragé les autorités à redoubler d'efforts

afin d'améliorer le climat des affaires et la prestation des services financiers et de stimuler une croissance tirée par le secteur privé.

Les administrateurs ont salué les efforts déployés par les autorités pour intégrer les recommandations du PESF de 2008 dans leurs plans de développement du secteur financier. Ils les ont en outre félicitées pour avoir pris des mesures en vue d'améliorer le dispositif LBC/FT. Enfin, ils les ont encouragées à renforcer leurs capacités statistiques, notamment dans les domaines des finances publiques et de la balance des paiements.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Mali — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008-12

	2008	2009		2010		2011	2012
	Est.	3 ^e revue du prog.	Est.	3 ^e revue du prog.	Prog. rév.	Proj.	Proj.
	(Variation annuelle en %)						
Comptes nationaux et prix							
PIB réel	4,9	4,3	4,5	4,8	5,1	5,3	5,8
Déflateur du PIB	8,8	4,3	3,6	2,6	3,6	3,0	2,4
IPC (moyenne annuelle)	9,1	2,2	2,2	1,2	2,1	2,6	2,8
Secteur extérieur (variation en %)							
Termes de l'échange (détérioration -)	-1,9	27,2	23,7	-8,4	6,6	4,3	-1,7
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	8,0	...	0,3
Monnaie et crédit (contrib. à la croissance de M2)							
Crédit à l'État	-3,2	-7,6	-13,9	5,3	10,4	5,0	2,1
Crédit à l'économie	5,2	5,6	7,2	6,9	5,7	5,4	6,7
Masse monétaire au sens large (M2)	0,5	15,3	16,0	10,5	16,7	9,4	8,2
	(En % du PIB, sauf indication contraire)						
Investissement et épargne							
Investissement intérieur brut	20,7	18,4	18,2	19,7	20,0	21,0	21,5
<i>dont</i> : administrations publiques	5,7	6,8	6,7	7,2	7,5	7,6	7,2
Épargne nationale brute	7,8	12,2	8,6	11,7	12,1	11,8	12,4
<i>dont</i> : administrations publiques	1,8	1,2	0,8	0,5	1,5	1,5	1,6
Épargne intérieure brute	6,2	10,7	7,0	9,9	10,3	12,1	13,1
Budget de l'administration centrale							
Recettes	15,5	16,6	17,1	16,9	16,9	17,0	17,2
Dons	3,4	4,9	4,1	3,8	3,9	3,8	3,8
Total des dépenses et prêts nets	21,2	24,7	24,1	24,6	25,5	24,8	24,6
Solde global (base ordonnancement, hors dons)	-5,6	-8,0	-6,9	-7,7	-8,5	-7,8	-7,3
Solde de base ¹	-1,0	-1,8	-1,4	-1,6	-2,4	-2,0	-1,5
Solde de base sous-jacent ²	-1,0	-1,4	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,0
Secteur extérieur							
Solde courant, transferts officiels inclus	-12,9	-6,1	-9,6	-8,0	-7,9	-9,1	-9,1
Solde courant, transferts officiels exclus	-14,1	-8,2	-11,9	-10,2	-10,2	-11,2	-11,2
Exportations de biens et services (B&S)	28,5	27,5	26,0	26,8	28,9	30,6	31,3
Exportations de biens et services (B&S)	-43,1	-35,2	-37,2	-36,6	-38,5	-39,5	-39,7
Service de la dette en % de exportations de B&S	4,0	4,0	4,2	4,0	3,7	2,3	2,3
Dette extérieure (fin de période)	19,1	20,2	19,3	22,2	24,2	26,1	27,9
Pour mémoire :							
PIB nominal (milliards de FCFA)	3.913	4.248	4.232	4.564	4.609	5.005	5.414
Balance globale des paiements (millions de \$)	-10,3	419,6	448,0	-90,9	-44,1	-41,0	-38,7
Taux d'intérêt du marché monétaire (en %, FDP)	6,8
Réserves internationales brutes (millions de \$)							
BCEAO	10.721	...	13.631
en % de la masse monétaire au sens large	55,0	...	58,7
en mois d'importations	6,1	...	6,9
BCEAO Mali (imputé) ³	1.033	1.637	1.602	1.575	1.389	1.343	1.287
(en % de la masse monétaire au sens large)	48,6	64,4	60,6	56,3	51,5	45,8	40,8
Taux de change du \$ (FDP)	481,5	464,5	449,3

Sources : autorités maliennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Recettes (hors dons) moins dépenses totales (hors projets d'investissement financés sur ressources extérieures et dépenses financées par l'initiative PPTE).

² Hors dépenses financées par les recettes de privatisation.

³ Pour 2009, reflète la nouvelle allocation de DTS et les recettes de la privatisation de la SOTELMA.

Déclaration de M. Laurean W. Rutayisire, Administrateur pour le Mali

Le 14 juillet 2010

1. Les autorités du Mali, pays que je représente, continuent d'apprécier les conseils du FMI et de ses services à mesure qu'elles progressent dans la mise en œuvre des actions et des réformes énoncées dans le programme économique appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC). Elles sont satisfaites du dialogue de politique économique qu'elles ont pu avoir ces derniers mois avec les services et la direction du FMI à Bamako et à Washington et seront heureuses de continuer d'entretenir des relations de travail étroites et productives avec l'institution de façon à faciliter la poursuite des objectifs du programme.
2. Les consultations de 2010 au titre de l'article IV donnent une nouvelle fois aux autorités l'occasion de constater combien les services du FMI sont conscients des grands défis de politique économique que doit relever le Mali. Il est notamment crucial d'accélérer la croissance de façon à réduire sensiblement la pauvreté et à se rapprocher des Objectifs du Millénaire pour le développement, comme l'a réaffirmé l'an dernier le rapport d'étape sur la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté des autorités, dans lequel sont définies les principales mesures envisagées à cette fin. Les autorités n'ignorent pas non plus l'importance de gérer soigneusement la dette publique et de renforcer davantage la résistance du pays aux chocs extérieurs, conformément aux conseils des services du FMI. Elles espèrent que des progrès sensibles continueront d'être accomplis sur ces fronts grâce notamment à l'application persistante de politiques budgétaires et d'endettement prudentes et à la mise en œuvre de l'ambitieux programme d'investissement public financé en partie par le produit de la privatisation de la SOTELMA.

Evolution récente de l'économie et résultats du programme

3. Comme elles l'ont indiqué dans leur lettre d'intention, les autorités ont, en 2009, jeté les bases d'une performance économique vigoureuse en poursuivant l'application des politiques macroéconomiques prudentes inscrites dans le programme appuyé par la FEC. Ainsi s'explique en partie que, dans un contexte marqué par la récente crise économique et financière mondiale, l'économie malienne ait continué de croître à un taux relativement élevé, supérieur à celui qu'ont enregistré de nombreux pays analogues. Après un niveau sans précédent au dernier trimestre de 2008, la hausse des prix à la consommation est depuis lors contenue en dessous de 3 %. Comme l'ont souligné les services du FMI, les résultats budgétaires ont été satisfaisants, le déficit de base étant maintenu en deçà de l'objectif du programme. Le solde extérieur courant s'est nettement amélioré, à mesure que les prix à l'exportation de l'or augmentaient et que la situation extérieure devenait plus favorable.
4. La performance du Mali dans le cadre de l'actuel accord FEC continue d'être vigoureuse. Comme dans le cas de la troisième revue, les résultats sur le plan quantitatif sont irréprochables; tous les critères de réalisation ayant été respectés à la date de référence. La gestion de l'économie est donc restée saine pendant la période couverte par la revue. En particulier, les recettes fiscales et le financement intérieur nets ont été, respectivement, en deçà et au-dessus de l'objectif et la dette extérieure a été gérée de façon prudente ; aucun

arriéré de paiements extérieurs n'ayant été accumulé ni aucun emprunt extérieur non concessionnel contracté.

5. Comme l'ont noté les services du FMI, le programme de réformes structurelles a progressé de façon satisfaisante. Les repères structurels établis pour la quatrième revue de la FEC ont tous été observés, à l'exception d'un seul, de sorte que les autorités ont pu réaliser de nouvelles avancées dans la mise en œuvre de leurs réformes. Plus précisément, elles ont finalisé leur stratégie de restructuration de la BHM (banque de l'habitat), ainsi qu'une étude sur l'impact macroéconomique de la filière aurifère. En même temps, elles ont effectué, en collaboration avec les autorités monétaires, des travaux en vue de mieux appréhender la position nette de l'État vis-à-vis du système bancaire et d'établir un système approprié pour enregistrer les transactions dans les comptes financiers de l'État. Dans l'ensemble, ces résultats sur le front structurel se sont traduits par une amélioration de la qualité des statistiques de finances publiques, un renforcement de la solidité du système bancaire et une meilleure compréhension des conséquences macroéconomiques de l'épuisement des réserves aurifères connues.

6. Le seul repère qui n'a pu être observé porte sur l'instauration d'un système de suivi des instances de paiement, sa réalisation étant liée au nouveau système de comptabilité publique qui est actuellement mise en place. Dans l'intervalle, les autorités continueront d'utiliser la technique de la chaîne de la dépense pour effectuer ce suivi. En outre, il est intéressant de constater que les instances de paiement ont nettement diminué au cours du premier trimestre de l'exercice courant, conformément à l'engagement pris par les autorités dans le programme, encore que cette diminution n'atteigne pas le montant anticipé pour la fin de 2009 en raison d'une augmentation des dépenses et de retards dans le décaissement de l'aide extérieure pendant le dernier trimestre de l'année.

7. Compte tenu de l'emploi réservé dans le programme au produit de la privatisation de la SOTELMA et de la réduction prévue des instances de paiement en 2010, la révision des repères et des critères quantitatifs initialement fixés pour juin 2010 se justifie. À cet égard, nous saurions gré au Conseil d'approuver la demande de modification présentée par les autorités.

Politique économique et programme de réformes pour le reste de 2010

8. La prudence continuera de guider les autorités dans la conduite de la politique budgétaire. Dans cet esprit, la loi de finances rectificative de 2010 qui a été soumise au Parlement maintient le déficit de base sous-jacent (hors dépenses financées par le produit de la privatisation de la SOTELMA) à environ 1 % du PIB. Comme nous l'avons indiqué lors de la troisième revue, l'engagement pris par les autorités d'employer de façon transparente le produit de la privatisation de la SOTELMA reste indéfectible. Ces ressources sont déposées dans un compte du Trésor ouvert à la banque centrale régionale, ce qui facilite le suivi de leur emploi.

9. On s'attend par ailleurs à ce que, sur le plan des recettes, les vigoureux résultats enregistrés récemment se poursuivent, car les autorités appliqueront sans relâche des mesures en favorisant l'augmentation. En particulier, il est envisagé de simplifier le système fiscal

afin de stimuler la mobilisation des recettes, parallèlement à l'élargissement de la base d'imposition, la rationalisation de la législation fiscale et la révision des exonérations fiscales en vigueur. À l'appui de ces efforts, une assistance technique du FMI dans le domaine de l'administration fiscale restera cruciale.

10. Les autorités persévéreront dans les efforts qu'elles déploient en vue de renforcer la gestion de la dette publique. À cet égard, tout en prenant les mesures nécessaires pour apurer les arriérés de crédits de TVA dus aux sociétés minières, elles ont aussi l'intention de mettre en place un système permettant de rembourser à temps ces crédits, ainsi que d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés de cette nature. En outre, le comité de gestion de la dette récemment créé jouera un rôle crucial dans un examen préalable des projets d'emprunts de l'État et assurera l'accès en temps voulu aux marchés financiers régionaux. Au demeurant, dans le domaine de la dette extérieure (gestion et nouveaux emprunts), les autorités continueront de s'en tenir à la prudence dont elles ont déjà fait preuve.

11. Le renforcement de la gestion des finances publiques (GFP) demeure l'un des volets essentiels du programme de réformes structurelles des autorités. Le PAGAM/GFP, plan d'action visant à renforcer et à moderniser la GFP, ayant été appliqué avec succès, des travaux sont en cours en vue de mettre au point un nouveau programme de réformes de la GFP, qui s'inspire des progrès accomplis et dont l'objet est notamment de continuer d'améliorer la préparation et l'exécution du budget. En outre, l'instauration prévue d'un nouveau système de comptabilité publique au Trésor contribuera nettement à renforcer le suivi de l'exécution du budget et l'information sur les opérations financières de l'État.

12. En ce qui concerne le secteur financier, des données préliminaires montrent que les indicateurs de la solidité financière du secteur bancaire malien se sont dans l'ensemble renforcés en 2009 (voir le tableau 11 du rapport des services du FMI). En particulier, les ratios de fonds propres et la rentabilité de ce secteur se sont améliorés, alors que les prêts improductifs, en pourcentage des prêts, ont diminué. Nonobstant ces facteurs positifs, la réforme du secteur financier sera poursuivie conformément à la stratégie de développement de ce secteur mise au point par les autorités. Des actions concrètes sont notamment envisagées au cours des prochains mois pour avancer dans la restructuration de la BHM, dont la sélection d'un conseiller en privatisations qui sera chargé d'évaluer l'impact des mesures déjà prises par les autorités dans le cadre du plan de restructuration de la banque.

13. La réforme de la filière coton est un autre domaine dans lequel les autorités sont déterminées à réaliser de nouvelles avancées. Cette réforme continue d'être reléguée au second plan par le processus de privatisation de la CMDT, société d'égrenage du coton. Conscientes de son importance pour la viabilité de la filière, les autorités prennent des mesures prudentes mais décisives à cet égard, notamment en mettant au point un cadre stratégique pour le développement de la filière.

14. Compte tenu de la mise en œuvre satisfaisante du programme du Mali et du profond attachement des autorités au programme, nous saurions gré aux Administrateurs d'approuver le projet de décision et l'achèvement de la présente revue FEC.